



Revue de
1850
1995
presse

SAINT-ANDRE

dans

la tourmente

«Il y a autre chose à faire
que d'attendre dans l'inertie
le malheur inévitable et de se
plaindre quand il est arrivé»

Le Peuple, 9 mars 1931





100, 183

SOMMAIRE

St-ANDRE

dans la tourmente

1850 - 1993

Ce recueil réunit des extraits d'articles de presse, et d'autres documents, relatifs aux effets de cyclones, fortes pluies, glissements de terrain et raz de marée subis par la commune de Saint-André. Il témoigne de la permanence des risques encourus par les personnes et par les biens à travers le temps.

Saint-André
(ville et généralités)

5

Bols-Rouge, Cambuston

13

Champ-Borne

15

Cressonnière, Ravine-Creuse

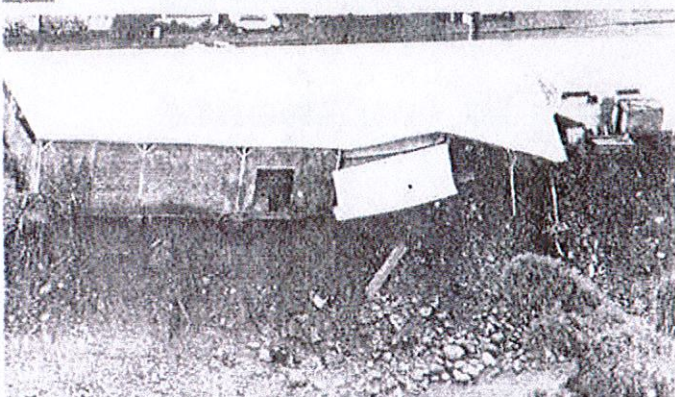
17

Rivière-du-Mât

19

Une centaine de sinistrés hébergés

Des trombes d'eau sont tombées hier sur Saint-André provoquant des dégâts très importants et fort heureusement aucune victime. Les cases inondées ne se comptent plus et le réseau routier a beaucoup souffert. Au lotissement Les Cazal, c'est la deuxième fois que des familles sont impuissantes devant le torrent d'eau qui passe dans leur maison.



La pluie, l'érosion, mais aussi, à Saint-André comme à Sainte-Suzanne, de drôles de façons de construire



Deux fois en une semaine, avec parfois des hauteurs d'eau dépassant 1,50 mètre



M. Claude Mussard, lotissement Les Cazal, à Saint-André : « J'habite la depuis vingt-sept ans, et c'est la deuxième fois en moins d'une semaine que nous sommes inondés. La municipalité aurait dû récurer le canal Mazure entre temps »

C'est selon la météo n'était qu'une simple bande nuageuse, a provoqué un véritable déluge à Saint-André rendant les routes difficilement, voire totalement impraticables et laissant une trentaine de foyers sans rien sinon une maison complètement envahie par les eaux. Au lotissement Les Cazal au centre ville, dernière la piscine, six familles sont en état de choc. C'est la deuxième fois en moins de huit jours que les foyers envahissent leur habitation. C'était mardi dernier et en l'espace de quelques heures, l'eau est montée à près de 1,20 mètres dans ses six cases construites en bordure d'un canal qui passe par la pour se déverser dans la Ravine sèche. A ce moment là, ils avaient trouvé la cause de cette inondation, première du genre dans ce secteur.

« Rien que nous corps »

C'est en effet la construction d'un terrain de tennis en contrebas du cours d'eau qui en était la cause principale. Les buses d'évacuations installées en souterrain étant trop étroites. Les travaux de modification devaient commencer hier matin et des buses plus importantes devaient y être installées. Comble de malheur, c'est dans la nuit de dimanche à lundi que des pluies encore plus importantes sont tombées.

Claude Mussard un quinquagénaire du coin ne cache pas son désarroi devant une telle calamité. « La mairie l'avait dit et n'aurait rien fait mais moi j'ai pas un compte avec nous. C'est dans la nuit que nous la réveillée et que nous l'était en plein dans l'eau. Le niveau l'était encore plus haut plus d'un mètre cinquante, avance-t-il les larmes aux yeux. La dernière fois la gâche sauve deux trois tris à l'affaire mais là, non qui nous corps nous la gâche tris ».

Même son de cloche chez Mme Nourby qui est en état de choc et qui elle aussi a tout perdu. « On fait un effort pour acheter un peu de matériel pour m'installer dans l'école et puis, na pu rien. La mairie la dit va donne à nous 3.000 francs, kosa nous sava fait avec ça. Moins la perde tout cet moi navait. Mon mari y voulait tacher carreaux pour m'êt à terre et deux trois meubles, heureusement que moi la dit non. Sinon moi n'aurait devenu folle à voir tout ça partir ».

Les pluies torrentielles ont commencé vers les 21 heures trente sur la commune. Ininterrompues jusque vers les sept heures hier matin : dix heures durant. Moment où le préfet en personne est venu sur place pour constater, secondé par Alain Coullas le sous-préfet de la circonscription. Déjà pendant la nuit, dès 1 heure, Serge Camatchy, responsable du plan Orsec mettait en place un dispositif d'hébergement dans le LEP et l'école Félicienne Jean au centre ville. Les pompiers de Saint-André renforcés par ceux de Saint-Benoît et de Saint Denis ont dû faire 150 sorties et reçu pas moins de 253 appels. Les gendarmes sont arrivés sur le terrain vers les quatre heures, et un peloton mobile est venu de Saint-Pierre, le tout sous la houlette du capitaine Grech. L'inspecteur chef divisionnaire responsable de la circonscription était lui aussi sur le pied de guerre avec ses hommes.

Nids... d'autruche

Vers les 3 heures du matin, devant le déluge, Serge Camatchy fait appel au maire. « J'ai mis près d'une demi heure pour venir de mon domicile jusqu'à la mairie, explique Jean Paul Virapoulle. « Il pleuvait des cordes et on n'y voyait rien. De mémoire de Saint-Andréen, on avait rarement vu cela. Moi en tous cas, jamais ! » Mobilisation générale de tous les secours pour ce que d'ores et déjà, les habitants les plus âgés de Saint-André comparent au cyclone de 1946.



La chaussée (il est vrai déjà pitoyable) a souffert avenue de l'île de France comme dans toute la commune

Car en bien des endroits les habitants de la commune ont souffert. Le chemin Lagourgue qui d'ordinaire supporte bien les pluies est devenu une véritable rivière de boue et on ne compte plus les cases inondées. Au lotissement Satec dans ce même coin, les rues du lotissement ont été inondées ainsi que de nombreuses cases. Le chemin du Centre a subi le même sort, laissant les riverains dans l'inquiétude.

Du côté du réseau routier, les dégâts sont impressionnants. L'avenue de l'île de France, celle qui passe devant la mairie accuse des trous énormes et la circulation a été perturbée pendant une bonne partie de la journée.

Néanmoins, une fois l'acalmie revenue, on a commencé à panser les plaies et combler les nids... d'autruche. « Il est indispensable de parer au plus pressé afin que les secours puissent intervenir en cas de nécessité, estime le sous-préfet qui a lui-même lancé les travaux de première urgence. Certes les canaux d'évacuation n'étaient pas correctement recrus mais il y a aussi un peu d'insouciance de la population. Dans un des regards nous avons retiré un vieux frigidaire et des matelas mousses. La population devrait faire un peu plus attention et ne pas prendre les avaloirs pour des poubelles d'autant que des caisses à ordures sont mises à leur disposition ».

Si malgré les dégâts seules une trentaine de familles ont été hébergées dans les centres qui sont le Village du troisième âge, l'école Félicienne Jean et le LEP, c'est que la solidarité familiale a fortement joué. Car le nombre de sinistrés n'est pas encore connu. L'heure a été à la sauvegarde des vies humaines. Malgré le beau temps revenu, les pompiers restent vigilants et deux numéros de téléphone sont à retenir : le 46.00.18 et le 46.24.24.

Mady LEBEAU

Avec les SNACKS produits apéritifs



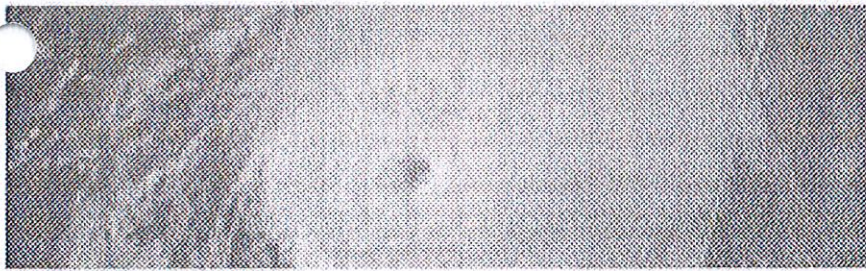
AMUSEZ-VOUS ET GAGNEZ DE SUPERS LOTS

Dans chaque paquet de



une image à coller dans l'album WWF

**Une V.W POLO
5 SUZUKI TS 50 EA
10 VELOS BICROSS
500 T-SHIRTS**



ST-ANDRE

Février 1993

«Bilan provisoire selon les services municipaux après ces quelques jours d'un déluge qui commence à durer, près de 500 maisons ont été envahies (plus ou moins) par les eaux».

Le Quotidien, 2 mars 1993.

«A Saint-André, le premier magistrat de la ville signale que, si les pluies continuent, «des débordements de rivières sont à craindre dans les quartiers de Bois-Rouge et de Rivière-du-Mât les Bas». En conséquence, le député de la 5^{ème} circonscription presse le préfet d'organiser avec les présidents des deux assemblées et tous les maires concernés une «importante réunion de travail pour définir les objectifs et des moyens coordonnés de protection des personnes et des lieux habités contre les crues».

Le Quotidien, 2 mars 1993.

«On aurait pu éviter que l'avenue de l'Île-de-France ne se transforme en torrent de boue. Cette eau vient des champs de cannes de Dioré dans les Hauts et du terrain Payet actuellement en friche, et finit dans un canal : le canal Payet. Cet avaloir rempli de déchets divers n'a pu absorber ce supplément d'eau».

Le Quotidien, 14 février 1990.

Février 1987, Clotilda

«Deux voitures sont tombées dans des crevasses au centre-ville.

Des crevasses causées par le débordement de la Ravine Sèche. (...) De nombreuses cases ont été inondées au Chemin Maunier, à la Rivière-du-Mât les Hauts et les Bas, à Ravine-Creuse, au Chemin Deschanets... Le nombre de personnes sinistrées s'élève à environ 300».

Témoignages, 16 février 1987.

«Partout, les routes ont durement souffert de la pluie et en plein centre-ville, la circulation est devenue impossible sur un tronçon situé entre la mairie et la rue de la Gare».

Le Quotidien, 17 février 1987.

«De mémoire de Saint-Andréen, on n'a jamais vu ça : la Ravine Sèche (...) quittant son lit pour emprunter l'ancienne nationale 2 (avenue de l'Île de France). On imagine que tout cela ne s'est pas fait en douceur : c'est un véritable torrent qui a, pendant plusieurs heures, taraboté, raviné tout l'avenue».

Le Quotidien, supplément spécial

Clotilda, 1987.

«Le nombre d'interventions des pompiers seuls - 150 - donne la mesure de celui des familles gravement touchées par les inondations.

Celles-ci furent particulièrement graves à Champ-Borne, Rivière-du-Mât les Bas, Ravine-Creuse et Dioré. Quant au Chemin Maunier, on aurait pu y circuler

MEMOIRE

Février 1990

Une rivière de boue

«Au lotissement Les Cazals, au centre-ville, six familles sont en état de choc. C'est la deuxième fois en moins de 8 jours que les flots envahissent leur habitation. C'était mardi dernier et en l'espace de quelques heures, l'eau est montée à près de 1,20 mètre dans ses six cases construites en bordure d'un canal qui passe par là pour se déverser dans la Ravine Sèche (...). «Le Chemin Lagourgue qui d'ordinaire supporte bien les pluies est devenu une véritable rivière de boue et on ne compte plus les cases inondées. Au lotissement Satec (...), les rues ont été inondées ainsi que de nombreuses cases. Le Chemin du Centre a subi le même sort, laissant les riverains dans l'inquiétude».

Le Quotidien, 13 février 1990.

SAINT-ANDRÉ

Cinq fois plus que Hyacinthe

Saint-André avait reçu une enveloppe de 5 millions de francs pour la réparation des voiries communales après le passage de Hyacinthe en 1980.

P our les dégâts causés par Clotilda, la facture pourrait être cinq fois plus élevée, indique la mairie. Partout, les routes ont durablement souffert de la pluie et en plein centre-ville la circulation est devenue impossible sur un tronçon situé entre la mairie et la rue de la Gare. A Champ-Borne, l'eau qui est montée de plusieurs dizaines de centimètres a fortement endommagé les chaussées mais aussi les cultures. Il faudra également revoir la protection des berges de la rivière du Mât et des ravines ainsi que le barrage fortement endommagé. Le réservoir Dioré ne reçoit plus d'eau en quantité suffi-

sante et l'alimentation de la commune si elle s'améliore reste malgré tout incomplète.

Une réunion du maire et de ses adjoints cette après-midi en présence du sous-préfet de Saint-Benoît permettra de chiffrer un premier bilan. D'ores et déjà, chaque adjoint a pour son secteur recensé les demandes d'aide émanant des particuliers. Parmi l'ensemble des quelque 300 sinistrés accueillis par la commune dans les centres d'hébergement, une vingtaine n'avait toujours pas pu regagner leur case hier.

Cette case a été construite... dans l'ancien Grand Canal !



SAINT-BENOÎT

Priorité de désenclavement pour l'Ilet-Cocos

Il suffit d'avoir vu la mairie de Saint-Benoît, hier matin, pour réaliser, s'il en était besoin, que Clotilda a sévèrement touché dans leur case un bon nombre d'habitants de la commune. Plusieurs dizaines d'entre eux envahissaient en effet le hall et le couloir de l'Hôtel de ville pour demander une aide de la commune. Un service d'accueil de 6 personnes fut

permis une première évaluation des dégâts sur les plans de l'habitat, de la voirie et des réseaux. Le problème humain le plus immédiat concerne 5 familles qui ont tout perdu. Sur l'ensemble de la commune, une cinquantaine de maisons sont fortement endommagées, quoique encore habitables.

Les dégâts sur le réseau routier

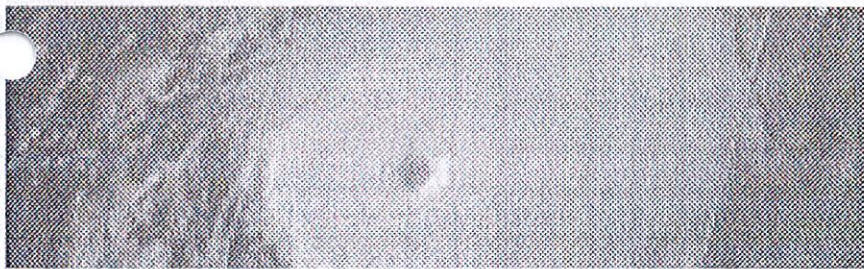
transmise à la préfecture pour trouver une solution, au moins pour les piétons, dans les plus brefs délais.

Lorsque la passerelle sur le pont en réfection a été emportée jeudi soir, les réseaux d'eaux usées et les câbles téléphoniques qui desservaient le centre-ville (partie rive gauche) ont été coupés. Le maire a souligné qu'il dépendait d'une bonne coordination

PLAINE-DES-PALMISTES

168 millions de tonnes d'eau en 4 jours

La Plaine-des-Palmistes a battu le record de pluviométrie de La Réunion pendant les quatre jours de passage de Clotilda. 2 000 mm d'eau ont inondé la commune alors qu'au moment de Hyacinthe il était tombé 4,2 m de pluie en 13 jours. Au total le territoire de la Plaine-des-Palmistes a reçu environ 168 millions de tonnes d'eau. De quoi ne plus en manquer pour longtemps. Et pourtant, pas une goutte d'eau n'a coulé dans des centaines de robinets pendant plusieurs jours, en raison de la destruction de plusieurs capteurs à Bras-Noir, Geneviève, Pierre-à-Rasoir. La situation est aujourd'hui presque redevenue normale mais de nombreux branchements d'eau, de téléphone ou d'électricité reste à faire chez les particuliers. Le monde agricole a également beaucoup souffert : 4 bovins ont été emportés par les ravines en crues, un millier de poulets ont péri, novés chez un seul éleveur.



ST-ANDRE

en barque au plus fort du passage de Clotilda».

Le Quotidien, supplément spécial Clotilda, 1987.

Hyacinthe, janvier 1980

«A Saint-André, la route du Bras-des-Chevrettes - où une station service et une boutique ont été quelques peu dévastées - s'est transformée en torrent de boue et de débris dévalant dans la rue centrale qu'elle a laissée jonchée de débris. Quant au passage sous le pont de la route d'évitement, près des bretelles de dégagement en direction de Ravine-Creuse, il a été transformé en un lac profond de 1,50 mètres. La ravine traversant la ville, dont une partie est endiguée jusque derrière la

mairie, elle, a très sensiblement monté de niveau, véritable torrent charriant galets, ordures, troncs d'arbres, arbrisseaux (...).»

Le Quotidien, 23 janvier 1980.

Denise, janvier 1966

«Près de Saint-André, toute circulation sur le chemin départemental 48 est impossible».

JIR, 1er janvier 1966.

Jenny, mars 1962

«En plus des victimes qu'elle a fait en s'abattant sur le rivage, en trombe parfois - la brutalité et la rapidité de son coup ne permet pas d'imaginer autre chose -, la mer en a fait d'autres au large».

Le Progrès, 7 mars 1962.

SAINT-ANDRE

Clotilda coûte 34 millions aux équipements publics

Reconstruire durablement

JEAN-PAUL Virapoulle réunissait hier ses adjoints en mairie de Saint-André pour une première évaluation des dégâts causés par Clotilda. La note totale, concernant les équipements publics, est très lourde: elle s'élève à près de 34 millions de francs. C'est évidemment la voirie communale qui a le plus souffert, puisque les dégâts constatés se montent à 25,4 millions. Une addition salée que le député-maire a justifiée par la volonté « de ne pas jeter l'argent à la mer en reconstruisant comme avant. Sinon, au prochain cyclone, on recommence », a-t-il commenté. « Il faut que le gouvernement, les assemblées locales, nous donnent les moyens de construire dura-

blement. Il faut pour cela des chemins bien conçus, avec accotement et caniveaux. C'est pour cela que nous ne pouvons pas comparer avec Hyacinthe ».

Au niveau des équipements publics, le reste de l'addition comprend 5,8 millions pour les bâtiments et édifices publics, environ 1 million pour la voirie rurale et autant pour les réseaux.

Services municipaux et élus procèdent actuellement à une enquête afin de recenser les pertes subies par les particuliers en biens mobiliers et immobiliers. D'ores et déjà, un constat indique que 40 cases sont inutilisables.

En ce qui concerne les pertes agricoles, les dégâts sont évidemment considérables. Leur évaluation reste cependant difficile dans un délai rapide aux services municipaux, lesquels préfèrent laisser au SUAD, qui dispose d'une antenne permanente à Saint-André, le soin d'assumer cette tâche.

Enfin, Jean-Paul Virapoulle a tenu à remercier tous les responsables et participants du plan Orsec pour leur travail pendant la dépression.

Le maire reçoit aujourd'hui, en début d'après-midi, le préfet pour une tournée de la commune aux endroits les plus sinistrés. Jean Anciaux se rendra ensuite à Saint-Benoît.

QUOTIDIEN, 18.02.87



ST-ANDRE

Mars 1931

«Champs de cannes écrasés, pertes évaluées à 60% si la sécheresse ne survient pas (...). Trente cases en bois recouvertes en paille renversées. Vergers très éprouvés».

Le Peuple, 10 mars 1931.

Mars 1913

«Le manioc planté sur les hauteurs a été couché et brisé par le vent ; dans les parties basses, le manioc penché par les premières brises a été ensuite submergé par les eaux. Il est considéré comme totalement perdu».

Le Peuple, 9 mars 1913.

Mars 1904

«Le 20 mars, le raz de marée existe de la Possession à Sainte-Rose, les lames deviennent de plus en plus énormes, et menacent de tout enlever bientôt si elles grossissent encore».

Rapport sur

«Le cyclone des 21-22 mars 1904 à l'île de La Réunion», 1905.

«Dans la partie du Vent, on signale de nombreux remblais emportés par la mer. Sans communication régulière, on ignore si les ponts n'ont pas souffert».

Le Journal de l'île de la Réunion, 25 mars 1904.

MEMOIRE

Janvier 1850

Le remou monte au dessus de la pile

«Vers les neuf heures du soir, une pluie torrentielle a commencé à tomber jusqu'au lendemain à 7 heures du matin ; toutes les rivières étaient hautes à un degré effrayant ; la rivière du mât avait tellement grossi que le remou montait au dessus de la pile; eu égard à la profondeur du lit que cette rivière s'est creusée en 1844, elle contenait plus d'eau, ainsi que toutes les autres rivières, que dans l'inondation de 1844. Quelques emplacements du voisinage du pont de la rivière du mât ont été submergés par les eaux pluviales, un grand nombre de cases du bourg de Saint-André ont été inondées par l'eau des ravines qui coulait avec impétuosité».

Rapport au Commissaire central,

30 janvier 1850.

SAINT-ANDRE

« Zone sinistrée »

Le responsable du PC ORSEC de Saint-André, Serge Camatchy ne passe pas par quatre chemins : « Saint-André est une zone sinistrée. Il n'y a plus rien ».

500 personnes ont trouvé refuge dans les centres d'accueil à partir de dimanche. Depuis, certaines d'entre elles ont regagné leur domicile et vont réparer le plus urgent. D'autres ont été logées chez des amis ou dans la famille. Il reste encore 250 sinistrés à la charge de la commune.

La région la plus touchée dans cette commune a été Dioré, un écart assez isolé sur la route de Salazie. Dès lundi, une équipe est partie sur le terrain recenser tous les dégâts. En fonction de travail. « Il y a des urgences, notamment pour les familles qui ont tout perdu : maison, meubles, vêtements, souligne

Serge Camatchy. « Et il ne faut pas oublier les établissements scolaires dont les réfectoires ou préaux ont été endommagés. Dans certaines écoles, il faudra changer tous les nacos ».

Dans la journée de lundi, un comité d'exploitants agricoles a été reçu à la mairie. Les planteurs ont dit avoir perdu beaucoup d'argent car ils venaient de mettre l'engrais dans leurs champs. Ils ont déclaré par ailleurs que Firinga aura des conséquences néfastes sur le développement de la canne, et qu'ils n'obtiendront jamais le même rendement que les années précédentes. « C'est la première fois que j'ai vu les cocotiers souffrir autant » a souligné Serge Camatchy.

En principe, l'alimentation en eau et en électricité devait être rétablie hier soir à Saint-André.

DANS L'EST

LES « PASSAGES PLUVIEUX » ET LES « GRAINS ORAGEUX »

La terminologie météorologique a des aspects qui échappent à beaucoup de profanes. Le bulletin diffusé hier matin par la presse faisait état, dans ses probabilités, de « passages pluvieux » sur la moitié nord de l'île pour le matin, et « d'averses pouvant prendre le caractère de grains orageux », pour les régions de l'est réunionnais.

En fait, entre ces différentes définitions des eaux qui nous viennent du ciel, cette région orientale a connu pendant des heures — et cela depuis lundi après-midi 17 heures, jusque vers hier midi — des pluies que nous qualifierions, nous les profanes, de diluviennes. Et elles le furent suffisamment pour que des hauts jusqu'aux bas ruissellent rivières, torrents, rivières et autres cours d'eaux temporaires, qui ont occasionné de sérieuses inondations sur les parties littorales. Et aussi quelques gênes pour la circulation : tout cela surtout de Sainte-Marie à Saint-Benoît en passant bien entendu par Sainte-Suzanne, Saint-André, et Bras-Panon, en remontant dans la cirque de Salazie.

« Passages pluvieux, averses et grains orageux » en quelques heures ont donc fait de cette région du littoral une vaste flaque d'eau, la fournissant en torrents subits et la noyant avec assez de générosité, pour que toute la circulation non indispensable et urgente soit interdite.

Vers Saint-Benoît, au Bourbier, la RN 2 a été noyée sous un mètre cinquante d'eau, coupant tout accès aux véhicules légers qui pouvaient cependant passer par la route de Takamaka jusqu'à l'Abondance.

A Bras-Panon, les responsables

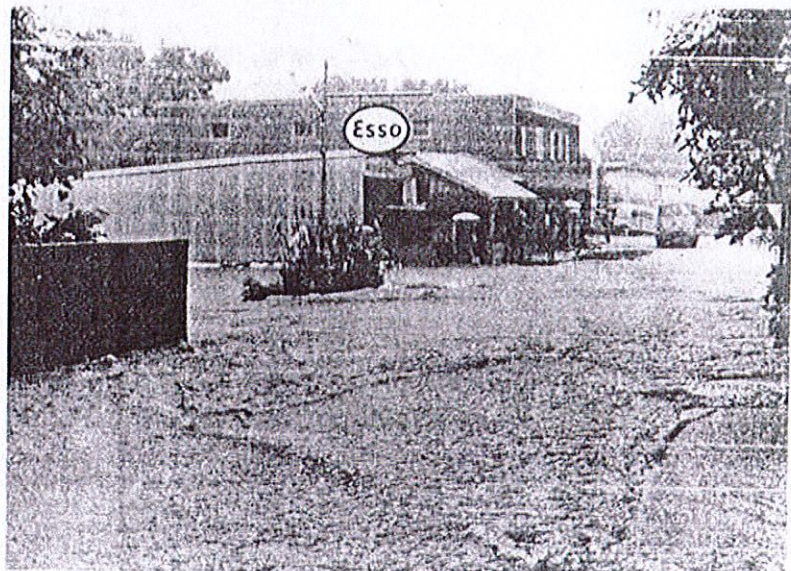
de l'antenne locale du plan ORSEC ont été convoqués à midi, et les enfants du centre aéré de vacances ont été ramenés chez eux en début d'après-midi.

A Saint-Benoît, des dispositions ont été également prises pour l'accueil d'éventuels sinistrés.

Le torrent dans la rue centrale

La rivière du Mât, largement alimentée par toutes les eaux du cirque de Salazie et du bras des Lianes, descendait avec violence vers l'océan, tourbillonnant impétueusement à son passage sous le pont qui porte son nom et creusant encore les falaises qui bordent son lit.

A Saint-André, la route du Bras-de-Chevrettes — où une station service et une boutique ont été quelque peu dévastées — s'est transformée en torrent de boue et de débris dévalant dans la rue centrale qu'elle a laissée jonchée de débris. Quant au passage sous le pont de la route d'évitement, près des bretelles de déviation en direction de Ravine-Creuse, il a été transformé en un lac profond de 1,50 mètre. La ravine traversant la ville, dont une partie est endiguée jusqu'à derrière la mairie, elle, a très



Sur la route de Bras-de-Chevrettes, la station service a été inondée.

sensiblement monté de niveau, véritable torrent charriant galets, ordures, troncs d'arbres, arbrisseaux arrachés qu'elle a déversés dans la

Grande Rivière Saint-Jean à Quartier-Français, dont l'accès du pont était rendu difficile.

Large flaques d'eau à Cambuston encore, au carrefour de la Marine Bois-Rouge à Sainte-Suzanne, à la Mare, Sainte-Marie, rendant très précaire voire impossible toute circulation.

Une situation qui avec les heures a fait prendre de sérieuses mesures aux autorités départementales et devraient mieux alerter les parents inconnus qui font tous les jours leurs enfants près des caniveaux, ruisseaux, rivières et autres cours d'eau.

Quant aux mesures prises pour l'interdiction de toute circulation, sauf en cas d'extrême nécessité, elles semblent avoir été suivies. Même si on considère le nombre d'usagers de la route qui doivent absolument circuler !

Avant qu'il ne sèche, l'Est réunionnais reste à l'écoute des messages qui lui parviennent par la radio et la télévision.

« Passages pluvieux, averses ou grains orageux »... Il doit savoir, comme on le lui a dit, qu'il se trouve en pleine saison des pluies, sous quelque forme qu'elles soient. Et qu'il sache aussi comme tout le monde que l'hyacinthe a fait demi-tour et redescend vers le sud-est, promesse certaine de nouveaux passages pluvieux. Les meilleurs spécialistes peuvent le dire... sans se mouiller.

Dans l'après-midi, après les violences et les dégâts, le réseau routier s'était un peu amélioré permettant une circulation plus facile à la satisfaction des usagers, celle des transports en commun.

Georges ANDRE

Préserver la jeunesse de son corps c'est facile avec Slendertone

De quoi souffrons-nous ? de la vie moderne. Nous ne bougeons plus, nous mangeons mal. Les muscles eux-mêmes ayant perdu leur fermeté ne sont plus capables d'assurer leur rôle essentiel. L'ensemble des fonctions vitales se ralentit, l'amplitude

de la respiration diminue et c'est l'accélération rapide du processus de vieillissement.

Il faut bien avouer que la répétition incessante de mouvements monotones est horriblement ennuyeuse.

Conclusion on ne fait rien.

Aussi pour ne pas prendre le risque de ne rien faire il vous reste une solution...

Il reste Slendertone



51, rue J. Olivier
ST-DENIS Tél. 20.04.78



UN MORT

Le nord-est et l'est ont été certainement avec le nord, les régions les plus touchées par les cumulo-nimbus qui hier ont déchargé leurs trombes d'eau. La circulation a été coupée une bonne partie de la journée notamment à quatre endroits : la Mare, Sainte-Suzanne, Quartier-Français et Saint-Benoît.

● **SAINT-SUZANNE.** En raison de la montée des eaux de la rivière Saint-Jean, quatre personnes ont dû se réfugier sur le toit de leur maison, située derrière l'école de Quartier-Français et recouverte de deux mètres d'eau.

Elles ont été évacuées par hélicoptère, les pompiers ne pouvant s'approcher à plus d'un mètre à cause de l'inondation du chemin.

● **SAINT-ANDRÉ.** La famille Boissedy, qui habitait à la Cressonnière, a été chassée de sa case par les inondations. Le lit de la ravine situé derrière sa maison, sec depuis longtemps, s'est à nouveau gorgé d'eau.

A la Rivière-du-Mât, cinq maisons ont été envahies par 1,50 mètres d'eau et les familles évacuées.

De même à la Ravine-Creuse, trois personnes ont été recueillies au centre d'hébergement.

Toujours à Saint-André, deux

malades, une femme enceinte et un blessé grave, ont été évacués par hélicoptère à partir du terrain de football, car les routes étaient coupées. Au total les pompiers ont dû intervenir une trentaine de fois.

● **SAINT-BENOÎT.** Le niveau des eaux de la rivière des Marsouins a monté dangereusement. On est à un mètre de la cote d'alerte. La maternité située non loin du pont de la rivière des Marsouins risque d'être inondée.

Une jeune femme de trente et un ans, Mme Solange Chamand a été retrouvée noyée cet après-midi vers 16 h dans le bras Madeline.

Mais, d'après les pompiers, tout semble indiquer qu'il s'agit d'un suicide. Les secours, une fois sur les lieux, ont en effet retrouvé tous les vêtements de la victime, soigneusement pliés à proximité des berges de la rivière.

Saint-André

Glissement de terrain à la Rivière-du-Mât

La famille Moreau revient de très loin. Un important glissement de terrain a en effet contourné leur habitation. "Un miracle" rapportait hier M. Moreau encore sous le choc.

Cela s'est produit lundi après-midi alors qu'il pleuvait abondamment sur Saint-André. Victor Moreau, sa femme et ses enfants se trouvaient dans leur petite maison en bois sous toiles, écoutant les nouvelles du mauvais temps à la radio. Vers quinze heures, M. Moreau entend un grondement dehors: "C'était un gros bruit. Comme une falaise qui s'écroulait. J'ai tout de suite compris qu'il se passait quelque chose et qu'on était en danger. On ne savait plus quoi faire, on n'a plus bougé et on a attendu. On entendait les rochers qui s'écrasaient en bas de notre maison. J'ai cru au pire mais le bon Dieu était avec nous."

Un miracle. Le glissement de terrain a contourné la maison de la famille Moreau. Sous la force de l'eau, de gros rochers se sont détachés de la falaise ainsi que des arbres. La famille Moreau l'a vraiment échappé belle. Le fils de Victor Moreau, qui habite pour sa part à quelques

mètres de l'endroit où s'est produit le glissement de terrain, revient lui aussi de très loin: "On aurait pu tous y passer."

Hier matin, le député-maire Jean-Paul Virapoulle, son deuxième adjoint Serge Camatchy, les services techniques et les pompiers se sont rendus sur place. "C'est la première fois qu'un glissement se produit à cet endroit", déclarait Serge Camatchy. "C'est un miracle. Notre équipe arrivée sur les lieux a dégagé la route et dévié l'eau vers la rivière. Les Moreau étaient encore en état de choc. Il y a encore des blocs de rochers qui sont restés accrochés à la falaise. Ils risquent de tomber. C'est un endroit particulièrement dangereux et à risque". Une enquête sociale et administrative sera prochainement réalisée. La mairie étudie la possibilité de reloger ces deux familles: "On ne peut plus les laisser vivre ici. Il nous faudra prendre rapidement une décision", ajoute Serge Camatchy.

Bernard Batou



Un important glissement de terrain a eu lieu à la Rivière du Mât les Hauts lundi

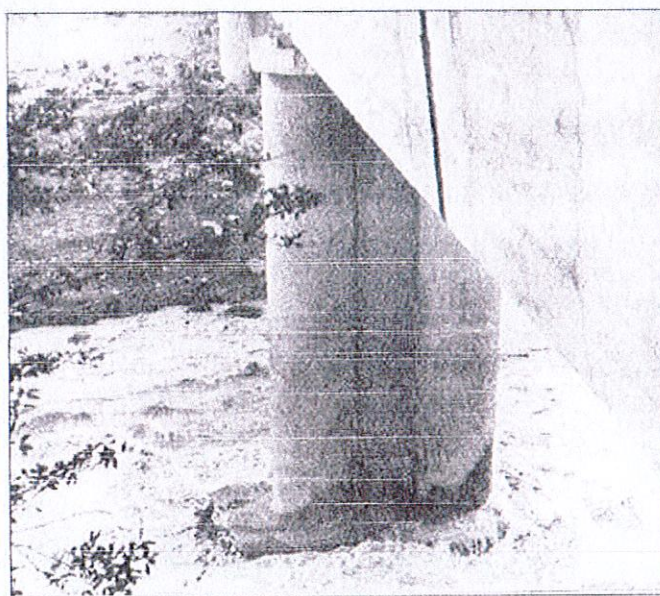
Rivière des Galets

Le pont n'a pas bougé

Une des piles du pont en béton de la rivière des Galets était sous haute surveillance hier. Rongé par les eaux en furie, le pied de la pile, pourtant enfoui à l'origine sous quatre mètres de gravats, était devenu apparent.

L'ouest du département a été épargné par le mauvais temps qui a sévi sur l'île ces derniers jours. Cependant, quelques orages ont suffi pour faire déborder les rivières et maintenir la rivière des Galets en crue avec même un renforcement des flots dans le milieu de la nuit de lundi à mardi.

Une des piles qui supporte le pont en béton de la rivière des Galets a eu à subir les assauts des eaux boueuses. Plantée en plein milieu d'un des "bras" de la rivière, elle a connu les fortes pluies de Colina, puis d'Edwina. Résultat: son piétement, normalement enfoui sous près de quatre mètres de terre et de galets, est devenu apparent, soulevant les plus vives inquiétudes chez les ingénieurs de la DDE. "On ne sait pas ce qui se passe en dessous. Mais avec le cou-



Les eaux en furie ont provoqué des érosions tout autour de la pile

rant, il y a un fort risque d'affouillement. Si cela persiste, on pourrait avoir une situation identique à celle du pont de la rivière des

Roches", indiquait un technicien de la DDE.

Aussi, par simple précaution, avec l'aval du sous-préfet de Saint-Paul, Bernard Le

Menn, vers 23h30 lundi soir, les agents de la subdivision de l'équipement basculaient la circulation sur l'ancien pont métallique. "On a préféré

cette solution plutôt que prendre des risques. Et c'était plus facile pour nous pour la surveillance".

Interdit à 23h30, le pont en béton qui enjambe la rivière des Galets était rendu à la circulation dès 6h hier matin. Entre-temps, les ingénieurs de la DDE avaient vérifié la solidité de la pile et effectué des relevés topographiques sur le tablier. "Le pont n'a pas bougé d'un millimètre. Toutes les deux heures, nous allons tout de même effectuer des mesures", expliquait Michel Hoareau, responsable de la subdivision de la DDE à Saint-Paul.

Pour plus de précaution cependant, dans la matinée d'hier, deux plongeurs de la Société générale des travaux publics spéciaux (SGTPS) devaient se rendre au pied du pylône pour un examen approfondi. Pour ce faire, des engins de l'entreprise Dumez tentaient en amont de dévier le cours de la rivière pour diminuer la force du courant au niveau de la pile et permettre aux hommes-grenouilles de travailler avec le maximum de sécurité. "Une fois qu'on aura constaté

l'ampleur des dégâts, on injectera du béton à prise rapide afin de consolider la pile".

Malheureusement, l'opération ne pourra pas être menée à bien: en effet, en fin de matinée, la pluie redoublait d'intensité et augmentait la force du courant.

Face à cet obstacle imprévu, vers 16h, les autorités ramenaient la circulation sur une seule voie sur le pont, ce qui provoquait un embouteillage monstre dans le sens le Port/Saint-Paul.

Et à partir de 20h hier soir, pour permettre des contrôles de surveillance de l'ouvrage, la circulation était, pour la seconde nuit consécutive, basculée sur le pont métallique cela jusqu'à 5h ce matin "si les différents examens sont satisfaisants", prévenait un technicien de la DDE.

Aujourd'hui, de nouvelles inspections vont être menées. Pour cela, les ingénieurs de la DDE misent fort sur une accalmie du temps qui leur permettrait de consolider la pile et éviter tout risque d'affaissement de la chaussée.

J.F



BOIS-ROUGE

CAMBUSTON

Clotilda, février 1987

«A Quartier-Français, la rivière Saint-Jean débordait jusque sur la Nationale 2 et, vers 18 heures, empêchait toute circulation dans les deux sens. Aux alentours et à Cambuston, on pouvait apercevoir de nombreuses cases menacées par les eaux».

Le Quotidien, 12 février 1987.

Février 1948

«L'usine de Bois-Rouge a été, comme en 1945, très sévèrement atteinte par la mer et la violence des vents».

Le Progrès, 2 février 1948.

Février 1932

«Les écuries du Bois-Rouge, ainsi

qu'un pan de mur de la distillerie, ont été enlevés par la mer. Un grand garage nouvellement bâti (...) a été écrasé».

*Les Feuilles Hebdomadaires,
14 février 1932.*

Février 1892

«Les cabanons des engagés de cet établissement ont été fort endommagés. Le ras de marée a été violent, les lames ont pénétré même jusqu'aux camps, enlevées leurs toitures en tuiles. Les hommes ont perdu tous leurs animaux ; le pont de cette marine a été enlevé par la force de la mer (...)».

*Rapport au Directeur de l'Intérieur, 21
février 1892.*

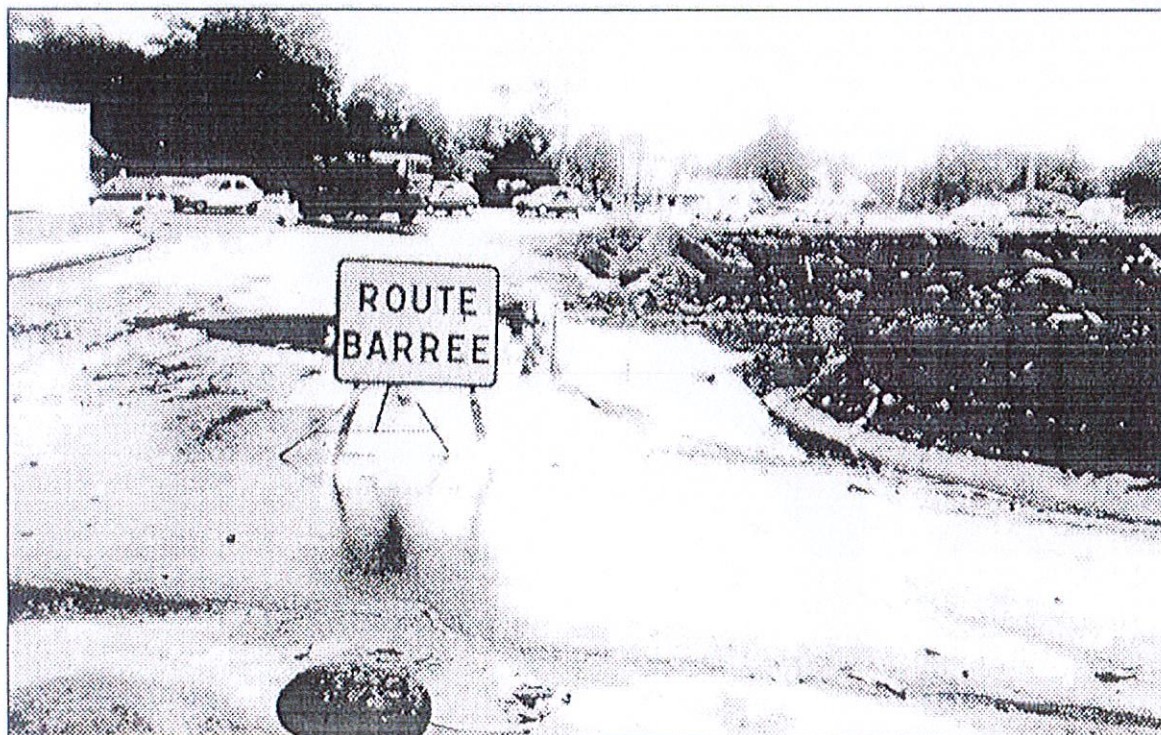
MÉMOIRE

Bois-Rouge (mars 1904)

L'employé s'échappe par la fenêtre

«Au Bois-Rouge, la mer a transporté d'énormes galets jusque dans l'usine, le pavillon de l'employé situé en avant de l'établissement a eu la porte enfoncée par la mer, et c'est par la fenêtre qu'a pu s'échapper l'employé».

*Le Journal de l'Île de la Réunion,
29 mars 1904.*



Fortes pluies - Cambuston, décembre 1993

DRAME A CHAMP-BORNE (SAINT-ANDRE)

Un homme emporté par le Grand Canal

Le drame s'est produit en une fraction de seconde. Un homme de 26 ans a été emporté par les eaux du Grand Canal à Champ-Borne (Saint-André). Alexis Azor laisse derrière lui une femme et un bébé de six mois.

D EPUIS hier midi, c'est la consternation et le désespoir chez les familles Boyer et Azor demeurant à Champ-Borne (Saint-André). Alexis Azor, un jeune homme de 26 ans, a été emporté par le Grand Canal sous les yeux de ses proches impuissants.

Les larmes aux yeux, les traits marqués par le chagrin, M. Boyer se souvient du drame qui a coûté la vie à son gendre. « Je ne comprends pas de quoi il a pu se passer. Il y avait pourtant pas beaucoup d'eau sur la route. Le matin, ma belle-mère avait téléphoné chez moi pour nous dire qu'il y avait une ravine près de chez elle qui était entre dans sa maison. Inquiets, nous avons pris la décision de nous rendre jusque chez elle pour lui porter secours. Alexis était là. Il m'a dit qu'il allait faire un tour avec nous pour le cas où nous aurions besoin d'aide ».

Emporté vers la mer

M. Boyer habite sur l'ancienne RNT. Pour aller chez sa parente en difficulté, il faut traverser un ravin, le Grand Canal. En compagnie de deux autres autres membres de sa famille et d'Alexis, ils se mettent donc en route. A proximité du cours d'eau, se trouvent de nombreux bureaux. C'est que, selon des habitants du coin, cela fait de nombreuses années qu'il est asséché. L'eau ne dépassant que peu au-dessus de la chaussée, certains passent et repassent sans penser à un quelconque danger. Le petit groupe qui se trouve Alexis Azor a, un instant précis, traversé pour aller secourir leur parente.

« J'étais juste devant mon



Un témoin de la scène montre l'endroit où est tombé Alexis Azor.

gendre. Tout à coup, je l'ai entendu pousser des cris. Lorsque je me suis retourné, je l'ai vu qui venait de tomber. Je me suis précipité pour essayer de le retenir, mais c'était déjà trop tard. Il était tombé en contrebas dans la rivière et il était emporté vers la mer. Il a sans doute dû perdre l'équilibre en marchant sur un morceau de bois ou sur un

galet ».

De nombreux témoins du drame se précipitent sur le bord de mer pour tenter de repérer le jeune homme. Quelques-uns qui se trouvaient au niveau du restaurant le Beau-Rivage, disent même l'avoir aperçu parmi les vagues faisant des signes. « J'avais l'espoir qu'il puisse regagner le bord pour

M. Boyer. Malheureusement, il ne savait pas trop nager et avec le courant, c'était impossible ». Les secours en arrivant sur les lieux ne pourront malheureusement plus repérer la victime. Quant à l'hélicoptère de la gendarmerie, un moment pressenti pour tenter de retrouver le noyé, il n'a finalement pu intervenir à cause des trombes d'eau qui

continuaient à s'abattre.

Durant toute l'après-midi, les proches et amis de la victime avaient le regard tourné vers la mer tentant d'apercevoir le corps du malheureux. Au chemin Meltrax, là où demeurait Alexis Azor, le chagrin se lisait sur tous les visages de ceux qui étaient venus tenter d'apporter quelque reconfort à la femme du disparu.

Reine-May, prostrée dans sa chambre. Ancien chauffeur-livreur, Alexis Azor se trouvait au chômage depuis quelque temps. Cependant, aux dires de son beau-père, il devait être réembauché dans quelques jours. Le destin en a décidé autrement. Marié depuis trois ans, la victime laisse derrière lui une femme et un bébé de six mois.

SAINT-ANDRÉ

Le lotissement Pelvoisin craint la rivière

« La rivière du Mât est à 50 centimètres du bord. Si ça continue, ça va déborder. Et comme on est juste en face, tout sera certainement emporté ». Depuis samedi, les époux Payet résidant au lotissement Pelvoisin, rivière du Mât les Bas à Saint-André vivent les pieds et même les jambes dans l'eau. Les cases du secteur ont été très sérieusement touchées par les fortes pluies et hier en fin d'après-midi, la situation ne s'est guère améliorée. A un tel point que la plupart des habitants ont préféré se réfugier dans les centres d'hébergement mis en place par la commune, ou bien chez des proches. « Cela fait treize ans que nous sommes là, jamais nous avons vu les eaux monter autant. Dès samedi, nous avons emmené les enfants chez des parents. On reste là pendant le jour mais le soir, on ne pourra

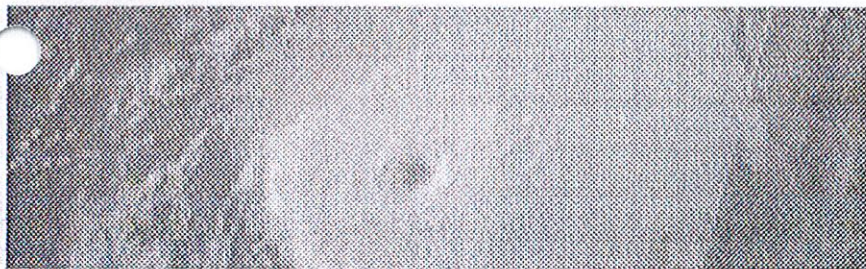
pas. On ne sait jamais. La Rivière peut déborder et tout emporter ».

Rues impraticables

Beaucoup de rues sont impraticables et transformées en véritables cours d'eau. C'est le cas des départementales telles que L'agayès, Lagouque ainsi que le chemin Patein et celui de Champ-Borne ou un père de famille de 26 ans a trouvé la mort emporté par les eaux (voir ci-dessus). En plusieurs endroits, les services municipaux ont dû faire appel à des engins d'entreprises privées pour enlever divers branchages et autres encombrants, venus obstruer les canaux d'évacuation. Bilan provisoire selon les services municipaux après ces quelques jours d'un déluge qui commence à durer, près de 500 maisons ont été envahies (plus ou moins) par les eaux.



Les époux Payet au lotissement Pelvoisin à Rivière du Mât ont vu leur case se transformer en torrent.



CHAMP-BORNE

Colina, janvier 1993

«Tout le littoral de Champ-Borne a été dévasté par la mer, seuls quelques pieds de vacoas ont résisté aux assauts de Colina. Les vagues ont emporté une partie du Beau Rivage...»

Le Réunionnais, 21 janvier 1993.

«Mais c'est à Champ-Borne que Colina a frappé le plus spectaculairement. La mer déchaînée s'est acharnée toute la nuit sur les remblais, et au petit matin, on découvrait le restaurant «Le Beau Rivage», situé juste face à la mer, dans un triste état. Les déferlantes, qui avaient gagné sur près de 10 mètres de plage de galets et près de trois mètres d'élévation, avaient littéralement dévasté l'avant de l'établissement, situé juste à côté des ruines de l'église de Champ-Borne, détruite par le tristement célèbre cyclone Jenny en 1962».

Le Quotidien, 21 janvier 1993.

Jenny, mars 1962

«Mairie sinistrée, toiture enlevée. Dégâts considérables aux habitations. Un wagon vide, avec roues bloquées par caillebotis a été poussé sur les rails jus-

Champ-Borne sous la fureur de la mer

Pas de gros dégâts, à Saint-André, malgré le fait que la commune ait été particulièrement soumise à la violence du vent. Des toits envolés, une maison détruite par un arbre, et une centaine de personnes rapatriées par les pompiers, la police municipale et la gendarmerie vers les centres d'accueil. Le PC ORSEC installé au premier étage de la mairie a tout au long de la nuit coordonné les opérations. Du côté des pompiers, on ne pouvait pas compter, au milieu de la nuit, les interventions. Des interventions d'évacuation la plupart du temps.

Au plus fort de la fureur des éléments, alors que le bref moment d'accalmie lié au passage de l'œil du cyclone s'est achevé, une sinistre rumeur circule : deux jeunes hommes auraient été emportés par la Rivière du Mât. Les pompiers sont prévenus, mais aucune famille du quartier ne signale de disparition. Des gens du quartier, pourtant, ont entendu la rumeur. Apparemment infondée.

Les hauts de Saint-André ont été l'endroit le plus touché de la commune, mais la plupart des habitations endommagées étaient de simples cases en tôle, peu habilitées à résister à des

bourrasques qui dépassaient la centaine de kilomètres/heure. Une cinquantaine d'habitations ont en tout été endommagées.

Mais c'est à Champ-Borne que Colina a frappé le plus spectaculairement. La mer déchaînée s'est acharnée toute la nuit sur les remblais, et au petit matin, on découvrait le restaurant «Le Beau Rivage», situé juste face à la mer, en triste état. Les déferlantes, qui avaient gagné sur près de dix mètres de plage de galets et près de trois mètres d'élévation, avaient littéralement dévasté l'avant de l'établissement, situé juste à côté des ruines de l'église de Champ-Borne, détruite par le tristement célèbre cyclone Jenny en 1961.

Hier, la commune s'employait à améliorer le sort des personnes placées en centre d'hébergement. L'électricité était rétablie en grande partie, ainsi que l'eau courante, «sauf pour des cas très ponctuels dont s'occupe la CISE». Et dans la matinée, à la levée de l'alerte trois, le réseau routier était praticable partout sur le territoire de la commune. Seule la route de Dioré provoquait encore des difficultés de circulation, à cause de la boue accumulée sur la chaussée.

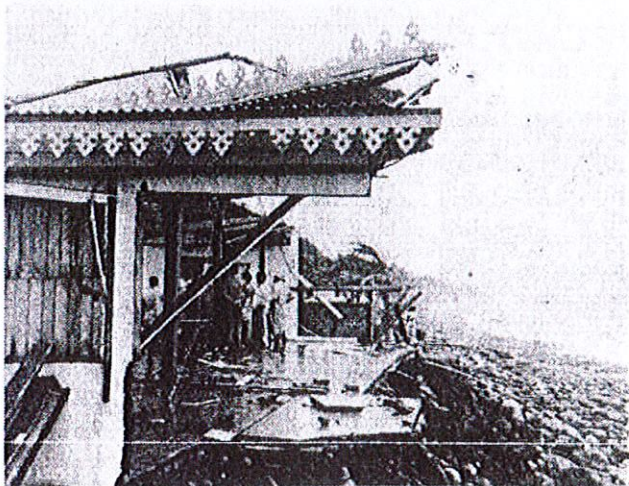
Mémoire

Champ-Borne (mars 1962)

Une ruine, une désolation...

«L'ancêtre du clan des sinistrés de Champ-Borne a soupçonné le désastre qui avait dû frapper les cinq ou six cases et maisons de son petit coin près du canal de la Rivière du Mât quand il a vu l'état de l'église. Trois murs sans charpente et sans toit, une ruine, une désolation... Quand il est arrivé chez lui, on transportait les blessés, une petite fille de 3 ans avait disparu (on devait la retrouver le lendemain sous les galets de la mer). Quant aux maisons et aux cases, il ne restait plus que des débris».

Le Progrès, 7 mars 1962.

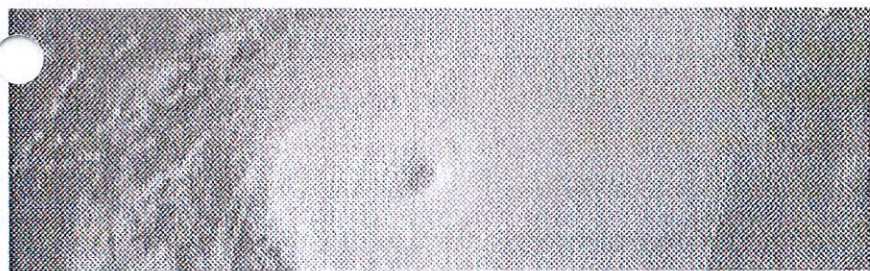


Des vagues de cinq à six mètres de haut ont eu raison du restaurant Le Beau Rivage, de Champ-Borne.

Quotidien, 21 janvier 1993



-FORTES PLUVIES, 1993-



CHAMP-BORNE

qu'au pk 13.700 et renversé. Au Champ-Borne, plusieurs cases emportées par la mer».

JIR, 2 mars 1962.

Avril 1944

«Le cimetière a été envahi par la mer et le village est presque détruit».

Le Progrès, 13 avril 1944.

Mars 1904

«Au Champ-Borne, les dégâts sont indescriptibles. Toutes les paillotes et maisons du littoral ont été emportées par les lames. La grande route n'existe plus, les écoles sont à terre. Le «Colosse» est dans un état pitoyable».

Le Journal de l'île de la Réunion, 29 mars 1904.

«Si le sympathique gouverneur de notre pauvre colonie avait pu pousser une visite un peu plus loin, il n'aurait vu que cases renversées par le vent ou détruites par la mer. (...) Car sur le littoral à 1, 2 ou 3 exceptions près, toutes les cases ont été renversées par le vent, projetées au loin et éparpillées par la mer qui est montée à une hauteur qu'elle n'avait encore atteinte qu'en 1863 au dire des vieux habitants d'ici».

Le Journal de l'île de la Réunion, 6 avril 1904.

Février 1892

«La maison principale du surveillant de rade a fait de l'eau».

Rapport au Directeur de l'Intérieur, 21 février 1892.

CRESSONNIÈRE, RAVINE CREUSE

Hyacinthe, janvier 1980

«La famille Boissedy, qui habitait à la Cressonnière, a été chassée de sa case par les inondations. Le lit de la ravine située derrière sa maison, sec depuis longtemps, s'est à nouveau gorgé d'eau».

Le Quotidien, 23 janvier 1980.

Mémoire

Ravine-Creuse (janvier 1874)

Une petite trombe venant de la mer...

«Dans la nuit du 27 au 28, par le calme le plus profond, une petite trombe venant de la mer a franchi les pas géométriques dans les environs de la Ravine-Creuse, et a enlevé sur son passage deux cases de pauvres gens, et a fait sentir son action sur les arbres et les plantations jusqu'à 5 ou 600 mètres à l'intérieur des terres».

Rapport au Directeur de l'Intérieur, 4 février 1874.

Mémoire

Janvier 1878

Sous les décombres de l'hôpital

«Monsieur le Directeur de l'Intérieur j'ai l'honneur de vous informer que je me suis transporté ce matin au lieu-dit le Champ-Borne, sur la propriété civile du Colosse (...) à l'effet d'opérer les levées de cadavres de six individus de caste indienne, y compris deux enfants dont l'un âgé de 13 ans et l'autre de 6 ans, appartenant au dit établissement, trouvés mort accidentellement sous les décombres de l'hôpital qui s'est effondré ce matin, vers une heure, à la suite d'une trombe de mer».

Rapport du Commissaire de Police de Saint-André, 15 janvier 1878.

A Saint-André Trop d'imprudents

La commune de Saint-André a également été bien arrosée par les fortes pluies. Mais on ne signale aucun problème majeur. La municipalité a pris toutes ses dispositions. L'adjoint Serge Camatchy et ses hommes ont effectué une reconnaissance sur la commune hier dans la matinée. La rivière du Mât s'était déchaînée emportant sur sa lancée beaucoup de débris. L'eau atteignait jusqu'à six mètres de hauteur.

Les curieux étaient nombreux pour assister au spectacle, se montrant même imprudents. "Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu cette rivière aussi forte. Mais heureusement, il n'y a pas de familles qui habitent dans ce secteur. Vers 11 heures, nous nous sommes également rendus sur la route qui mène aux PK3 et PK4. Il y avait un gros rocher sur la route. La gendarmerie a

été avisée pour faire le nécessaire", souligne Serge Camatchy.

Toujours à la Rivière-du-Mât-les-Hauts, deux habitations ont été inondées. Les pompiers et les employés de la mairie ont dû intervenir pour casser une clôture afin de permettre l'évacuation de l'eau. Mais les habitants n'ont pas été évacués.

"Nous avons également eu plusieurs appels des gens qui avaient des problèmes avec leurs cases qui coulaient. Les pompiers ont fait plusieurs interventions. L'essentiel c'est qu'il n'y a eu aucune victime et aucune évacuation jusqu'à présent".

La circulation était bien évidemment très difficile sur les routes de Saint-André, notamment dans les hauts. Au chemin Morin on ne passait plus du tout.

B.B.

40 lits à la salle des fêtes

De nombreuses personnes sont restées bloquées hier à Sainte-Suzanne en raison de la fermeture de route due au mauvais temps. Les bus ne pouvaient plus circuler. Beaucoup de personnes ont pu se débrouiller pour faire demi-tour ou trouver un toit pour la nuit.

Mais d'autres gens se sont retournés vers la mairie qui a mis à leur disposition la salle des fêtes. Quarante lits ont été installés. Ces personnes (hommes, femmes et

enfants) seront donc hébergées jusqu'aujourd'hui. "On allait vers Saint-Benoît où nous habitons. Nos parents nous attendent. On a téléphoné pour leur dire qu'on était coincés à Sainte-Suzanne. C'est la première fois qu'on vit une situation pareille. De plus nous n'avons pas de vêtements, rien. Heureusement que la mairie nous héberge", nous ont déclaré hier soir deux jeunes filles.

1 - On ne canalise pas la nature : elle sait reprendre ses droits

2 - Des tonnes de débris ont été charriées sur les routes

3 - Comme eux, ils sont des centaines à avoir payé leur tribut au ciel

4 - L'abri n'a pas résisté aux flots et aux bourrasques

PME

CONTACT FORMATION

Dans le cadre de ses actions d'information, AGEFOS-PME vous propose

La graphologie : arme secrète du recrutement ?

Intervenant : Anne Naegelen

Graphologue - Diplômée du Centre National de Psycho-Graphologie de Paris - Membre de la Société Française de Graphologie et de la Fédération Nationale des Graphologues Professionnels.

Dates : le 23 février 93 de 10h à 12h à Saint-Denis
le 25 février 93 de 10h à 12h à Saint-Pierre

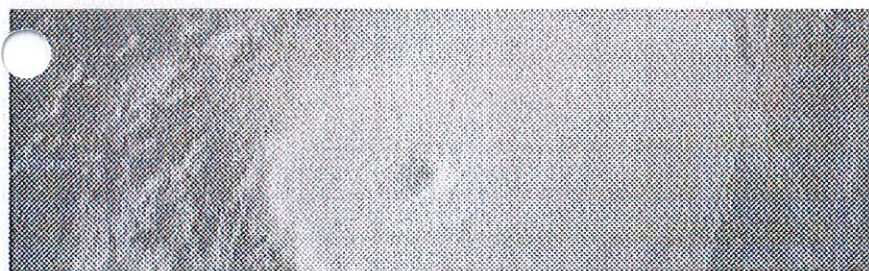
Renseignements et inscriptions gratuites
au 25.08.63

AGEFOS PME.
Notre métier, faciliter la formation

36, rue Suffren - B.P. 310 - 97410 Saint-Pierre - Tél. 25.08.63 - Fax. 25.85.69



JTR, 12 15 FEV. 1993



RIVIERE DU-MÂT

Février 1993

«A la Rivière-du-Mât les Hauts, deux habitations ont été inondées. Les pompiers et les employés de la mairie ont dû intervenir pour casser une clôture afin de permettre l'évacuation de l'eau».

JIR, 15 février 1993.

«La rivière du Mât est à 50 centimètres du bord. Si ça continue, ça va déborder. Et comme on est juste en face, tout sera certainement emporté». Depuis samedi les époux Payet résidant au lotissement Pelvoisin, Rivière-du-Mât les Bas (...), vivent les pieds et même les jambes dans l'eau. Les cases du secteur ont été très sérieusement touchées par les fortes pluies et, hier en fin d'après-midi, la situation ne s'est guère améliorée. A tel point que la plupart des habitants ont préféré se réfugier dans les centres d'hébergement mis en place par la commune ou bien chez des proches».

Le Quotidien, 2 mars 1993.

Clotilda, février 1987

«Mercredi soir, des maisons de la Rivière-du-Mât les Hauts étaient déjà inondées par les fortes pluies. Les caniveaux étant bouchés, toutes les eaux boueuses se sont déversées dans les maisons».

Témoignages, 16 février 1987.

Hyacinthe, janvier 1980

Rivière-du-Mât les Bas : «Cinq maisons ont été envahies par 1,50 mètre d'eau et les familles évacuées».

Le Quotidien, 23 janvier 1980.

Février 1892

«Canal communal : la crue de la Rivière du Mât a été très forte, néanmoins elle n'a pas emporté les travaux que la Commune y a fait exécuter, il n'y a pas longtemps ; mais elle a pénétré dans différents emplacements situés sur sa rive gauche».

Rapport au Directeur de l'Intérieur, 21 février 1892.

Janvier 1874

«J'ai l'honneur de vous informer que la crue de la Rivière du Mât est très élevée (...). A la borne 6 de la route de Salazie au lieu-dit le Petit Trou, immédiatement après le radier où nous avons fait un élargissement en 1872, il y a eu encore érosion par la Rivière du Mât. Les deux mètres de terrain élevé au dessus du niveau de la route, et laissés entre cette dernière et la rivière, formant de véritables parapets, sont tombés sur toute l'étendue de la route qui se trouve réduite à 6 mètres de largeur. Il faudra nécessairement détourner la rivière en ce lieu, ainsi que du reste vous l'avez déjà projeté». Rapport au Directeur de l'Intérieur, 30 janvier 1874.

décembre 1927

«Hier vers 14 heures, (M.C.) 50 ans et son fils Pierre Paul, 8 ans, surpris à Bras des Lianes par crue subite Rivière du Mât ont disparu (...). Ce matin cadavre M.C. découvert rive gauche rivière. Collègue Saint-André saisi. Victime accident marié laisse six enfants, plupart en bas âge, demeurait à Rivière du Mât les Hauts. Cadavre enfant pas encore retrouvé».

Télégramme au Gouverneur, 23 décembre 1927.

Mémoire

**Rivière-du-Mât les Hauts,
février 1993**

Le Bon Dieu était avec nous !

«Cela s'est produit lundi après-midi alors qu'il pleuvait abondamment sur Saint-André. Victor Moreau, sa femme et ses enfants se trouvaient dans leur petite maison en bois sous tôle, écoutant les nouvelles à la radio. M. Moreau entend un grondement sourd : «C'était un gros bruit. Comme une falaise qui dégringolait. J'ai tout de suite compris qu'il se passait quelque chose et qu'on était en danger. On ne savait plus quoi faire, on n'a plus bougé et on a attendu. On entendait les rochers qui s'écrasaient en bas de notre maison. J'ai cru au pire mais le bon dieu était avec nous». Un miracle, le glissement de terrain a contourné la maison de la famille Moreau».

JIR, 17 février 1993.

**Rivière-du-Mât les Bas
(mars 1904)**

**La mer l'a enlevé,
lui et sa paillote**

«Un deuxième cadavre a été découvert ce matin sur la rive droite de la Rivière. Il est déjà en complète décomposition et tout à fait méconnaissable. Celui trouvé sur le bord de la mer est bien le nommé Imouza, ancien engagé de Houdié. La mer l'a enlevé, lui et sa paillote et l'a rejeté à trois kilomètres plus haut».

Le Journal de l'île de la Réunion,

29 mars 1904.

« Nette amélioration du temps »

Pour la journée d'hier le service de la météorologie annonçait « la persistance d'un flux instable de secteur nord à nord-est ». Et en effet ce « flux » a déversé des pluies abondantes sur les têtes des habitants de l'est. Pour aujourd'hui le centre de prévisions du Chaudron prévoit « une nette amélioration du temps ».

NON, il n'y a pas de nouvelle dépression, voire de cyclone dans les parages de la Réunion ! C'est le service de la météorologie qui l'affirme. C'est donc un temps de saison, ou presque. A ce sujet la météo tient à rassurer toutes les personnes, qui inquiètes ont appelé ce service hier matin pour savoir à quoi étaient dues ces trombes d'eau.

En fait le responsable des précipitations qui se sont abattues sur notre île dans la nuit de dimanche à lundi n'est autre, selon un communiqué du service météorologique, « qu'un flux humide et instable de nord, nord-est ». Cette masse nuageuse a entraîné « des pluies localement importantes qui se sont abattues sur le nord-est de l'île ».

D'ailleurs dans ses prévisions pour la journée d'hier le bulletin de dimanche soir annonçait, « la persistance » de ce « flux ». Quant aux prévisions pour hier matin, elles parlaient « d'un temps variable, plutôt ensoleillé sur la moitié sud, le risque d'averses persistant en revanche sur la moitié nord ».

Il s'est avéré qu'en réalité ce sont plus que des « averses », qui sont tombées sur la moitié nord, entraînant entre autres la mise à deux voies de la « route en corniche ».

Sans être exceptionnelles des pluies abondantes (de 250 à 300 millimètres) ont été recueillies dans la région de Cambuston à Saint-André. Indique-t-on à la météo.



C'est la région de Saint-André qui a été la plus arrosée.

Ces pluies ont parfois été associées à des orages localisés. Cette situation étant pour les initiés, « due à un phénomène de blocage des cumulonimbus sur les versants montagneux de cette région ».

260 mm à Cambuston

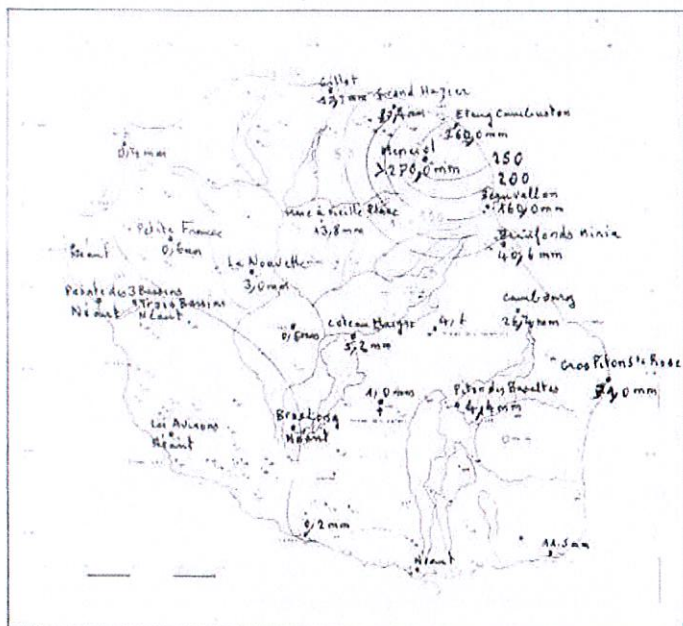
Lorsque l'on regarde la carte des précipitations enregistrées de 7 h dimanche à 7 h hier, on

s'aperçoit que les quantités décroissent rapidement. Ainsi l'on passe de 260 mm à Cambuston à 27 mm à Gillot, 40 mm à Beau-fonds, 70 mm à Ste Rose, pour atteindre 11 mm à Saint-Philippe vers le sud-est. On peut noter que sur le volcan, les cirques et dans les Hauts, les pluies ne dépassent guère 10 mm. Le sud-ouest a lui été épargné, il n'a pas plu du Port à Saint-Joseph.

En ce qui concerne maintenant les prochaines vingt-quatre heures (il est difficile de faire des

projections à plus long terme), le centre de prévisions du Chaudron pessimiste hier matin, revoyait ses prévisions dans la journée et annonçait hier dans la soirée que : « la zone de mauvais temps qui a intéressé la Réunion dans la journée du 12 février s'évacue vers le nord-est amenant une nette amélioration du temps pour la journée ». Ainsi ce matin, les régions sud comprises entre Saint-Pierre et Sainte-Rose devraient connaître quelques averses résiduelles, alors que « les éclaircies seront nombreuses sur l'ensemble de l'île ». Apparemment donc fin le temps pluvieux et maussade, le soleil devrait être de retour.

Il était encore difficile de circuler sur certains chemins de l'est hier après midi.



Hauteur de pluie enregistrée du 11 février 90 à 7 h ou 12 février à 7 h.

ARRIVAGE

*La Saint-Valentin.
Dites-la avec des fleurs.*

LA CHEMISERIE

(cacharel)

METROPOLIS

RUE JULIETTE DODU - SAINT-DENIS

QUOTIDIEN, 13 FEV. 1990

SAINT-ANDRÉ

Problèmes résolus dans deux ou trois ans



Cette image ressemble à un film catastrophe et pourtant... ce n'est pas du cinéma !

Les inondations que les habitants de Saint-André ont connues durant la nuit de dimanche à lundi auraient pu être évitées en partie. Mais seulement voilà, les gens jettent sans vergogne leurs ordures dans la nature ne se souciant pas des avaloirs prévus pour l'évacuation des eaux. La mairie elle aussi a joué un peu (c'est un euphémisme) les insouciantes en « laissant venir », n'évaluant pas à temps les risques naturels et leurs conséquences qui auraient pu être autrement dramatiques.

SAINTE-ANDRÉ est un plateau qui descend en pente douce vers la mer. L'assainissement des eaux n'y est fait qu'en partie. Les deux seules zones de la commune qui n'ont pas eu à souffrir du passage des eaux sont d'ailleurs les secteurs de Ravine Creuse et la Gressonnière qui précisément sont actuellement asséchés.

Encore plantée de cannes il y a une vingt d'années de cela, la ville a gagné du terrain et les logements se sont multipliés. Le réseau d'évacuation des eaux usées n'a pas vraiment suivi. D'où les conséquences que l'on voit.

Dépourvue de civisme

On aurait pu éviter que l'Avenue de l'Île de France ne se transforme en torrent de boue. Cette eau vient des champs de

cannes de Diore dans les Hauts et du terrain Payet actuellement en friches et finit dans un canal : le canal Payet. Cet avaloir rempli de déchets divers n'a pu absorber ce supplément d'eau. Il faut savoir que la population totalement dépourvue de civisme, parfaitement égociste et ne faisant aucun cas de son propre environnement, n'hésite pas à déverser les détritus les plus divers dans ces canaux. Il est vrai que la mairie aurait pu en cette période de pluies ventiler et curer plus fréquemment ces évacuations, évitant de ce fait des obstructions aussi importantes. Ce n'est que le lendemain des événements, sur ordre du sous-préfet de Saint-Benoît, Alain Coustas, que les travaux ont été entrepris. Ah, ces grands stratèges municipaux qui s'occupent une fois la bataille terminée.

Néanmoins, ce canal qui transporte les eaux vers la Ravine

Sèche, laquelle se déverse dans la Rivière Saint-Jean n'est qu'un palliatif. En effet, ce cours d'eau est complètement saturé. Le propriétaire du garage Auto Royal à combustion en sait quelques choses puisqu'une grande partie de son bâtiment a été emporté par les eaux. La solution réside dans le détournement de la Ravine Sèche sur la Rivière du Mât. Ce qui désengorgerait la Rivière Saint-Jean.

« C'est là le projet de la municipalité et cela entre dans le cadre du contrat de plan. J'ai profité du passage du président du Conseil Général, Eric Boyer pour lui en parler », explique Jean-Paul Virapoulle. « La discussion s'est très bien passée puisqu'il est co-financier de cette opération qui s'élève à 16 millions de francs. L'Etat participe à hauteur de 50 %, la commune 30 %, le Département et la Région 10 % ».

Course à l'enveloppe

Les travaux devraient commencer au mois de juillet et, en attendant, à chaque catastrophe, on débourse des sous pour les opérations de première nécessité, pour aider les familles qui ont tout perdu et évidemment la course à l'enveloppe est lancée. La municipalité qui a le plus de dégâts bénéficiera de la

plus importante. En outre, on ne pose pas vraiment la question essentielle : à qui incombent les responsabilités ? La réponse, elle, est toute trouvée : « on ne pouvait pas savoir. C'est la première fois depuis plusieurs années que cela se produit ». Inutile de préciser que la prochaine fois, c'est peut-être demain. L'insouciance est de mise, notamment dans la population.

Certes la municipalité n'a peut-être pas suffisamment curé ses avaloirs mais pour illustration, prenons le cas du lotissement Les Cazal.

Grands renforts de matelas

Inondées la semaine dernière, les six familles ont perdu pratiquement tout ce qu'elles avaient, entre autres des matelas. En bien, de ces matelas on en a retrouvé un dans la ravine qui passe juste à côté, dans un regard ! Les pluies ont été violentes mais si, de surcroît, on se sert d'un canal d'évacuation des eaux comme d'un bac à ordures, ne nous étonnons pas qu'il déborde. Toujours dans le même coin, un vieux frigo cotoyait les matelas. Cherchez le respon-

sable de ces actes que l'on pourrait qualifier de vandalisme, aux Cazal on criera haut et fort : « Cela vient des riverains qui habitent plus haut ! ». Tiens donc ! Et le civisme là dedans ? Ou tout bêtement le savoir-vivre... ?

Pour le lotissement Pelvoisin à la Rivière du Mât-Bas ainsi que toute la zone basse de la ville, rien n'est encore fait. Et à chaque pluie, on protège comme on peut la maison. A grands renforts de visites de soutien et de distribution de matelas, la municipalité fait patienter cette population qui se retrouve malgré elle les pieds dans l'eau. La solution est pourtant trouvée. « Pour les Bas, il faudra mettre en place des canaux de drainage qui iront vers la mer », avance Jean-Paul Virapoulle. Et c'est pour quand ? Attendons voir la prochaine saison des pluies.

Etude hydraulique

Il reste la zone intermédiaire. La situation n'est là non plus pas vraiment rose. Le Chemin du Centre représente une véritable plaie. Mais pas de solution immédiate. L'assainissement de ce coin va de pair avec la construction de la quatre voies qui doit depuis belle lurette désenclaver

l'Est. C'est en effet de chaque côté de cette route que des canaux doivent drainer les eaux vers la Rivière Saint-Jean. A ce sujet, le député maire demandera au président Lagourgue une étude hydraulique. « Concernant le Chemin du Centre, malgré son mauvais état, le plus gros est fait. Il ne reste plus que l'acheminement vers la Rivière. Les quatre voies devraient commencer en juin et c'est à ce moment là que tout se règlera ».

Enfin, il reste l'éternel problème des routes de Saint-André. Toutes les artères principales de la ville relèvent du ressort de la DDE (Direction départementale de l'équipement). Il faut reconnaître que ces fonctionnaires ne se bousculent vraiment pas dans le domaine de l'entretien. Les rues de la commune sont criblées de nids de poule. Souvent malgré l'insistance de la municipalité, cette dernière bouche les trous afin de calmer la population qui en a assez d'y laisser les jantes de leur voiture. Les crédits sont pourtant votés depuis 1988. On est manifestement sans moyens devant la nonchalance de la DDE. En attendant, les contribuables trinquent.

Mady LEBEAU

TABLEAU ELECTRIQUE

L'Éclairage

Changer pour un tableau moderne et changez vous la vie.

S'ASSIM ADAMELEC
12, rue J. Dodu St-Denis
☎ 21.26.51 / 20.00.37 / 21.17.42



Dans les maisons, le niveau d'eau a atteint des hauteurs plus qu'inhabituelles.

QUOTIDIEN, 14 FEV. 1990

Les événements rapportés

Fortes pluies, février 1993	Cyclone, 4 février 1932
Colina, 19 janvier 1993	Fortes pluies, décembre 1927
Fortes pluies, février 1990	Cyclone, 4 mars 1913
Clotilda, 9-22 février 1987	Cyclone, 21-22 mars 1904
Hyacinthe, 15-30 janvier 1980	Fortes pluies, février 1892
Denise, 3-11 janvier 1966	Cyclone, 15 janvier 1878
Jenny, 26 février-2 mars 1962	Trombe, 27 janvier 1874
Cyclone, 26-27 janvier 1948	Cyclone, 27 janvier 1850
Cyclone, 11 avril 1944	

(*) Les cyclones ont été désignés par des prénoms à partir de 1960.

Les sources :

Archives départementales de La Réunion,
Bibliothèque départementale de La Réunion,
Météo France, Bureau de recherche géologique et minière.

Journaux :

Le Quotidien	Le Peuple
Le Journal de l'île de La Réunion (JIR)	Le Journal de l'île de la Réunion (1904)
Témoignages	Les Feuilles Hebdomadaires
Le Réunionnais	
Le Progrès	

Autres sources

Télégrammes et rapports écrits aux directeurs de l'Intérieur de l'administration coloniale.
Rapport sur le cyclone des 21-22 mars 1904 à l'île de la Réunion.

REALISATION

Conception texte :

Olivier Soufflet

Conception graphique :

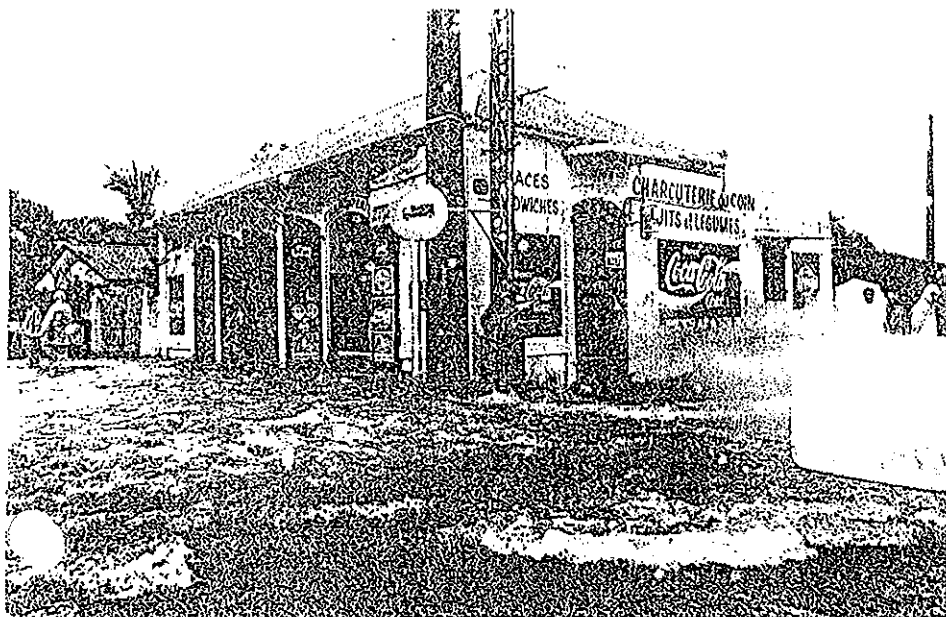
M. Laure Fabry

Photos :

Bouhet - JIR

QUARTIER FRANÇAIS

On a frôlé le drame



On joue avec les eaux en furie à la Petite Rivière Saint-Jean, au niveau de Quartier Français...

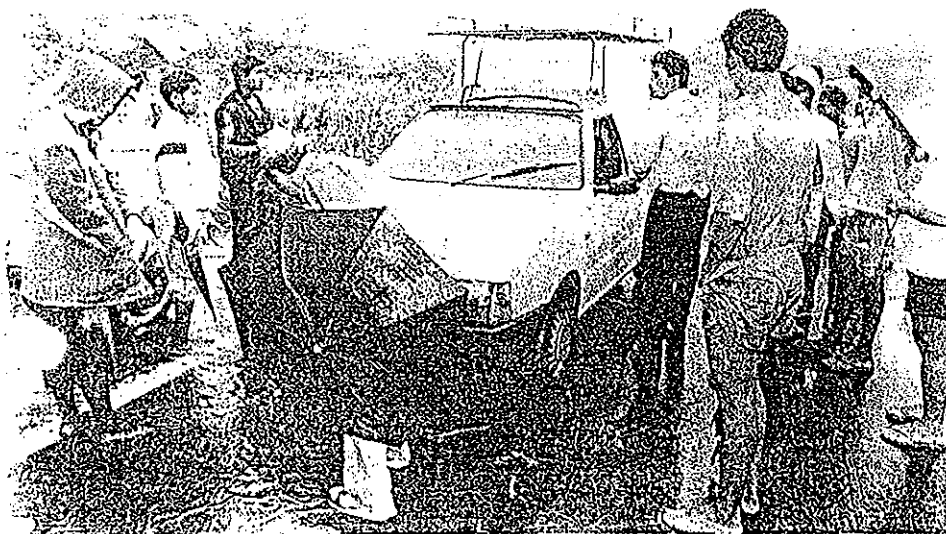
La Petite Rivière Saint-Jean à Saint-André a aussi fait des siennes. Sortie partiellement de son lit elle a fait enlever dans ses ilôts une Fiat utilitaire avec à son bord un couple. Le conducteur et sa passagère ont été contraints de monter sur la toit de

leur véhicule afin de ne pas se faire emporter, en attendant l'intervention des secours. Ils doivent leur salut à des habitants du secteur qui, à grands renforts de cordages ont réussi à leur sortir de leur fâcheuse position. Après quelques bidouillages sous le capot du véhicule, les

deux rescapés ont pu repartir à bord de leur engin polaraire. On ne la répètera jamais assez, la plus grande prudence est de rigueur.

Cette montée des eaux n'a pas empêché de nombreux ba-

dauds de venir effectuer la traversée du pont à pied, même s'ils avaient l'eau jusqu'à la taille... La circulation sur cette portion de route, située au niveau de Quartier Français a été interrompue pendant quelques heures.



Après quelques bidouillages, les passagers chanceux de la Fiat utilitaire ont pu repartir à bord de leur véhicule.

SAINT-DENIS

Eboulement rue Gasparin

Les pluies diluviennes qui s'abattent sur La Réunion n'ont frusé pas de causer des dégâts. Hier soir en plein cœur de Saint-Denis, un peu avant 22 heures, la falaise qui borde la rue Lucien Gasparin s'est partiellement effondrée. De grandes quantités de pierre et de terre ont fini leur course rue de la Répu-

blique, au pied d'un immeuble de la SHLM. Si cet éboulement n'a pas fait de blessés, il a cependant nécessité l'intervention des pompiers. Dès aujourd'hui, des mesures devraient être prises pour prévenir tout autre risque d'effondrement, et pour garantir la sécurité des riverains.

Hier soir, la falaise s'est partiellement effondrée, rue Gasparin à Saint-Denis.

(Photo : Thierry VILLENEUIL)



SALAZIE

La menace de la mare à Goyaves

Le hameau de la Mare à Goyaves est menacé par le plan d'eau qui lui a donné son nom. Parait pour le secteur de Bois de Pommes situé quelques kilomètres plus loin dans le cirque de Salazie. Les évacuations commencées dès samedi dernier se poursuivent afin d'écartier la population du danger qui pèse.

La circulation reste très difficile et dangereuse. Décidément, les semaines se suivent et se ressemblent dans le cirque. Alors que pendant les précédentes pluies torrentielles c'était le secteur de Bois de Pommes et ses 715 habitants qui étaient directement menacés par une explosion de la mare à Goyaves, hier ce sont ceux résidant un peu plus loin, dans un hameau qui doit son nom à la lamenteuse mare qui ont dû être évacués.

« La route s'est effaissée de près de 25 centimètres et nos équipes passent partout pour demander aux familles de venir se réfugier dans les centres, explique Gilles Laravine, administrateur à la mairie. Beaucoup de gens ne veulent pas partir de chez eux, pourtant le risque est vraiment énorme et la situation va devenir vraiment catastrophique, d'autant que les conditions météorologiques ne s'améliorent pas vraiment. » Des failles sont

apparus notamment au chemin Filature, mais il faudra attendre que les éléments se calment avant une intervention des spécialistes. Le secteur de la mare étant rendu encore plus difficile d'accès par ces intempéries.

Une vingtaine de kilomètres plus loin encore, comme à chaque fois, le radier de la ravine Fleurs Jaunes est devenu impraticable. Le pont-lusible à lui aussi sauté. Le village de Grand Ilet, bien que coupé du reste du monde ne souffre pas outre mesure de cet isolement. Aucune personne n'a, en effet, fait appel au centre d'hébergement. La situation est la même à Hail Bourg. S'il y a eu des inondations, les personnes touchées ont été recueillies, comme c'est souvent le cas, par des proches.

Les équipes d'ouvriers municipaux poursuivent autant que faire se peut leurs travaux de débâtellement des voies d'accès sous une pluie battante qui n'a pas cessé de tomber toute la journée. Les routes du Cirque restent difficilement praticables puisque l'eau, ayant rendu très fragile les falaises provoque de fréquentes chutes de pierres. La plus grande prudence est recommandée.

VITE DIT

► Jean-Yves Minatchy interpelle le maire de Sainte-Marie et le préfet. Jean-Yves Minatchy, président de la Confédération générale des planteurs et éleveurs de la Réunion, a alerté le maire de Sainte-Marie, Jean-Louis Lagourgue, sur la nécessité d'une réparation rapide des chemins d'exploitation agricole.

« Les pluies abondantes entraînent le désherbage, la grappe, la mise de l'engrais, le traitement phytosanitaire. Sans chemin, ces travaux sont impossibles ou très coûteux », argumente le président de la CGPER, qui estime que le bétonnage ultérieur de ces routes est « indispensable ».

Pour le préfet, Jean-Yves Minatchy s'en tient à l'indemnisation des maraichers après le passage de Coline. Une indemnisation possible sur présentation de factures. Or, note le président de la CGPER, « ceux qui vendent sur le marché de gros, marché forain, ou au bazardier, n'ont presque toujours pas de factures, ils ne risquent pas d'être indemnisés ».

La CGPER demande d'indemniser les producteurs « en fonction de leurs déclarations de porte en main, après vérification par les techniciens agricoles ».

► Jean-Paul Virapoulès réclame une réunion de travail. Dans un communiqué, le député-maire de Saint-André, Jean-Paul Virapoulès, attire l'attention du préfet Hubert Fournier sur la « cote d'alerte » qui est atteinte sur des communes comme Bras Panon ou Salazie. A Saint-André, le premier magistrat de la ville signale que, si les pluies continuent, « des débordements de rivières sont à craindre dans les quartiers de chemin Bois Rouge et de Rivière du Mât les Bas ».

En conséquence, le député de la 5^e circonscription presse le préfet d'organiser avec les présidents des deux assemblées et tous les maires concernés une « importante réunion de travail pour définir les objectifs et les moyens coordonnés de protection des personnes et des lieux habités contre les crues ».

► Le conseil général et la route du Bois de Nèfles. Dans une lettre, le président du conseil général, Eric Boyer, répond à M. Emmanuel Hoarau, adjoint spécial du Bois de Nèfles sur l'état général de la route du Bois de Nèfles. Si, jusqu'au carrefour Bancoul, des travaux ont été réalisés, le président du conseil général mentionne que des travaux ont pris du retard, à partir du carrefour Bancoul, notamment en raison de retards pris dans l'assainissement eaux usées du secteur, « assainissement à la charge de la mairie de Saint-Denis », ainsi que l'élaboration du schéma technique de protection contre les crues (STPC), « du ressort de la commune ».

Concernant les travaux d'aménagement de la route, le conseil général va démarrer de la 1^{re} tranche de travaux sur 800 mètres depuis le carrefour Bancoul, la route devant être entrepris en 1993 et 1994.

Pour 1993, le Département programme l'assainissement pluvial de la partie basse de la RD 49 aux abords de la mairie annexe et de l'église de Sainte-Croix.

Eric Boyer insiste sur le fait que les dégradations causées par les fortes pluies ont été occasionnées en raison des travaux d'assainissement effectués par la commune de Saint-Denis.

► Le Snés exige un système d'alerte clair. Dans un communiqué, le Syndicat national des enseignants du second degré, section de la Réunion, relève que la décision de fermer les établissements « n'a été prise que lundi en fin de matinée, alors que des dizaines de milliers d'élèves n'étaient plus sous la responsabilité de leurs parents ».

Pour éviter des désagréments aux parents, souvent bloqués par les inondations et les embouteillages, le SNES exige « la mise en place immédiate d'un système d'alerte clair, rapide et fiable, seul susceptible d'éviter les risques inutiles, les informations contradictoires, les alarmismes constatés jusqu'ici ».



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE SAINTE-SUZANNE, SAINT-ANDRÉ, ET SAINT-BENOÎT FERMÉS JUSQU'À LUNDI

Dans l'Est, la rentrée tombe à l'eau

Rentrée très perturbée hier dans la région de l'Est. De Sainte-Suzanne à Sainte-Anne, écoles, collèges et lycées ont été fermés. Les établissements ne pouvaient accueillir en toute sécurité les élèves en raison des intempéries et du non-fonctionnement des transports scolaires.

Ce n'est pas une image d'Épinal ! Quand il pleut fort dans l'Est, c'est impressionnant ! Et les écoliers de cette région en savent quelque chose. Hier, de Sainte-Suzanne à Sainte-Anne, en passant par Salazie et la Plaine-des-Palmistes, écoles, collèges et lycées ont été fermés, ne pouvant accueillir les élèves en toute sécurité, en raison des fortes pluies. Le conseil général, chargé du ramassage scolaire, dans trois villes de l'Est, soit le transport de 3 700 élèves, n'a pu assurer son service de rentrée, de nombreuses routes étant bloquées. Ce que confirme Paul Bertrand, proviseur du lycée de Bras-Panon. "Seule une dizaine d'élèves sont venus ce matin (hier) sur les 600 que compte l'établissement", souligne-t-il. "Nos lycéens habitent notamment Salazie et Saint-Benoît; ceux de Salazie n'ont pu emprunter les transports scolaires; les routes étaient impraticables. Les lycéens qui résident dans les écarts de Bras-Panon ont également été bloqués. Le personnel de service, lui, était présent. Cependant, la

cantine n'a pas fonctionné". Une précision : les cours au lycée de Bras-Panon étaient suspendus, ce qui signifie que le proviseur pouvait accueillir tout élève se présentant dans son établissement. Et le proviseur de poursuivre : "Nous avons reçu pas moins de 200 coups de fil en l'espace d'une demi-journée, essentiellement des parents nous signalant que leurs enfants ne viendraient pas, mais aussi de personnels coincés à Saint-Benoît". La pluie a d'ailleurs entraîné d'autres désagréments : "Nous avons connu le matin une vingtaine de coupures de courant", indique Paul Bertrand. Son collègue du lycée Sarda-Garriga de Saint-André, Claude Mazet, a connu, lui, d'autres déboires tels que la suspension totale de l'alimentation en eau dès 6h30.

TOUTES LES ÉCOLES SONT PRIVÉES D'EAU POTABLE À SAINT-ANDRÉ

"Une situation qui serait devenue ingérable si les 1 400 élèves étaient venus ce matin (hier)", analyse le chef d'établissement. "Ils n'ont été que 150. Le quart de nos effectifs habite à Sainte-Suzanne et notamment dans les Hauts. Et au total, 900 de nos lycéens arrivent en cours par les transports scolaires, d'où cette perturbation. Autour du lycée, c'était impraticable. En outre, de nombreux enseignants habitent Saint-Benoît, ils n'ont pu franchir le pont de la rivière des Roches".

Danièle Dupin De Saint-Cyr, inspectrice de l'Éducation nationale (IEN), gère les régions de Salazie et de

Saint-André, soit près de 8 000 écoliers. Hier, elle a passé le plus clair de son temps au téléphone, pour s'enquérir des différentes situations. "De nombreuses écoles sont difficiles d'accès, notamment à Mare-à-Vieille-Place, et à Bois-de-Pomme, dans le cirque de Salazie, où il a beaucoup plu; la route qui mène au collège Lacussade est complètement obstruée", indiquait hier l'inspectrice. Et d'ajouter : "Même à Saint-André, où d'ailleurs toutes les écoles sont privées d'eau potable, certains chemins sont impraticables".

Hier, en fin d'après-midi, les services du rectorat confirmaient les fermetures des écoles, collèges, et lycées des villes allant de Sainte-Suzanne à Saint-Benoît, pour la journée de jeudi. Et d'ajouter : "À Saint-Denis, quelques écoles primaires ont fermé en cours de journée; ce fut le cas à la Bretagne, à Domenjod, à Met-à-Quinquina, ainsi que trois écoles maternelles : Les Cocotiers, Eudoxie-Nongé et Herbinère-Leheri (Sainte-Clotilde). À noter qu'une école en travaux de Trois-Bassins a également fermé ses portes". Cependant, le rectorat ne pouvait se prononcer sur la réouverture aujourd'hui de ces différents établissements; la décision revenant aux mairies, dont les lignes téléphoniques étaient hier très perturbées. Seules, en début de soirée, les municipalités de Sainte-Suzanne, Saint-André et Saint-Benoît ont annoncé que les écoles de leur territoire ne rouvriraient que lundi.

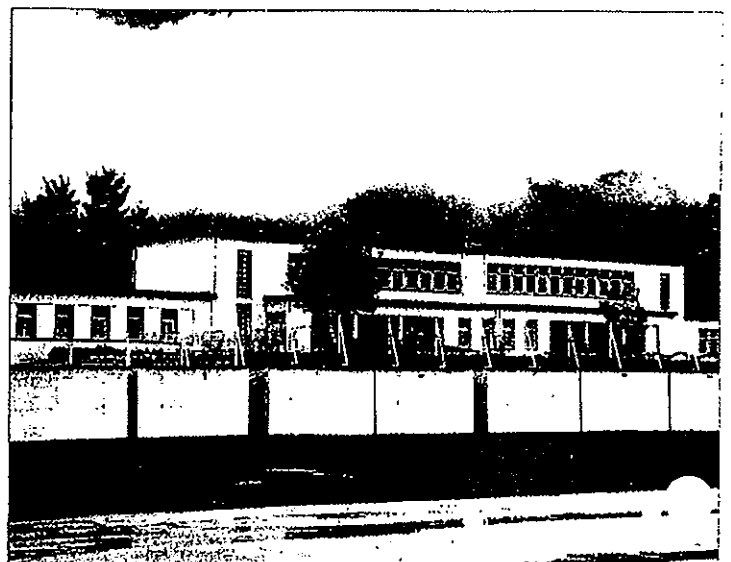
J.-M. A.



Juliette Thévenin, 41 ans, mère de trois enfants ne peut que constater les dégâts. L'eau s'est engouffrée dans les chambres de ses enfants. Leur linge et leurs matelas ont baigné toute la nuit dans la boue : "Je ne peux rien récupérer. Je tente de faire sécher le linge, mais les matelas et les dreds sont foutus. Déjà que je ne roule pas sur l'or..."



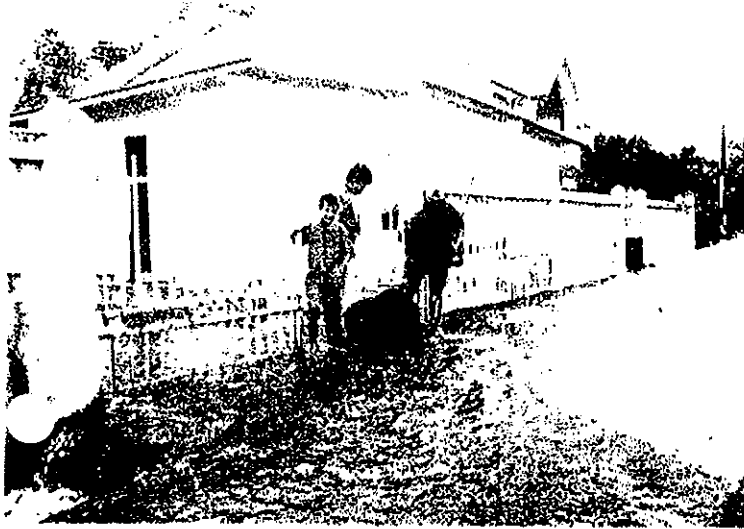
Tous les moyens sont bons. Les cordes à linge étant surchargées, des supports originaux se sont faits jour à la Plaine-des-Palmistes. Pour lutter contre la moisissure tous les moyens sont bons.



Etablissement scolaire fermé à la Plaine-des-Palmistes. (Photo René Lai-Yu)

SAINT-ANDRÉ SOUS LES TROMBES D'EAU

Deux cents personnes dans les



L'eau de la quatre-voies se déverse dans le chemin Lagourgue qui se transforme en torrent dévastateur (photos Raymond WAE-TION).



Gillette Daunes, montrant le niveau atteint par l'eau : « On avait préparé la rentrée en achetant quelques affaires, on a tout perdu ».

Hier soir, deux cents personnes ont été hébergées dans les centres communaux de Saint-André. Les pluies torrentielles ont particulièrement affecté les secteurs des chemins Lagourgue, du Centre (avec ses nombreuses ruelles) et Cent-Gaulettes. Certaines familles ont tout perdu et elles n'hésitent pas à montrer du doigt la nouvelle quatre-voies qui déverse ses eaux pluviales dans les caniveaux du chemin Lagourgue. Le trop plein se servant des autres rues du coin comme exutoire.

C'EST ce matin vers les six heures que la situation est devenue critique, explique Gillette Daunes, des larmes plein les yeux. Mon mari a essayé de sortir notre vieille mémé de la case en la portant dans ses bras. On s'est réfugié chez des voisins et il est reparti pour tenter de sauver quelques meubles. Mais c'était peine perdue. Aujourd'hui, on n'a plus rien...

La mère de cinq enfants ouvre la porte de la modeste case du chemin Cent-Gaulettes à Saint-André et montre l'ampleur du désastre. Il est un peu plus de quinze heures hier après-midi et l'eau ne coule plus dans la case, les averses bien que régulières ont baissé en intensité. Mais le torrent qui est passé par là a laissé des traces indélébiles. Le réfrigérateur est allongé dans une mare de boue. Le vaisselier

a fini contre la fenêtre et les matelas gorgés d'eau boueux s'enlèvent. L'intérieur de l'habitation est méconnaissable.

Gillette est désespérée, montre du doigt jusqu'où est montée l'eau dévastatrice. « J'avais deux bouteilles de gaz et je ne les trouve plus. Lorsque mon mari est venu pour les récupérer, il a failli être emporté. Heureusement il s'est accroché aux cornues à linge et ensuite à l'avocatier qui est là, dans la cour... »

Une centaine de lits picots

Ce courant d'eau leur arrive directement du chemin Lagourgue. C'est en effet dans l'un des caniveaux de cette rue saint-andréenne que se déversent les eaux pluviales qui viennent de quatre-voies. Cette autoroute qui facilite la vie des automobilistes rend celle des riverains en amont



Deux cents personnes ont été hébergées hier sur Saint-André.



Christian Ramjane : « L'eau de la quatre-voies en construction, ajoutée à celle des lotissements un peu plus haut, vient inonder la nationale à la Rivière-des-Roches. »

Rivière-des-Roches : coupé !

Pour Christian Ramjane, riverain de la nationale à la Rivière-des-Roches, il ne fait l'ombre d'aucun doute : le chantier de la quatre-voies est à l'origine de l'inondation de la route qui passe devant chez lui. Grandes démonstrations à l'appui et visite de chantier en complément, il explique : « Toutes les eaux pluviales qui viennent de cette route sont acheminées dans des caniveaux qui descendent vers la nationale. Ils auraient pu faire un tracé pour tout emmener vers la rivière des Roches qui est juste à côté !, s'insurge-t-il. J'ai fait mon service militaire dans le domaine des grands travaux et je sais de quoi je parle. A vouloir faire des économies de bouts de chandelles, on finit par tout perdre. Sur la nationale, on reçoit les eaux usées des nouveaux lotissements et tout ce qui vient d'en haut. Un simple canal vers la rivière suffirait pour que tout le monde soit tranquille... »

Outre la coupure de la route, recouverte par quarante centimètres d'eau, il faut compter

avec les familles dont les cases ont servi de lit aux eaux pluviales. C'est le cas de Jocelyne Lauret qui s'attachait hier matin lors d'une acalmie à nettoyer la case qu'elle loue depuis à peine six mois. Elle a dû emmener son époux souffrant d'une maladie grave et ses quatre enfants chez ses parents, en attendant de remettre un peu d'ordre. « Les matelas, nous les avons placés sur la table pour éviter qu'ils ne prennent l'eau. C'est vraiment atroce de vivre cette situation et de descendre du lit en mettant les pieds dans l'eau jusqu'aux mollets... »

De son côté, Christian Ramjane qui a pris ses précautions en construisant un mur assez haut pour ne pas recevoir l'eau de plein fouet, comme ce fut le cas en décembre 1995, prévoit d'envoyer un courrier à la Direction des grands travaux de la DDE. « Il faudrait maintenant que l'on fasse un peu plus confiance aux gens du coin qui connaissent les habitudes des cours d'eau. Cela éviterait bien des catastrophes... »



Jocelyne Lauret a vu arriver dans sa case un torrent de boue.

centres d'hébergement

impossible, à chaque grosse pluie. Chez les Daunes, ce n'est pas la première fois qu'il y a inondation, mais celle-là a été particulièrement dévastatrice. Le chemin Cent-Gaulettes a été transformé en véritable torrent, pénétrant dans chaque maison sur son parcours. « Lorsque l'eau est passée dans ma cour elle s'est ensuite déversée dans la maison du voisin plus bas, par la fenêtre. C'est vraiment un miracle que personne n'ait été emporté. Si c'était arrivé la nuit, ce serait vraiment plus grave », fait Gillette pour tenter de dédramatiser.

Avec ses cinq enfants et son époux, ils ont rejoint le centre d'hébergement de Petit-Baer. « On avait préparé la rentrée en achetant de la confiture, du lait et quelques vêtements neufs pour les enfants. C'est incroyable comment on peut tout perdre en un instant. » Les riverains du chemin Cent-Gaulettes sont

formels, c'est l'eau venant de la quatre-voies qui leur empor-
sonne ainsi la vie. « Il faudrait
emmener tout ça à la rivière du
Mât ou la rivière Saint-Jean.
Sinon, personne ne pourra plus
habiter ici ou bien un matin on va
retirer des noyés dans les
cases. »

Et ils ne sont pas les seuls à
penser de la sorte. Le chemin du
Centre et sa kyrielle de ruelles
ont subi le même sort. L'eau en
furie a trouvé dans ces venelles
des exutoires naturels et a ainsi
inondé de nombreuses habita-
tions.

Vacances supplémentaires

A Saint-André, hier soir, près
de deux cents sinistrés ont
trouvé refuge dans les centres
d'hébergement de la commune.
A quinze heures, Serge Cam-
atchy, devant la situation cri-
tique, sollicitait le Sdis pour ob-

tenir une centaine de lits picots et
autant de couvertures afin de
pouvoir accueillir dans des condi-
tions décentes ces populations
dans la détresse. « En fait, nos
premiers sinistrés, nous les
avons eu dimanche soir lors de
l'incendie de Cambusion. Nous
les avions installés dans des lo-
caux à Ravine-Creuse. Mercredi
soir, nous avons dû trouver un
autre lieu puisqu'ils étaient les
premiers inondés avec cinquante
centimètres d'eau dans le
centre! » Et dans la matinée
d'hier, un peu plus d'une cen-
taine de personnes sont venues
faire grimper les effectifs.

D'autres secteurs comme le
chemin Jeanson ont aussi été
touchés. Le lotissement du coin
est régulièrement envahi par les
eaux. Construit sur des poches
d'eau souterraines, les pluies
abondantes provoquent des re-
montées et envahissent les habi-
tations. « Nous avons fait des
études pour tenter d'y remédier,

mais les travaux reviennent à
plus de six millions de francs,
explique Serge Camatchy. Nous
ne pouvons rien faire dans
l'immédiat. » Du coup les pom-
piers qui ont obtenu le renfort de
collègues de communes moins
affectées n'ont cessé d'intervenir
pour porter secours aux uns et
aux autres. Devant la situation
critique, les écoles maternelles,
primaires, collèges et lycées de
la commune resteront fermés.
Des vacances supplémentaires
pour les marmailles qui repren-
dront lundi prochain.

Mady LEBEAU



Le Chemin Cent-Gaulettes s'est transformé en véritable lit rivière. Au bout, les maisons ont été totalement inondées.

Route bloquée à Sainte-Anne

A chaque forte pluie, les inon-
dations se répètent, la route est
coupée par le radier et met en
danger la population du chemin
Sévère à l'entrée de Sainte-
Anne. Hier, les habitants ont dé-
cidé de bloquer la nationale, en
signe de protestation. Deux trac-
teurs en travers de la chaussée
dès 7h30, et le tour était joué.
Plus personne ne pouvait alors
passer et les gendarmes dé-
pechés sur les lieux n'ont pu que
constater les faits sous le déluge.

Dépêchés sur les lieux, quatre
adjoints au maire tentaient de
raisonner les habitants particu-
lièrement remontés et campagne
électorale oblige, soutenus dans
leur action par Claude Lebeau,

candidat dans le canton de Saint-
Anne, sous la bannière de Nou-
velle génération.

« Cela fait plus de dix ans que
Fruteau est maire et cela fait
autant de temps qu'il nous fait les
mêmes promesses. On en a
assez des promesses élec-
torales, scanda Jean Marie An-
guilès, 35 ans et père de trois en-
fants. Cette ravine là monte d'un
coup et nos marmailles peuvent
être emportés à tout moment. On
est à chaque fois confronté au
même problème. La mairie a mis
des buses et elles sont trop
étroites. Quand de l'eau y des-
cende en trombe, la ravine y
quitte son lit et y sava dans la
case de moune. Ou trouve ça

normal ou ? »

Gilbert Ramin et Philippe Le-
constant tentent de raisonner
tout ce monde en lune. « Vous
savez, lorsqu'il pleut aussi abon-
damment, partout dans Saint-
Benoît on a des problèmes. Il faut
attendre un peu pour que l'on
puisse programmer des travaux.
A la Rivière-des-Roches, c'est la
même chose et la route de Cam-
bourg est complètement coupée
en plusieurs endroits à cause de
ces averse qui sont plus impor-
tantes que lors d'un cyclone. »

Les discussions vives se pour-
suivront pendant toute la ma-
tinée, fort heureusement c'est
bien avant qu'ils ont décidé de
lever le barrage.



Inévitablement, les pluies torrentielles font déborder la ravine du chemin Sévère à Sainte-Anne et les eaux envahissent les habitations avoisinantes.

PLUIES DILUVIENNES DE SAINT-BENOÎT À SAINTE-MARIE

L'Est sous les eaux



Les installations sportives de Sainte-Marie ont vite été inondées.

Rivières en crues, radiers submergés, familles évacuées et chemins ravinés. Toute la journée d'hier, des trombes d'eau se sont abattues sur l'Est de l'île. Un peu partout, des cellules de crise ont été mises en place. Et la rentrée a même dû être reportée dans les communes de Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît, Salazie et la Plaine-des-Palmistes. Partout, le niveau des eaux n'a cessé de grossir, obligeant certaines familles à quitter précipitamment leur domicile. Le réseau d'eau potable a également souffert, notamment à Saint-André. Idem pour l'alimentation en électricité qui fut sérieusement perturbée à Sainte-Anne et Sainte-Rose. Mais les deux communes qui ont le plus souffert restent la Plaine-des-Palmistes et Salazie.



REPÈRES

■ LES INTERDICTIONS PARTIELLEMENT LEVÉES

Bonne nouvelle pour les usagers. Le préfet a en effet décidé de lever les interdictions d'arroser les jardins et de laver les véhicules dans les communes de Saint-Denis, de la Possession, du Port, de Cilaos et du Tampon. Il est toutefois recommandé de continuer à économiser l'eau. Car les précipitations de ces deux derniers jours ne peuvent avoir un effet immédiat sur les nappes phréatiques. Par ailleurs, l'arrêté reste toujours en vigueur dans onze communes (Saint-Paul, Saint-Leu, Trois-Bassins, Avirons, Etang-Salé, Saint-Louis, Entre-Deux, Saint-Pierre, Petite-Île, Saint-Joseph et Saint-Philippe). En effet, dans ces régions, les précipitations n'ont pas été suffisantes.

■ DES ROBINETS TOUJOURS À SEC

Les abonnés de la SAPHIR ne savent plus à quel saint se vouer ! Eux qui croyaient qu'ils en avaient fini avec les restrictions et les coupures ne peuvent que déchanter. Une partie des usagers alimentés par le bras de Cilaos reste toujours privée d'eau. Et pourtant, la rivière coule à flot. Mais elle entraîne dans son sillage trop de boue. D'où ce paradoxe qui pourrait presque faire regretter la sécheresse.



Déluge sur Sainte-Marie

Des pluies diluviennes se sont abattues sur Sainte-Marie en début d'après-midi. Le niveau des eaux est très vite monté, inondant une partie de la rue principale du centre-ville et provoquant du même coup de sérieux embouteillages. (photos David Chane)

Grosse frayeur pour les habitants de la rue Sarda-Garriga

Un torrent d'eau et de boue a dévalé la rue Sarda-Garriga à Sainte-Marie. Heureusement, aucune maison n'a été touchée. Par contre, il ne reste rien du revêtement de la chaussée, devenue complètement impraticable. Trois automobilistes, surpris par cette brusque montée des eaux, ont même été contraints d'abandonner leur véhicule.



La rivière des Pluies, en crue, ne semble pas inquiéter les habitants d'Ilet Quinquina. Certains jeunes ont même continué à jouer au foot au plus fort du déluge.



C'est la troisième fois que la rue Sarda-Garriga connaît le même triste sort. Cette fois, ce sont les travaux de la déviation de Sainte-Marie qui ont dévié le cours des eaux. Reste que les riverains commencent à en avoir sérieusement assez de se retrouver les pieds dans l'eau à chaque fois qu'il pleut un peu trop.



400 000 francs à l'eau

Les travaux d'endiguement au lieu-dit Refuge à Bras-Panon ont été emportés par la rivière en crue. Coût des dégâts : 400 000 francs.



MANIFESTATION À SAINT-BENOÎT

Les habitants du chemin Sévère à Saint-Benoît ont bloqué la circulation en début de matinée. Ils entendent ainsi alerter la municipalité sur les difficultés qu'ils rencontrent à braver la forte pollution qui provient des décharges situées à proximité de leur habitation. Ils ont obtenu la promesse d'une enquête de la municipalité sur la pollution et la construction d'un parc de 100 places de parking nécessaires.



Les pieds dans l'eau

L'eau s'est frayée un chemin entre les maisons avant de dévaler la rue Sarda-Garriga. «Un peu plus et toutes les maisons du quartier étaient inondées», s'exclame un riverain. Heureusement, la pluie n'a duré qu'une bonne heure !



Beaucoup de familles se souviendront de cette journée où ils ont eu l'impression que le ciel leur tombait sur la tête.



Cent familles dans les centres d'hébergement de Saint-André

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur l'Est n'ont pas épargné Saint-André où une centaine de familles ont trouvé refuge dans les centres d'hébergement.

: SAINT-BENOIT A SAINT-ANDRE EN PASSANT PAR SALAZIE

La région Est presque coupée



Ce passe encore à la rivière des Roches, avant que le pont ne cède

Un mètre d'eau en l'espace de 24 heures à Saint-Benoît, un morceau de route emportée à Sainte-Anne, Salazie coupée du reste de l'île, 350 personnes évacuées et un pont qui menace de s'effondrer. Le déluge de ces deux derniers jours a fait très mal à la région Est du département. Mais les autorités restent pour l'instant prudentes quant au bilan provisoire de ce sinistre, d'autant que les nuages ne sont pas encore partis...

« O N ne passe plus nulle part. De Sainte-

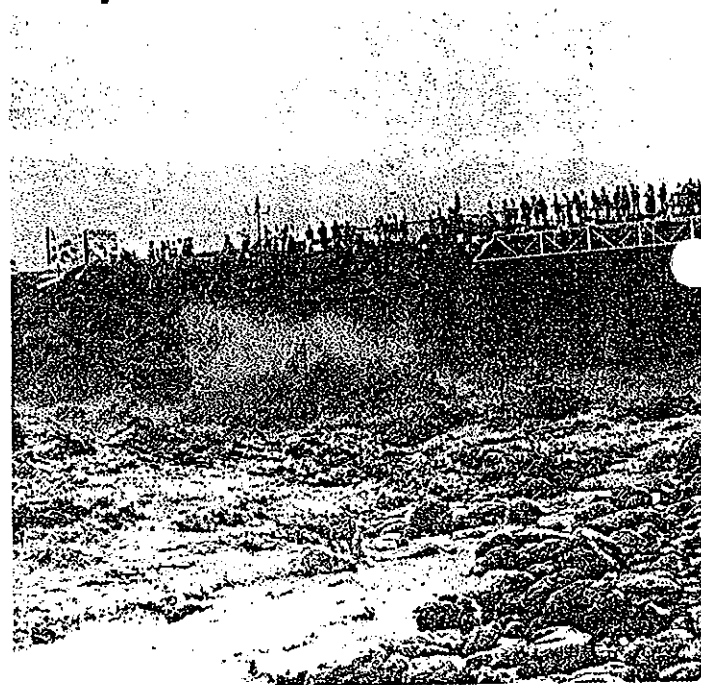
Suzanne jusqu'à Sainte-Rose, il est hors de question de sortir en voiture, on ne peut plus circuler ». Jacques de Lesquen, député la sous-préfecture de Saint-Benoît où a été installé hier matin un mini PC Orsec, ne cache pas que le déluge qui a pris pour cible la région Est du département a fait beaucoup de mal. En l'espace de 24 heures, environ un mètre d'eau s'est abattu sur Saint-Benoît, provoquant comme on peut l'imaginer des dégâts en pagaille : maisons inondées, nationale et routes secondaires coupées, familles sinistrées, bloquées au bout de chemins submergés par des cascades de boues... Un triste spectacle qui a surpris les autorités de la ville, furieuses d'avoir à faire face à un tel désastre sans avoir eu vraiment le temps de préparer l'organisation des secours. « C'est inadmissible que les services de Météo-France ne nous aient pas

communiqué hier un avis de forte pluie, s'indigne Jean-Claude Fruteau, nous avons été obligés de réunir le matériel en calostrope, ce qui nous a fait perdre beaucoup de temps concernant les dispositions à mettre en œuvre ». Mais les pluies diluviennes qui ont déferlé sur le département ont en fait surpris tout le monde, y compris les prévisionnistes de la station de Sainte-Clotilde, qui ne s'attendaient pas à des précipitations d'une telle ampleur. « C'est un phénomène exceptionnel nous n'avons pas pu prévoir », pliquait hier Guy Le Goff, directeur régional de Météo-France, mais nous avons communiqué samedi un avis de fortes pluies. Il a dû y avoir un problème de communication entre les services ». Problème ou pas, les dégâts sont là, et leurs conséquences se chiffreront sans doute en centaine de milliers de francs.

En plein centre-ville, plusieurs maisons ont été complètement inondées par les flots, certaines

A SAINT-DENIS

Du spectacle, mais peu de dégâts



Les perturbations ont avant tout assuré le spectacle à Saint Denis, comme ici au pont du Butoir.

Les fortes pluies de ces deux derniers jours n'ont pas épargné le chef-lieu du département, mais n'ont provoqué qu'un minimum de dégâts, notamment dans les hauteurs de la ville. Sur la route de la Montagne, quelques éboulements ont perturbé la circulation dans la

matinée, alors que sur le CD 43, la circulation a été interrompue du côté de Saint-François, au PK 7 et au PK 10.

Mais les perturbations ont avant tout fait le spectacle à Saint-Denis, où les ravins ont

crue ont attiré de nombreux curieux, au grand dam des automobilistes qui empruntaient la route de littoral, où la circulation était fortement ralentie à l'approche des ponts. Bien peu de choses en somme, au regard de ce qu'il s'est passé ailleurs, vers l'Est...



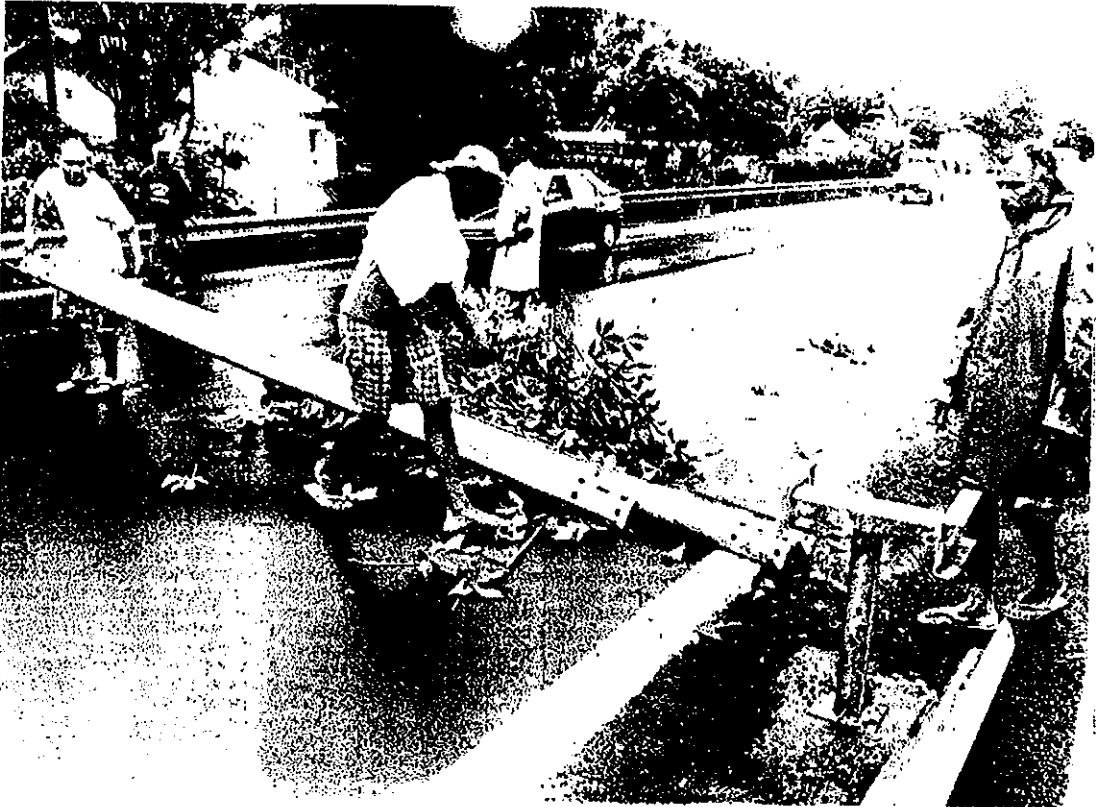
A Saint-Benoît, les maisons inondées ne se comptent plus



L'eau a tout emporté sur son passage, mais n'a fait jusqu'à aucune victime

BARRAGE DE LA QUATRE-VOIES A SAINT-ANDRE

Toujours les mêmes inondations



Selon les riverains, les travaux pour l'évacuation des eaux pluviales tardent trop (photos Emmanuel GRONDIN).

Nouvelles pluies : nouvelles inondations... et nouveau barrage de la quatre-voies serait-on tenté de dire. Les habitants pestent après la municipalité et la DDE qu'ils jugent responsables de leur malheur, et manifestent pour le faire savoir.

LES riverains de la quatre-voies à Saint-André en ont marre et plus que marre. Hier matin, ils ont barré la route pour se faire entendre. Et ce n'était pas la première fois. Le précédent barrage datait d'une quinzaine de jours. Les habitants du chemin du Centre protestaient alors contre les conséquences des fortes pluies qui s'étaient abattues sur eux. La plupart des passages souterrains sous la quatre-voies étaient inondés ainsi que plusieurs dizaines de maisons voisines. Dans de telles circonstances, les piétons sont obligés de traverser la quatre-voies plutôt que de passer par en dessous, ce qui est - on s'en doute - particulièrement dangereux.

Des inondations affectent ce quartier depuis bien avant la construction de la quatre-voies.

« C'est encore pire aujourd'hui », comme l'expliquent les manifestants. Ceux-ci s'en prennent à la municipalité et à la DDE, coupables à leurs yeux d'être responsables de défauts de conception de l'autoroute et, surtout, de ne pas réagir. « Ils veulent installer des buses mais le plus simple aurait été de refaire la pente de la route d'un coup de caterpillar », s'exclame un habitant de l'impasse des Ananas.

Aux mêmes causes les mêmes effets. Hier matin, après les fortes pluies de la nuit, l'eau avait encore envahi les lieux. Les riverains ont donc à nouveau barré la route de 8 heures à 10 heures. Ils ont fini par lever leur barrage à la demande des forces de l'ordre. Mais, n'ayant reçu aucun signe de la part de la mairie, ils se déclarent prêts à renouveler l'opération à la prochaine alerte.



La traversée de la quatre-voies devient une aventure traumatisante à chaque forte pluie.

SAINT-ANDRÉ : PLUSIEURS DIZAINES DE CASES INONDÉES
RUELLES RAMACHETY ET GUSTAVIN

Les buses d'évacuation débordent



Les habitants de cette maison ont été obligés de sortir par les nacos.

Une vingtaine de cases inondées, cinq personnes évacuées par les sapeurs-pompiers de Saint-André, c'est le bilan des fortes de pluies qui se sont abattues sur l'est, hier matin. Les victimes de ces trombes d'eau mettent en cause les buses d'évacuation qui passent sous la quatre-voies.

Texte Fabrice Floch.
Photos David Chane

REPÈRES

■ LA MANIF

Pour la seconde fois en quelques semaines, les usagers de la quatre-voies passant à Saint-André se sont retrouvés bloqués par des manifestants. Pour la seconde en quelques semaines, les auteurs du barrage étaient les inondés. Pour la seconde fois en deux semaines, l'arrivée des policiers a permis de débloquer la situation, sans qu'il y ait de heurts.

■ UN AVIS TARDIF

Nul n'est à l'abri d'une erreur, surtout quand il s'agit de prédire l'avenir. La victime de ce jeu pour le moins compliqué était, hier, Météo France. Peu avant 7h30, ils ont adressé un avis de forte pluie pour les 24 heures à venir à compter de 7 heures, du matin, le jour même. Loupé ! Les fortes pluies avaient eu lieu dans la nuit. D'ailleurs dès 4h30, les riverains du chemin du centre se sont retrouvés serpillière à la main.

■ EVACUATION

Les sapeurs-pompiers de Saint-André ont pris en charge cinq familles, victimes de la brusque arrivée des eaux dans leur salon. Problème : les centres d'hébergement n'étaient pas ouverts. Après une rapide collation à la caserne, tout le monde a regagné son domicile. Par chance, en fin de matinée, la décrue était largement amorcée.

"Depuis que la quatre-voies a été construite, nous sommes inondés. J'avais douze ans quand mon père s'est installé dans cette ruelle. Aujourd'hui j'en ai 73. Je ne comprends pas comment les ingénieurs ont effectué leurs travaux et quels ont été leurs plans, mais une chose est sûre, il n'ont pas tenu compte de l'évacuation des eaux de pluie. Voilà quatre ans que nous sommes obligés de quitter nos cases dès qu'il pleut plus que d'ordinaire. C'est la seconde fois que mes enfants et mes voisins m'aident à déménager mon salon et à placer mes affaires en hauteur pour éviter qu'elles ne soient la proie du torrent de boue qui pénètre chez moi. C'est inadmissible ! Il est temps que des mesures soient prises pour éviter ce désagréable !", Me Edmond Gustavin, les pieds dans une flaque d'eau, son chapeau de paille sur la tête et son parapluie à la main, résume parfaitement le sentiment général. En quelques phrases, l'aïeul du quartier vient d'expliquer les raisons pour lesquelles une vingtaine de jeunes et de pères de familles ont décidé de barrer la quatre-voies au niveau de la station Shell, hier matin, pendant quelques minutes. Il faut dire qu'il devient difficile de vivre ruelles Ramachety et Gustavin. Pour éviter que l'eau ne mette en danger la quatre-voies, une huse d'un mètre de diamètre a été installée afin de faciliter le passage des eaux pluviales. Le problème est qu'une fois arrivé dans ce secteur de la rue du centre, rien ne permet de canaliser la mini-rivière. Certes, si les pluies sont modestes, les caniveaux prévus sont largement suffisants, mais quand les précipitations sont supérieures à la moyenne, c'est l'inondation.

"Il était 5 heures moins le quart quand mon mari m'a réveillée", surenchérit Mme Fénelon, "Il est arrivé dans la chambre et m'a demandé de me lever pour venir l'aider à mettre en place des barrages afin d'éviter que l'eau ne s'engouffre dans notre pavillon. Nous avons sorti la voiture du garage, installé des plaques de tôles et pris des brouettes de sable pour tenter de détourner le cours d'eau qui s'est formé devant notre maison. Vous savez, depuis le début du mois ce n'est pas la première fois que nous sommes obligés de nous livrer à ce type d'opération.

TROUVEZ UNE SOLUTION !

Le plus inquiétant est qu'à chaque fois, le ravinement autour de la maison et du mur de clôture est de plus en plus important. Il va vite falloir trouver une solution. La dernière fois nous avons manifesté pour dénoncer cet état de fait. Cela n'a rien changé. Aujourd'hui, ce sont les gens qui sont installés en amont qui crient leur ras-le-bol ! Il devient urgent que la mairie, la DDE ou je ne sais qui, bref, les responsables se penchent sérieusement sur ces inondations à répétition. Nous ne pouvons pas vivre constamment les pieds dans l'eau à la moindre averse !".

A une centaine de mètres, la situation est nettement plus catastrophique. Les images sont surréalistes. La famille Oussouanti, installée au 39 ruelle Ramachety est obligée de quitter sa maison en passant par les nacos. La voisine, Marie-Georgette Lafable installée au numéro 41, a quitté les lieux avec ses enfants. L'aîné est resté sur place pour surveiller les affaires : "C'est une rivière qui est passée dans la maison. Elle est arrivée d'un



Des torrents de boue

A 5 heures du matin, les habitants des chemins Gustavin et Ramachety ont vu de véritables rivières s'introduire dans leur case.

Un mètre dans le salon

Dans les cases les plus en contrebas des ruelles les plus touchées, les habitants avaient un mètre d'eau dans leur salon. Pour la plupart, ils ont dû être évacués par les sapeurs-pompiers.

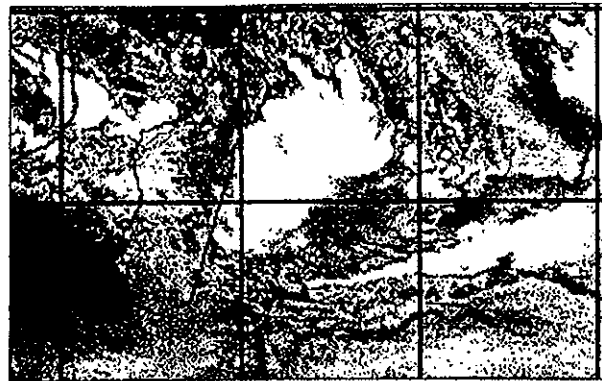


Passage interdit pour les élèves de maternelle. Au centre du tunnel reliant le chemin du centre à différentes écoles de Saint-André, plus d'un mètre d'eau.

FORTES PRÉCIPITATIONS SUR LA RÉUNION

Il pleut, et cela va continuer

Depuis le 18 février, notre île a les pieds dans l'eau. La station Météo France du Chaudron ne table pas sur une amélioration prochaine et n'exclut pas la possibilité du développement d'une perturbation dans le voisinage immédiat de notre département dans les jours à venir.



Hier, durant toute la journée, les habitants du chemin du Centre, à Saint-André, ont concentré toute leur énergie pour assécher au mieux leurs habitations. (photos René Lai-Yu)

Une vaste zone perturbée s'étendant des côtes orientales de Madagascar jusqu'aux Mascareignes, voilà ce qui nous vaut depuis maintenant cinq jours ce temps somme toute de saison mais nous oublie à quoi pouvait sembler la pluie au mois de février. Au sein de cette zone, caractérisée par une couverture nuageuse importante, il suffit de lever le nez après avoir

baissé le parapluie, évoluent des amas plus actifs qui, lorsqu'ils affectent la Réunion, provoquent de fortes précipitations passagères.

"Même si cette situation est inhabituelle, il est à noter que la présence durable d'une telle zone perturbée à cet endroit n'est pas anormale en cette saison, soulignent les prévisionnistes de Météo France. Nous sommes au cœur de l'été aus-

tral, correspondant ici à la saison des pluies et des cyclones, faut-il le rappeler. A l'image de celles qui ont durement affecté Salazie en début de ce mois, les pluies actuellement observées sur le département ne sont pas associées à la présence d'une perturbation tropicale dans le voisinage. L'hypothèse du développement d'une telle perturbation n'est pas pour autant écartée pour

les prochains jours. La surveillance est bien sûr, continue". Depuis le début de l'épisode pluvieux dans la nuit du 18 au 19 février, il est tombé 589 mm à Salazie, Mare-à-Vieille-Place, dont 388 mm entre samedi 16h et dimanche 16h, 543 mm à la Plaine-des-Palmistes, dont 288 mm en 24 heures, 394 mm à Saint-Benoît, 255 mm, dont 200 mm en 24h, à la Plaine-des-Cafres, 182 mm à Cilaos, dont 159 mm en 24h, 160 mm à Mafate la Nouvelle, dont 101 mm en 24h. Ces fortes précipitations qui ont concerné jusqu'alors principalement le Nord-Est du département se sont étendues dans la nuit de samedi à dimanche aux régions Sud. A Saint-Joseph, 228 mm ont été enregistrés de 7h samedi à 7h dimanche.

Il n'y a pas d'évolution favorable envisagée dans l'immédiat compte tenu de la persistance de cette zone perturbée à proximité de la Réunion. Aujourd'hui, le temps restera maussade avec une couche nuageuse épaisse, ne laissant que rarement passer le soleil. De nouveaux passages pluvieux affecteront la majeure partie de l'île, entrecoupés de périodes d'accalmie. Les pluies seront temporairement fortes, surtout sur les hauteurs de l'Est, où elles s'ajouteront aux précipitations déjà importantes des derniers jours. Les vents d'est souffleront tempo-

rairement assez fort sur les côtes Nord et Sud.

Alain Dupuis

LES AVIS DE FORTES PLUIES : Conformément au plan de secours spécialisé mis au point par les services de la préfecture, Météo France informe les autorités et les responsables concernés en diffusant des avis de fortes pluies. Ces avis techniques sont habituellement actuali-

sés deux fois par jour en début de matinée et en fin d'après-midi lors d'épisodes durables tel que celui que nous connaissons en ce moment. Ils ne sont pas utilisables en l'état pour les personnes non averties qui ne doivent tenir compte que des informations diffusées par les moyens habituels. Lors de l'épisode fortes pluies actuel, un premier avis de fortes pluies a été émis le 18 au soir et une actualisation systématique est effectuée depuis, matin et soir.



Malgré une certaine accalmie en fin de matinée, il faudra beaucoup de temps pour effacer les traces des pluies de ces derniers jours.



Saint-Suzanne n'a pas été épargnée par les pluies diluviennes de ces derniers jours. Ici le chemin qui mène à l'usine de Bois-Rouge.



Seuls les enfants s'amusaient de la pluie hier matin dans les rues de Saint-André.



Vidéo amateur
Impressionnés par la crue subite, les locaux ont sorti les caméscopes avant de prendre les serpillières.



Pieds dans l'eau
Au centre ville de Saint-André, certains propriétaires avaient quelques difficultés à quitter leur case sans se mouiller. Le jardin avait été transformé en piscine durant la nuit.



seul coup dans le salon. Nous avons été obligés d'ouvrir la porte de la cuisine pour que l'eau s'évacue. Regardez les traces sur les murs. Au plus fort de l'inondation, nous avions un mètre d'eau dans la maison. C'est une véritable ruine pour nous. Nous allons devoir racheter des matelas, des vêtements et même des meubles. Nous ne sommes pas riches. Nous vivons à neuf dans un F4. Vous comprenez le problème". Malgré la situation, les gens gardent le sourire et l'espoir d'un épilogue rapide à cette mauvaise farce. "Le remède n'est pas difficile à trouver. Si tout le monde souhaite se pencher sur le problème, en quelques jours, nos cases pourraient être épargnées à vie", crie un manifestant, "les buses crachent leur eau dans nos jardins et au milieu du chemin. Comme partout dans le monde, l'eau se dirige vers la mer en empruntant les terrains les plus pentus. Pas de chance, c'est notre ruelle ainsi que la ruelle Gustavin. Il suffirait d'y installer des fossés suffisamment larges et profonds pour que ces incidents fassent partie du passé".

PASSAGE INONDÉ

En descendant lentement vers l'ancienne route nationale, d'autres jardins et d'autres habitants font grise mine. Tous montrent du doigt la construction de la quatre-voies et l'installation de buses d'évacuation des eaux pluviales débouchant sur des terrains vagues ou au milieu des ruelles. A son tour, Bernadette Boyer, 40 ans, présidente du comité des parents d'élèves de l'école des Tourteilles décide de prendre la pa-

role. Cette mère de famille, d'aspect docile, désire montrer du doigt la construction mal pensée des voies rapides. Sa cible : les passages "protégés" : "Voilà des semaines et des mois que nous alertons les autorités sur l'inondation régulière du "pont" du chemin du Centre. Ce souterrain est sensé permettre à des centaines d'enfants de se rendre à la maternelle, à l'école ou au collège en toute sécurité. Aujourd'hui, il

y a plus d'un mètre vingt d'eau dans le tunnel. En clair, si de jeunes enfants s'y engagent, ils risquent de se noyer. Il ne faut pas croire que c'est sans conséquence. Les mères de famille ou les enfants préfèrent passer sur la quatre-voies. J'ai franchement l'impression que l'on tiendra compte de ce problème quand il y aura eu des morts. Là aussi, nous avons alerté les autorités. Rien ne bouge".



Les dégâts

Une fois de plus, le ravinement à eu raison des chemins touchés par les fortes pluies. Nombre de riverains se sont retrouvés avec des galets au milieu de leur salon.



A la pelle

Les habitants des deux ruelles les plus touchées ont fait preuve d'une grande solidarité. Avant de manifester, ils n'ont pas hésité à mettre en commun leurs moyens et leurs bras pour parer au plus pressé.



La décrue

Vers midi, le plus gros de la crue était évacué. Les cinq familles prises en charge par les sapeurs-pompiers pouvaient réintégrer leurs cases afin d'entreprendre le ménage.

Du 22/2/98

Une équipe municipale incapable et irresponsable

Au chemin Jeanson, la Mairie viabilise et lotit des terrains inondables

Témoignages" a évoqué dans son édition du lundi 9 février l'incapacité et l'irresponsabilité de l'équipe municipale conduite par Jean-Paul Virapoullé et son premier adjoint, Serge Camatchy. Nous en avons apporté des preuves au sujet des graves conséquences des premières grosses pluies de l'année dans plusieurs quartiers de Saint-André. On a une nouvelle illustration des carences de la municipalité saint-andréenne lorsqu'on voit ce qui se passe au lotissement du chemin Janson.

En effet, Serge Camatchy a déclaré au "Quotidien", le 6 février (et, que ce lotissement du chemin Jeanson avait été construit dans une zone

recélant des «poches d'eau souterraines qui se gonflent à chaque période de grosses pluies» et que l'amélioration de la situation «nécessiterait des travaux d'un coût évalué à plusieurs millions».

On se demande alors comment la Mairie de Saint-André — avec quelle passivité complice (?) de la DDE — a pu délivrer les permis de construire pour un lotissement dont de nombreuses maisons ont déjà, en 2 ans, été envahies deux fois par un flot d'eau boueuse d'un mètre de hauteur!

Mais il y a mieux, si l'on peut dire! C'est que de l'autre côté du chemin Jeanson, face au lotissement, là où il y avait plus d'un mètre d'eau il y a une semaine,

le terrain a été viabilisé, les réseaux mis en place, comme le montre l'installation des compteurs électriques (voir nos photos). Cela signifie qu'en toute connaissance de cause, la mairie de Saint-André, Jean-Paul Virapoullé, Serge Camatchy en tête, a délivré des permis de construire sur des terrains dont on sait qu'ils seront recouverts d'eau aux prochaines grosses pluies et les maisons inondées. Alors, on s'interroge: quel est le promoteur de l'opération? Quel cahier des charges lui est imposé? Les futurs locataires ou propriétaires sont-ils prévenus de ce qui les attend? Quel rôle joue la DDE dans tout cela? La réponse à ces diverses questions ne manquera



À gauche, les maisons du lotissement du chemin Jeanson, dont certaines ont été envahies par 1 mètre d'eau jeudi 5 février. À droite, un terrain inondable, viabilisé, prêt à être loti.

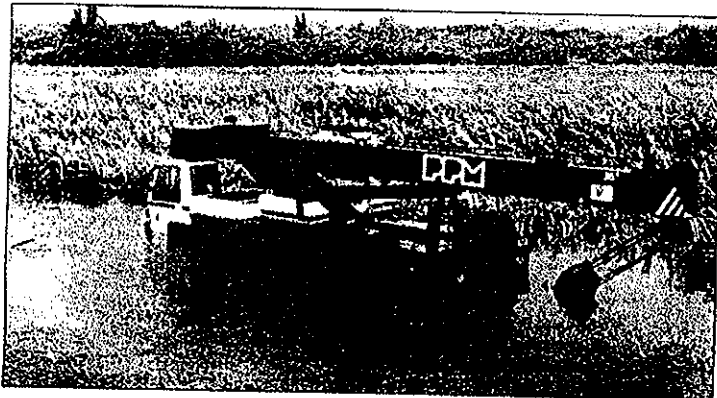
pas d'être instructive. En tout cas, ceux qui pouvaient encore douter de l'irresponsabilité de l'équipe de Jean-Paul Virapoullé ont de quoi méditer!

Paludat
-5- projet du groupe Rosebleau

LE PRÉFET CONSTATE LES DÉGÂTS À SAINTE-SUZANNE, SAINT-ANDRÉ, SAINT-BENOÎT ET BRAS-PANON

L'Est sinistré

Le préfet Robert Pommès a constaté hier jusqu'en début de soirée les dégâts causés par les fortes pluies dans quatre communes de l'Est, une région sinistrée. L'heure est maintenant au bilan, qui s'annonce très lourd.



Pour reconstruire de nouveau les routes de l'Est, il faudra d'abord sauver les machines. La pluie n'arrange pas les travaux sur la route de Saint-Benoît, juste après l'usine de Beautonds.

Une expertise du pont de la quatre-voies de Sainte-Suzanne (à hauteur du radier qui est régulièrement submergé) va être demandée par le représentant de l'Etat en raison de l'affaissement des piles. Certes, la situation n'est pas critique, mais l'étude mérite d'être menée assez rapidement car les piles en question commencent à manifester des signes de faiblesse. Parallèlement, des travaux seront menés en amont de la rivière qui passe sous ce pont. A quelques centaines de mètres de la quatre-voies, toujours à hauteur du radier de la RN2, côté mer, la passerelle reliant le village Desprez au quartier de la Marine a été emportée. Elle avait été construite en 1882. A Quartier-Français, deux familles ont dû être évacuées, avant d'être hébergées à l'école primaire du même secteur. A la Marine, un menuisier a tout perdu. La rivière est montée, son atelier a été inondé. Toutes les machines à bois sont irrécupérables. Toujours à Sainte-Suzanne, le préfet s'est rendu à chemin Mathurine, complètement endommagé. D'autres routes des hauts à Commune Carron, à la Renaissance, à Espérance et à Deux-Rives ont souffert de la violence des eaux.

LES BUSES INDÉSIRABLES DE LA DDE À SAINT-ANDRÉ

Après Sainte-Suzanne, le préfet s'est longuement arrêté à Saint-André où la pluie tombe maintenant depuis deux semaines environ. A deux reprises, depuis le 5 février dernier, les rivières ont barré la route nationale au niveau du quartier de Petit-Bazar, fustigeant ainsi l'équipe municipale à qui ils incombent l'entière responsabilité des dégâts

qu'engendrent les eaux pluviales. Leurs maisons sont inondées, leur mobilier abîmé. Hier, le maire, son premier adjoint et le responsable des services techniques ont eu l'occasion de faire le point en présence de Robert Pommès. "Lorsque la DDE a réalisé la quatre-voies, elle a installé des buses qui collectent les eaux pluviales à hauteur de l'impasse du chemin Deschanel et l'impasse de l'allée Zelmair. Or, comme il pleut abondamment depuis maintenant deux semaines, les buses s'avèrent trop petites pour pouvoir tout canaliser. Les eaux de ruissellement dévalent alors toutes les ruelles, inondent les cours et les maisons qui se trouvent dans les parages", précise Serge Camatchy, maire-adjoint. Pour l'heure, les services techniques de la mairie de Saint-André travaillent en étroite collaboration avec la DDE pour trouver une solution provisoire afin de protéger les riverains.

A Saint-André, au lieu-dit Pente Adetin, la situation est tout aussi préoccupante. Les eaux de pluie qui traversent les champs de cannes depuis divers secteurs de la commune descendent vers la mer et menacent plus particulièrement les familles du lotissement "Les Filas" à la Rivière-du-Mât. Hier matin, la mairie a

réquisitionné cinq tractopelles pour des travaux d'urgence. Sur environ un kilomètre, un canal à ciel ouvert a été creusé pour diriger toutes les eaux vers la rivière du Mât.

Au centre-ville, la ravine Sèche est sortie de son lit, passant au-dessus de la route au niveau du Pont Minot. "De mémoire d'homme, c'est la première fois", raconte un ancien. Idem à Pont Auguste. Les gendarmes, policiers et les sapeurs-pompiers sont intervenus à plusieurs reprises pour évacuer des familles sinistrées. Les travaux qui se déroulent depuis des semaines sur l'avenue de Bourbon a facilité le ravinement de la rou-



Le préfet sur le terrain dans l'Est.

te depuis Tournant Vidot jusqu'au carrefour du Crédit Agricole.

SAINT-BENOÎT : ÉVACUATION DES MALADES DE LA CLINIQUE

A Saint-Benoît, le préfet s'est rendu à l'entrée de l'Îlet Coco où durant l'après-midi les gendarmes ont évacué une centaine de personnes par hélicoptère. Le radier est complètement submergé par la rivière des Marsouins empêchant toute circulation. Et l'île est totalement coupée du reste du monde. Les familles sont actuellement hébergées à Bras-Canoë.

Autre point critique : La rivière des Marsouins est sortie de son lit à hauteur de la maternité obligeant la direction à ordonner l'évacuation de tous les malades long séjour placés

au rez-de-chaussée de l'hôpital. La route a été barrée sur le pont de la rivière des Marsouins. Au lieu-dit Petit Saint-Pierre, après Sainte-Anne, le chemin Sévère a débordé inondant un lotissement. Au total à Saint-Benoît, quarante-cinq personnes ont été hébergées à l'école Julie-Huet et Odile-Elie.

BRAS-PANON :

PAS TROP DE DÉGÂTS

Robert Pommès a bouclé sa visite sur le terrain, dans l'Est, par la commune de Bras-Panon où les dégâts ne sont pas très importants, à l'exception de quelques cas d'inondation. La rivière du Bras-Pétard au lieu-dit Refuge est passée sur le pont. Le maire demande à la population de faire bouillir l'eau du robinet avant de la

consommer. Dans un communiqué arrivé hier soir à la rédaction, Jean-Marie Foodrin faisait état de sa stupeur en apprenant sur les ondes de radio Freedom alimentées par les appels de certains administrés catastrophés que le lotissement Libéria a été évacué à cause des intempéries. "Étant sur le terrain toute la journée avec les équipes du PC orsec, j'ai en effet observé plusieurs cas d'inondation, heureusement sans trop de gravité. Mais à aucun moment, les habitations du lotissement Libéria n'ont été menacées au point d'être évacuées. Ces affirmations fantaisistes sont sans fondement", concluait le maire.

Il faudra plusieurs semaines d'ensoleillement pour que l'Est retrouve son aspect normal.
Yves Montiel



"Gramoun l'avait raison"

Sur le terrain hier matin, à l'entrée de Sainte-Anne, devant l'ampleur des dégâts sur la nouvelle route, on pouvait entendre : "Les gramoumes valent beaucoup mieux que les ingénieurs de la DDE".



La ravine Sèche était mouillée

De mémoire d'ancien, c'est bien la première fois que la ravine Sèche à Saint-André (appelée aussi ravine Caca) passe sur le pont. Impressionnant !



La passerelle du Bocage à Sainte-Suzanne, construite en 1882, a été emportée par les eaux.

Le Sud pas épargné

De nombreux radiers submergés, surtout au-dessus de la ligne des 400 mètres, les routes d'accès à Bras-Sec et à Ilet-à-Cordes fermées à la circulation à Cilaos à tel point que le maire Jacques Técher a dû mettre sur pied un plan de secours dès l'aube, le Sud n'a pas été épargné par les intempéries. Sur la RN 5, l'important personnel de

l'équipement mis à contribution aura réussi à dégager la chaussée pour permettre la réouverture de l'accès en début de soirée. Le temps que les files de véhicules qui attendaient s'élançant dans les rampes, la circulation a pu être momentanément rétablie pendant deux heures. A Saint-Joseph, les chaussées de chemins desservant certains écarts por-

tent encore les traces de la violence des flots. Mais c'est à Saint-Philippe, entre Mare-Longue et le centre-ville, que les dégâts restent le plus visibles. Ainsi, au centre-ville, les crues ont dévalé plusieurs chemins mal entretenus pour aller inonder des cours et des commerces, tandis qu'au Tremblet, un flot de boue traversait le nouveau lotissement "Les Myosotis",

dont les attributaires ont dernièrement reçu leurs clés. Une famille a dû être évacuée. Dans les rampes de la même localité, comme à chaque fois qu'il pleut un peu abondamment, un éboulement a obstrué la route nationale n° 2, rendant impossible toute communication entre Saint-Philippe et Sainte-Rose, le temps que les agents de la DDE dégagent le passage.

LA SEMAINE A COÛTÉ PLUTÔT CHER AU DÉPARTEMENT : DÉGÂTS, MANQUE À GAGNER, CESSATION TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS...

L'injuste prix des intempéries



Paul-Richemont Mulot se rend au chevet de ses tomates plantées en décembre. Cette fois-ci, la récolte est irrémédiablement perdue. La perte est sévère. (photo Ph. L.)

REPÈRES

■ COMBIEN ÇA COÛTE ?

Jeu, les pompiers avaient réalisé un bilan de leurs interventions : 68 pour des fortes pluies, évacuation de 154 personnes, 17 évacuations de mise en sécurité et 24 reconnaissances pour des éboulements et des arbres tombés. Interrogé sur le coût de ces interventions, l'état-major du SDIS a répondu plutôt laconique : « mais c'est vrai, les sont en cours de reactualisation. Tout juste a-t-il été possible de savoir qu'un pompier volontaire coûte 50 francs/l'heure. Les gendarmes ont effectué six sorties en hélicoptère, un Fennec appartenant à l'armée de l'air en l'occurrence, le leur étant en réparation. Coût de l'heure : 14 203 francs (entretien, personnel, tous frais confondus), entendu en temps de vol décollage-atterrissage.

■ LE SECOURS CATHOLIQUE

RÉCLAME DE L'AIDE
Le Secours catholique, actuellement sollicité pour des besoins en urgence (notamment en vêtements), fait appel à la générosité du public. Les dons financiers peuvent être envoyés à l'adresse suivante : Secours catholique, délégation de la F... in, 9 rue de la Cité L... BP 939 97478 Saint-Denis Cedex. Mention "intempéries".

Jacqueline Lefebvre s'est installée avec ses sept enfants, il y a six mois à Bourbier-Rails, Saint-Benoît. Une mauvaise case qu'il a fallu réparer, aménager. La maison lui était prêtée par la famille qu'elle était venue rejoindre. « Le temps de gagner un toit » comme elle dit. Il ne fallait pas se plaindre. Lundi matin, Jacqueline et ses sept enfants ont trouvé un autre toit, bien plus solide quoique très temporaire : celui de l'école élémentaire Odile-Elie. La famille a emménagé dans une salle de classe pour le restant de la semaine et vraisemblablement le week-end. Sur les matelas en mousse utilisés pour les cours de gymnastique dormaient tête-bêche les plus petits, Marie-Sophie, 2 ans, Rémy, dont on aurait dû fêter hier les trois ans et Laurent, 4 ans. Jimmy, le plus grand, est allongé les yeux ouverts sur un des deux lits picot amenés dans la salle. Jacqueline n'a plus rien, comme elle le raconte à travers les volutes de sa cigarette : « La ravine est montée très vite, je n'ai même pas eu le temps de prendre mon linge, ni le manger, j'ai perdu tous les meubles que j'avais achetés (4000 francs à crédit en remboursant petit à petit...). Au rez-de-chaussée de l'école élémentaire, Gervais Hoarau, 34 ans, sa femme et ses trois enfants dont un âgé de 2 ans et demi, regardant la pluie tomber dans la cour, l'œil fixe. Ils se souviendront longtemps du mercredi 25 février 1998.

« Nous habitons chemin Grand-Etang. Nous avons été réveillés à 5 heures et demi. L'eau du lac avait inondé la cour. En un quart d'heure, la case a été à son tour envahie. L'eau est montée à un mètre, voire 1,50 m. J'ai essayé de préserver la nourriture en la mettant sur un placard mais il est parti comme tous les meubles au fil de l'eau. Je n'ai pas eu le temps d'estimer les dégâts mais nous avons tout

A la Direction des Infrastructures du département (DID), on annonce sans se mouiller « plusieurs millions de francs de dégâts sur le réseau routier ». C'est sans compter les millions estimés par les communes, les dizaines de milliers de francs de pertes pour les entreprises du bâtiment et de tourisme, le drame des sinistrés laissés sans toit et dont la seule assurance est d'avoir tout perdu. Ouf, les intempéries coûtent mais ils rapportent aussi et parfois en plus fine...

Textes
Philippe Linquette

Jean-Frédéric et Béatrice ont vu le toit de leur case bois sous tole s'effondrer sous l'action des pluies. Ils ont été évacués sur l'école élémentaire Odile-Elie dès jeudi matin. (photo Ph. L.)

perdu. Tout juste, pourrais-je récupérer le bois de sapin qui n'a servi à fabriquer quelques meubles... soupire Gervais. Pour ces familles sinistrées (une troisième, habitant rue Amiral-Bouvet, est arrivée jeudi) une « solution de logement » devrait être trouvée, expliquait jeudi Georges Malot, secrétaire général de la mairie de Saint-Benoît. Jacqueline, Gervais, Jean-Frédéric et Béatrice ne sont pas assurés, bien sûr, mais ils devraient être éligibles au fonds d'urgence national (une fois l'état de catastrophe naturelle prononcé par arrêté) et au fonds de secours d'extrême urgence (une dotation de 2 000 francs de l'Etat).

DÉGÂTS : PLUS DE 80 MILLIONS DE FRANCS À SALAZIE

En ce qui concerne le premier des deux fonds, les victimes devront apporter la preuve qu'ils n'ont pu s'assurer, faute de moyens (la loi oblige les locataires à contracter une assurance contre l'incendie et les dégâts des eaux). Suite aux dernières pluies, 500 à 600 déclarations auraient été envoyées par des personnes sinistrées et assurées à leur cabinet. « Ce n'est pas une avalanche », précise Alain Avril, le président du comité des assureurs en relevant que le total des dégâts se monterait, selon une première estimation, entre huit et dix millions de francs (hors dégâts aux classes, les collectivités n'ayant pour la plupart pas encore transmis leur déclaration). Reste qu'entre la déclaration de sinistre et le remboursement, il y a une sérieuse marge. « Il nous faut attendre au préalable la déclaration de catastrophe naturelle qui est demandée par les maires, envoyée à la Préfecture et transmise par celle-ci aux ministères de l'Intérieur, des Finances et de l'Outre-mer. Enfin, un arrêté interministériel doit être pris. Tout ce qui

concerne les éboulements, les inondations sera pris en charge par les assureurs mais le problème risque de se poser en cas d'infiltrations dans les toitures et les huisseries, cette situation devant être prévue dans les clauses du contrat. Or, il est souvent spécifié que les eaux poussées ou charriées par le vent sont exclues. Si la maison a moins de dix ans et que des problèmes d'étanchéité ou d'infiltration par les huisseries ont été constatés, la garantie décennale s'appliquera », poursuit Alain Avril. Si à Saint-Benoît, aucune estimation chiffrée des dégâts n'est encore disponible (la ville aurait été moins sinistrée qu'en décembre 1995), à Saint-André, on a fait ses comptes. Depuis le début du mois de février, les pluies ont « coûté » 14,7 millions de francs (les 9,2 MF relevés suite aux pluies des 3 et 4 février compris) dont 9 MF, récemment, pour les seuls routes et bâtiments publics, expliquait hier Sully Mardenalom, secrétaire-général adjoint. Jean-Paul

Virapoullé a réitéré hier auprès du sous-préfet de Saint-Benoît sa demande d'ouverture de la procédure afin que sa commune soit déclarée sinistrée. Sainte-Marie pensait et « pensait » ses plaies, bosses et nids-de-poule jeudi. La facture s'élèverait à environ 10 millions de francs (routes, canalisations d'eau potable...) dont 2 millions pour le seul pont entre la Confiance et l'Espérance au lieu-dit de la ravine Bras-Sec...

Selon un premier bilan, 3,2 millions de francs doivent être débloqués en urgence à la Plaine-des-Palmistes (2 MF pour la réfection des routes, 1,2 MF pour curer les ravines et fossés) mais il faudrait faire passer le projet de dérochement de la Ravine Sèche à la réalité et donc déboursier 12 MF pour un tronçon de 500 mètres. Au Tampon, les dégradations s'élèveraient à quatre ou six millions de francs, sous réserve d'une estimation de la situation à Bras de la Plaine. La commune sudiste respire, on est loin de

Firinga (200 millions de francs) et puis, sa « situation financière » lui permettra de financer les travaux en régie, comme l'assurait jeudi, M. Ribot, le secrétaire général. Et Salazie ? Le cinquième, chouchou de la Réunion, s'en va par morceaux. La voix étranglée au téléphone, Eric Fontaine, le secrétaire général de la mairie ne peut chiffrer les dégâts - énormes - subis par sa municipalité, submergée par 3 mètres d'eau depuis le 4 février. Ils sont en tous les cas supérieurs à 80 millions de francs. « Le pire concerne la route de Mare-a-Goyaves où doit se recroiser demain (Ndlr : aujourd'hui) le géologue Jean-Marie Haure, la route de Bois-de-Pommes qui menace de s'effondrer à tout instant et de couper du monde 1 000 personnes, les chemins Filature et Mathurin, Bé Cabot qui est enclavé et Mare-a-Martin ».

Les entreprises, elles, ne parlent pas en terme de dégâts (quoique) mais évoquent un manque à gagner. Si le déficit



Dans l'inondation totale de sa case, Jacqueline a tout perdu. Ce week-end encore, elle couchera dans une salle de classe avec ses sept enfants. (photo Ph. L.)



Tourisme : la pluie représente une perte sèche...

Pendant une semaine, les touristes séjournant dans le département ont alterné parties de scrabble à l'hôtel et virées hasardeuses sur les routes, tout en ruminant leur rage. Empêchés de travailler, les "acteurs" du tourisme ont alligé mardi les chiffres côté passif avec philosophie, pour la plupart. N'empêche, pour certains, la soustraction est salée.

La société Héli Réunion annonce un déficit de 180 000 francs, soit l'addition de trois jours d'inactivité, c'est-à-dire le seuil au-delà duquel il n'est pas possible de reporter des sorties annulées, les touristes étant déjà repartis ou en passe d'enregistrer leurs bagages à Gillot. Laurent Popineau, le responsable de la société se fait une raison. Il est possible de se "refaire" en effectuant des interventions sur des chantiers d'urgence. Malgré tout, pour Héli Réunion, la balance est négative. Héli Lagon ne souhaite pas donner de chiffres mais annonce avoir réalisé ce mois-ci 20% de l'activité de novembre et 60% d'un mois de février "normal". Félix ULM fait le compte. Ses sept machines ont fait le pied de grue pendant trois jours pleins, la perte se monte à 30 000 francs. Les seules choses à s'envoler sont les milliers de francs, il y a de quoi rager. D'ordinaire, on vole cinq à six fois le matin. Dimanche, on avait vendu

pas mal de balades haut-de-gamme (une vingtaine de "Volcan" à 1 200 francs et une dizaine de "super Mafate" à 1 000 francs alors que d'habitude, les touristes achètent plutôt des "Mafate" à 300 francs !). Patrick Sanger, le directeur général d'Atlas Voyages parle lui aussi en pourcentages. Depuis la troisième semaine de janvier, l'agence a perdu 30 à 35% de chiffre d'affaires sur la vente de produits réceptifs. De son côté, Claude Bogueau d'Agora Voyage reconnaît avoir enregistré des pertes qu'elle évalue à 15 000 francs par jour pour les seules ventes à l'agence de prestations touristiques terrestres et aériennes et ce, depuis une semaine. Par ailleurs, l'annulation de trois excursions de 40 personnes chacune alourdit sensiblement la facture (150 000 francs). Pour Patrick Manoro, l'un des guides pays du pays d'accueil de Salazie, le début de la fin remonte au 4 février, époque, on s'en souvient, du déluge initial. "J'ai refusé une quarantaine de personnes pour des balades facturées 175 à 275 francs et j'ai été forcé d'annuler à la dernière minute les repas que j'avais réservés chez des restaurateurs, ce qui a posé pas mal de problèmes". Voici un mot que ne connaissent pas ou presque les sociétés Katanoro et Indu 4x4. La première a effectivement été dans l'obligation de suspendre son activité de "des-

cente aquatique" depuis les 4/5 février mais croulait ses derniers temps - épisode pluvieux récent excepté bien sûr - sous les demandes pour ses autres produits (canot, rafting, kayak), pertes et rentrées s'équilibrent donc. La perte se révèle également plus que modeste pour Indu 4x4 qui "pleure" en tout et pour tout, une sortie d'une journée en cinq ans de Camel trophy sur les sentes et les pentes de la Réunion, c'est peu (6 000 francs en l'occurrence) ! Il est vrai que l'eau et la boue, comme le dit le patron de la société, ça donne plus d'émotion. De l'émotion, le CTR en a à revendre, ou serait-ce de l'inquiétude ? "Certains touristes ont dit qu'ils ne reviendraient pas, ce qui est embêtant dans la mesure où le bouche-à-oreille sera négatif pour la Réunion. Par ailleurs, nous espérons que le mauvais temps que l'île (Ndlr : du moins éta...) cas mardi) ne sera pas médiatisé, surtout à la télévision et dans la presse nationale (Ndlr : en l'occurrence, une dépêche AFP datée du 25 février annonçait l'évacuation de dizaines de personnes et des difficultés de circulation). Une chronique météo pourrait faire mal, d'autant plus à un moment où, justement, nous relançons une campagne publicitaire !", déclare cette semaine René Barriac, le directeur du CTR. Pourvu que ça ne dure pas...

est marginal pour EDF (65% d'énergie produite en moins au barrage de la Rivière-de-l'Est en raison du débit d'eau trop violent) et la Saphir (le barrage du Bras-de-la-Plaine n'avait pas fonctionné depuis deux jours à la date du 26 février), il n'en allait pas de même pour les entreprises - privées celles-là - du bâtiment. L'Entreprise Pascal a casqué. Mercredi, elle déplorait une journée de travail en moins, cela se traduit par une perte d'un minimum de 50 000 francs par chantier - sans compter bien sûr les dégâts dont ne manquent pas de souffrir les matériels - et des dizaines d'ouvriers sur le carreau. Rien de comparable avec l'Entreprise Pascal mais, c'est une odyssée que traverse cette semaine Georges-Ulysse Maillot et sa petite entreprise artisanale de couverture-zinguerie de six salariés dont le siège se trouve à Bras-des-Chevrettes.

Chaque jour d'immobilisation qui passe - et il y en a eu quatre - se traduit par une perte de 15 000 francs. "Ça commence à faire beaucoup, j'ai six chantiers en cours et ils sont tous arrêtés. Or, ce qui est perdu n'est pas rattrapable", expliquait mercredi l'artisan. En "rade" eux aussi, les pêcheurs ont le mal de nier après deux semaines en calo-sèche forcée. Christian Plante, 39 ans, patron-pêcheur d'une barque de 5,50 m à l'Anse des Cascades, se veut pourtant philosophe : "C'est dur mais on fait avec. Cela fait 15 ans que j'exerce ce métier". La perte se situerait pour lui entre 50 et 2 000 francs par semaine. Un autre pêcheur, au gros celui-là, reconnaît à titre anonyme avoir annulé pour cause de mauvais temps "pour 5 000 francs de sorties clients" hors vente du poisson pêché. Les deux hommes ne voient pas les prochains jours en rose, quand bien même le ciel se mettrait au bleu. Le poisson fuit l'eau douce et c'est une bouée de

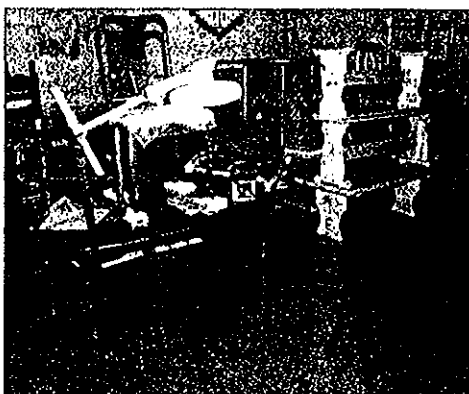
plusieurs milles de large qui enlure dorénavant l'île... Au moins, on se dit que les salles de cinéma ont profité de l'ouverture des vannes célestes par un jeu de vases communicants. Que nenni !

LE DEUXIÈME NAUFRAGE DU "TITANIC"

Les sept cinémas de la société Investissements et Commerce affichent des "coefficients de remplissage" plutôt négatifs, à en croire Patrick Montusclat et le Casino Royal à Saint-Joseph fait naufrage avec son "Titanic" : 150 entrées, la première journée de projection ! "J'ai demandé à Investissement et Commerce la possibilité de projeter le film une deuxième semaine. Titanic a fait des records d'affluence dans le monde entier mais chez moi, il a fait naufrage !", en riait presque (jaune) hier le gérant du cinéma, André Chan-Kam-Shu. Du moins, peut-on dire sans trop s'avancer que les "aquitères" de la Réunion ont retrouvé des niveaux acceptables du fait des pluies. Pas si évident que cela. Certes, expliquait hier Eric Antemi, hydro-

géologue de l'Observatoire réunionnais de l'eau (Ore), il a été observé à la Plaine-des-Palmistes une "remontée" de plus de 20 m dans un forage, ce qui est exceptionnel mais dans la majeure partie des cas, les variations ne dépassent pas 1 à 2 m et quelques dizaines de centimètres pour les nappes en bord de littoral.

En bref, les "aquitères" se sont rechargés dans le Nord, on parle de retour à des normales saisonnières dans le Nord-Ouest et la vigilance est de mise dans le Sud qui a souffert de graves déficits hydrologiques en raison de l'état de sécheresse. Non, les vrais bénéficiaires de la pluie sont les loueurs de vidéo-cassettes, les grandes surfaces et les pressings. Si vau, le gérant d'Eurovidéo à Saint-Denis annonce avoir réalisé 20 à 30% de chiffre d'affaires en plus depuis qu'il pleut fort, au Géant Score à Saint-André, les rayons de riz, d'eau minérale et de vêtements de pluie ont été littéralement dévalisés (+ 30%) et le Pressing Arc-en-ciel à la Galerie Continent n'a pas désempli depuis une semaine de 9h à 19h. C'est simple, les deux séchoirs sont en panne !



Les sinistrés, assurés comme non-assurés, attendent un arrêtés interministériel prononçant l'état de catastrophe naturelle. (photo Frédéric Lai-Yu)

GROS PLAN

"On doit tenir jusqu'à la prochaine coupe"

Paul-Richemont Mulot, 54 ans, a perdu l'intégralité de son champ de tomates et il se demande s'il doit "roder le RMI ou voler"...

A Piton Bois-de-Nèfles, Sainte-Clotilde, la famille Mulot vit un nouveau drame. Toujours le même scénario : l'eau des pluies dévaste les champs et la récolte est perdue. Quand on arrive devant le domicile des Mulot, route du Piton Bois-de-Nèfles, on croit avoir escaladé le toit du monde, mais non, la route se love à flanc de montagne toujours plus haut. Quelques hectomètres plus haut, le chemin de Paul-Richemont s'enfonce dans un champ de cannes. En fait de chemin, c'est dorénavant une succession de tranchées parallèles qui courent sur une distance de 400 mètres. D'une main, l'agriculteur désigne les pieds de margoses grillés par les pluies de début février et achevées par les récentes et assassines trombes d'eau. "Les margoses mettent trois mois à bourgeonner, ces pieds-là sont foutus, il n'y aura plus de récolte cette année", commente d'une voix monocorde Paul avant de grimper dans la cabine de son véhi-

cule. Il va voir sa parcelle de 3 500 m² plantée en tomates. Le champ est dévasté, raviné. L'eau a foncé tout droit entraînant déchets et rochers. "J'ai planté les tomates en décembre, il y a eu la sécheresse et bon nombre ont crevé. J'ai transplanté les pieds qui restaient, la pluie est tombée un peu en janvier. J'ai mis de nouveaux plants en pots puis repiqué début février. C'est alors que les pluies sont arrivées. Les tomates ont commencé de griller et elles ont été achevées ce coup-ci. J'ai dépensé l'équivalent de 15 000 francs en pure perte. Je comptais amortir ces frais en vendant mes produits sur le petit marché de Saint-Denis et récupérer ainsi 25 à 30 000 francs. Ce ne sera pas possible. Heureusement, les cannes n'ont pas trop souffert, je vais essayer de tenir jusqu'à la prochaine coupe en plantant des haricots verts sur la fumure qui reste. Je n'ai plus d'enfants à charge mais ma femme ne travaille pas, elle ne parvient pas à

décrocher un CES...", explique le quinquagénaire. Paul-Richemont, 54 ans, vaillant en colonne, qu'en 1985, est passé en fermage l'année suivante. Il paye à son propriétaire l'équivalent de 13,8 tonnes (à raison de 334,58 F la tonne) et survit avec 3 000 francs par mois. "L'année dernière, je n'ai pas eu de monnaie de poche, cette année non plus, l'année prochaine, je vais devoir roder le RMI ou peut-être aller voler !", s'exclame l'agriculteur pince-sans-rire.

■ La FDSEA demande au préfet de déclarer zone sinistrée les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Bras-Panon, Saint-André, Salazie, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Saint-Paul et Trois-Bassins afin que les agriculteurs sinistrés puissent déposer très rapidement de prêts d'urgence, au président du conseil général, de débiter une aide d'urgence pour permettre aux planteurs de géraniens, de maraichers et de fruits, d'effectuer les premiers traitements phytosanitaires, aux maîtres, de leur en œuvre pour faciliter l'aux exploitations en répar... dement les chemins d'accès.

23 FEV, 1998

INONDATIONS ET EBOULEMENTS

La pluie n'est pas seule en cause



Le mari de la gérante du magasin Symbiose montre par où l'eau du toit du centre commercial de Saint-André s'est infiltrée. (Photos : Emmanuel GRONDIN)

Il est tombé beaucoup d'eau sur l'Est et le Nord au cours des derniers jours. Pour autant, ce ne fut pas le déluge. Les inondations et éboulements qui ont fait le malheur de quelques familles ne sont pas le fait d'une fatalité. Les fortes précipitations ont cruellement révélé des défauts de construction.

La plu, il a même plu très fort dans l'Est et le Nord au cours de ces derniers jours. Ce qui a provoqué inondations et éboulements. Peut-on pour autant parler de déluge ? Pas vraiment car la plupart des maisons ont bien résisté. Comme d'habitude ce sont les plus démunis qui ont le plus souffert.

Mais pas seulement eux. Les imprudents aussi paieront un lourd tribut à la pluie. Des responsabilités sont à rechercher. Saint-André a notamment focalisé l'attention des médias avec l'inondation de certaines cases du chemin du centre se trouvant en contrebas de la nouvelle quatre-voies. Les riverains

ont manifesté leur colère - comme d'habitude - en tentant de dire - en barrant la route (voir Quotidien d'hier). La nuit suivante leur a hélas amené de nouvelles et abondantes précipitations suivies des mêmes montées d'eau que la veille. « On a tout perdu », se lamentait hier matin Georgette Lafable, locataire du chemin Ramachetty. L'eau est montée d'un mètre dans la maison. Nos matelas ont été trempés ainsi que tout notre linge. Nous n'avons plus rien de sec pour nous habiller ou pour dormir. Ça pus. Je ne sais pas si la télé et le frigo marcheront encore ».

La plupart des voisins ont éga-



Chemin Ramachetty, la plupart des petites cases ont été inondées.

lement vu l'eau rentrer dans leur maison. Ils sont tous locataires du même propriétaire. Celui-ci a construit son lotissement de fortune à moindre frais, sans prendre la peine de surélever les cases alors qu'il est de notoriété publique que l'eau monte régulièrement dans le quartier. Cela fait donc des années que ça dure, des années que Georgette Lafable paye 2 000 francs de loyer par mois et des années qu'elle est inondée.

Bien sûr - et les manifestants de samedi ont eu raison de le faire remarquer - les pouvoirs publics ne sont pas complètement innocents. La construction de la quatre-voies a amplifié le

phénomène des inondations. Par un défaut de conception évident, les passages souterrains sont fréquemment inondés, obligeant les habitants à faire un long détour ou à traverser l'autoroute au risque de leur vie. En plus, les eaux d'écoulement, au lieu d'être canalisées à l'écart des habitations sont simplement livrées à la pente du terrain.

dieu lui-même ne contente pas son peuple », lance Gérard Marie-Louis de l'impasse des Ananas. Pour lui, il faudrait d'abord que les habitants soient plus disciplinés et ne dispersent pas leurs ordures sur le bord des routes. Et il désigne un amoncellement de paille qui empêche l'écoulement des eaux dans le caniveau.

Autre exemple flagrant d'erreur humaine : les écoulements d'eau au sein du centre commercial. Il n'y a qu'à regarder les murs pour mesurer l'ampleur du désastre : d'énormes traces de moisissure les traversent de part en part. Hier, Mimose Amemoutou, son mari et quelques amis nettoyaient leur magasin. « Symbiose », ravagé par les eaux et l'humidité. Le bâtiment a été conçu de telle sorte qu'une bonne partie des eaux du toit dévale dans la boutique à partir d'un soi-disant puits de lumière dont le vitrage est cassé. En essayant de remettre le local en état, les Amemoutou se sont rendu compte que les caries avaient dévoré tous les éléments en bois. Selon eux, il y a de nombreuses années qu'on a décelé les malfaçons du centre commercial. Aujourd'hui, les assureurs se feraient donc prier pour payer les réparations de dégâts aussi prévisibles.

Franck CELLIER

La faute aux ordures

Les habitants du Chemin du centre ont donc l'habitude des rues qui se transforment en torrents lors des fortes pluies. Anecy Miravoutin habite chemin Brunet depuis une quarantaine d'années. Elle a vu passer de multiples cyclones. Sa case est évidemment surélevée pour faire front. « Quand la pluie est tombée, j'ai creusé une rigole pour détourner l'eau à 5 heures du matin, raconte cette fringante grand-mère. Il y a peut-être deux ou trois petites poules qui ont été emportées. Mais on en a l'habitude ».

Face aux routes ravinées ou aux défauts de voiries, comme le réseau d'assainissement de l'avenue de Bourbon qui a encore souffert, les habitants attaquent le maire. « Mais le maire ne peut pas tout faire. Le bon

Une maison éventrée

Gilbert Mandar et son épouse ont eu la frayeur de leur vie hier matin dans leur nouvelle maison, chemin Nono Robert à la Conflance les Bas à Sainte-Marie. Ils étaient tranquillement allongés dans leur lit lorsqu'un fracas de tonnerre les a surpris. Dans la seconde qui a suivi, ils ont vu l'imposante armoire de leur chambre leur tomber dessus puis s'arrêter dans son mouvement coincé par le pied du lit. Le mur qui était derrière l'armoire venait de se faire éventrer par un mur de soutènement qui venait de s'effondrer.

Le terrible choc a affecté l'ensemble de la maison. Une brèche s'ouvre sur la salle de bain. La baignoire est sortie de son socle. Et des fissures apparaissent à de nombreux endroits sur les murs. « Nous avons prévenu la Cise depuis huit jours, accuse Gilbert Mandar, pour leur demander de colmater la fuite de la conduite qui passe au dessus de la maison. L'eau s'écoulait abondamment sur le mur de soutènement et c'est sans doute cela qui a provoqué son effondrement ».

Avertie du désastre, la Cise

n'a coupé l'eau qu'hier aux environs de 13 heures. Reste que les Mandar sont aujourd'hui privés d'une partie de leur habitation. « Notre maison est toute neuve. Nous n'y habitons que depuis sept mois, s'alarme la mère de famille. Nous étions si heureux d'avoir pu quitter le Chaudron pour pouvoir habiter chez nous ». La maison, construite par Bourbon Bois attend désormais la visite d'un expert pour définir les responsabilités. La Cise est-elle la seule responsable comme le pense Gilbert Mandar ? Le constructeur a-t-il

pris toutes les précautions ? N'a-t-il pas fragilisé le mur de soutènement qui était là bien avant la maison ? Les réponses à ces questions permettront de définir qui paiera les réparations.

Les Mandar, ayant souscrit une assurance dommage ouvrage, devraient rapidement pouvoir entreprendre les réparations. Au delà de ce grand souci, ils apprécient leur chance d'avoir modifié l'aménagement de la chambre. En effet, il y a un mois, il n'y avait pas d'armoire et leur lit était au pied du mur qui s'est écroulé.



Le mur de soutènement s'est écroulé sur la maison et a éventré un mur.



Derrière le mur éventré, l'armoire s'est penchée sur le lit, heureusement elle ne s'est pas abattue sur le couple.



Dans le quartier du chemin du Centre, les habitants ont l'habitude des rues qui se transforment en torrents.

SON LIT A ÉTÉ DÉVIÉ PAR LE CYCLONE DINA ET FAIT PESER UNE MENACE SUR LES ZONE HABITÉES

La rivière du Mât sous haute surveillance

Les divagations de la rivière du Mât depuis le passage du cyclone Dina ne laissent pas indifférents les représentants de l'Etat, du Département et de la municipalité de Saint-André. D'autant que les riverains, une vingtaine de familles demeurant dans l'entrée du cirque de Salazie, ne cessent de tirer la sonnette d'alarme surtout à l'approche de la saison cyclonique. Une étude financée par le conseil général est en cours.

DES TRAVAUX PROVISOIRES DÈS LA SEMAINE PROCHAINE

Sollicitée par les services municipaux, la DDE a mené il y a déjà quelques semaines des travaux de curage dans le lit de la rivière. "Mais manifestement, les riverains attendent surtout un renforcement des berges pour se sentir plus en sécurité", a observé Slimane Bouakil. L'affouillement des berges en raison du choc relativement violent et permanent des eaux sur la falaise inquiète au plus haut point toutes

les familles dont les habitations longent la rivière du Mât. "Avec l'aide du Pacte-Réunion et de l'ADI, nous avons pu reloger une famille. Mais il nous faut provisoirement renforcer les berges, en attendant de connaître les résultats de l'étude lancée par le conseil général", précise Serge Camatchy. Une étude qui ne concerne pas seulement la vingtaine de familles du secteur de l'Ilet, mais toute la zone partant de l'Ilet (route de Salazie sur le territoire de Saint-André), jusqu'au pont de l'Escalier (cirque de Salazie). "Cette étude entre dans le cadre de la protection des berges du fait de la proximité de la rivière. La rivière du Mât bou-

ge beaucoup. Elle a un comportement qui interpelle car elle ne cesse de manger dans les berges, d'où

les fréquents éboulements après chaque pluie. Elle représente un risque pour la route qui passe, à certains endroits, à une dizaine de mètres seulement de la rivière. Il s'agit d'une étude générale concernant toute la zone à risque", indique Alain Tamus, du service des routes au Département.

La semaine prochaine, au plus tard, en étroite collaboration avec les services de l'Etat, la municipalité va commencer les travaux sommaires sur le site afin de sécuriser provisoirement les familles. "Si nous ne faisons rien, la violence des eaux par temps de cyclone, ou même après de fortes pluies, risque de créer une brèche dans la falaise. Et tout un pan peut être emporté avec les conséquences que l'on imagine pour les habitations avoisinantes", insiste le maire de Saint-André qui, avec son équipe, a tenu à faire prendre conscience du problème aux pouvoirs publics.

Yves Mont-Rouge

En attendant les résultats de l'étude, prévus pour mars 2003, la municipalité doit trouver des solutions provisoires pour faire face à l'urgence. A l'approche de la saison cyclonique et dans le cadre de la préparation du PC Orsec, les responsables communaux ont préféré se pencher tout de suite sur cette problématique, en invitant sur place le représentant de l'Etat dans l'Est, le sous-préfet Jean-Michel Quiard, le responsable de la DDE à Saint-Benoît, Slimane Bouakil, et le service des routes du conseil général, représenté par l'adjoint au chef de service, Alain Tamus.

La petite équipe, composée également du sénateur-maire Jean-Paul Virapoullé, du premier-adjoint Serge Camatchy, du directeur des services techniques de la mairie de Saint-André, Serge Hoarau, s'est rendue sur le site, jeudi dernier, pour constater de visu les dégâts causés sur les berges par les eaux de la rivière du Mât.

"Nous nous sommes rendus compte du problème depuis le cyclone Dina. Le lit de la rivière a été dévié de sa trajectoire initiale. Les eaux viennent maintenant heurter la falaise en haut de laquelle se trouvent des habitations", explique Serge Camatchy, le maire-adjoint. Durant le passage de Dina, les services municipaux ont dû évacuer une famille dont la maison était sérieusement exposée au danger. Raison

pour laquelle, la municipalité préfère anticiper afin de ne pas se retrouver devant le fait accompli. Elle essaye autant que faire se peut de trouver des solutions, avant le prochain cyclone.

Toute la zone environnante a d'ailleurs été déclarée à risque. Et la mairie ne délivre plus depuis longtemps les permis de construire. "Nous n'avons pas pour autant l'intention de déloger arbitrairement les familles qui vivent dans ce secteur depuis plusieurs décennies, mais avec elles, nous essayons de mettre en place des mesures appropriées", souligne le premier adjoint au maire. "Sécurité" et "responsabilité", les deux notions auxquelles tient par dessus-tout le sénateur-maire. "La sécurité étant du domaine de la municipalité et la responsabilité de celle de l'Etat".

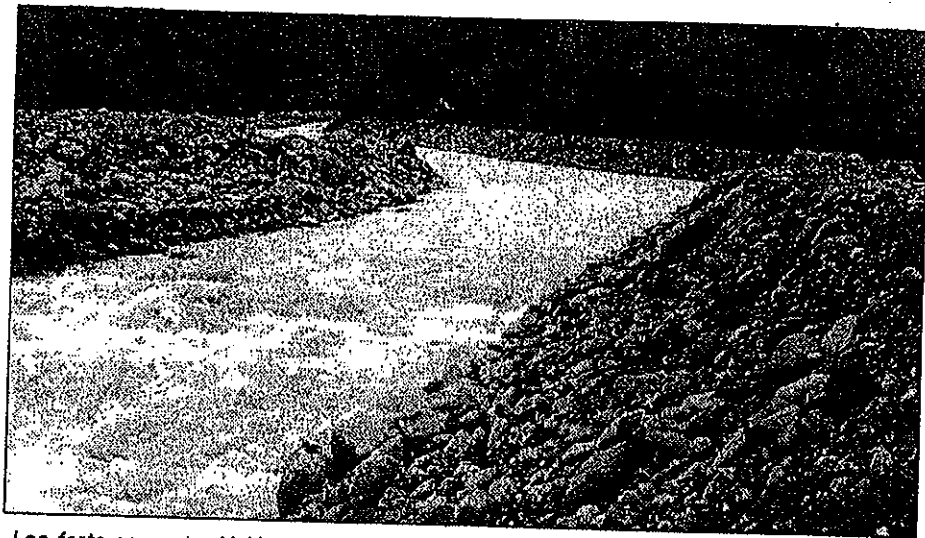


Certaines habitations se trouvent à moins d'une dizaine de mètres de la rivière du Mât qui, au fil des années, a rongé les berges.

SIR

Menace écartée pour une cinquantaine de familles

"La rivière du Mât, sous haute surveillance" avions-nous titré dans l'édition du 13 novembre du Journal de l'île. Aujourd'hui, elle est sous contrôle, grâce à l'intervention du 4^e RSMA. Au bout d'une semaine de travaux, la trajectoire de l'eau a pu être déviée. Ainsi, la falaise sur laquelle se trouvent des habitations n'est plus rongée par les forts courants.



Les forts courants déviés ne viennent plus s'attaquer à la base de la falaise sur laquelle se trouve la route et des habitations.

Début novembre, le lit de la rivière a changé sa trajectoire initiale pour aller ronger la base de la falaise en haut de laquelle se trouvent des habitations. Une cinquantaine de familles vivent sur cette zone menacée. Par ailleurs, les risques d'éboulis sur les bords de la route de Salazie (côté Saint-André) sont énormes. Une étude portant sur la protection des berges est en cours, mais en attendant les résultats, prévus en mars 2003, les responsables se devaient de trouver des solutions provisoires. À la suite de nombreuses descentes sur le terrain et de réunions successives auxquelles ont participé des représentants des familles concernées, il

s'est avéré que la meilleure solution était de dévier la trajectoire de la rivière pour que celle-ci ne puisse plus s'attaquer au paroi de la falaise.

LIVRAISON MARDI

"Cette idée nous est venue lorsque nous nous trouvions sur le pont de l'Escalier", a fait remarquer le sous-préfet Jean-Michel Quiard, hier sur place lors d'une descente en compagnie du premier adjoint Serge Camatchy et des militaires du RSMA (voir article par ailleurs). Quatre stagiaires du 4^e RSMA sous l'encadrement des moniteurs ont travaillé sur le chantier depuis six jours. Leurs efforts ont été récompensés

puisque la rivière a été redressée dans sa trajectoire initiale. Toutefois les travaux ne sont pas encore terminés. Ils reprendront lundi avant et seront livrés mardi, avant que les stagiaires partent en vacances.

Et le sous-préfet de préciser que toutes les procédures - notamment l'autorisation et

l'avis de la Mise, et les demandes d'intervention du RSMA - se sont faites très rapidement tout en respectant les réglementations en vigueur. Les solutions à long terme dépendront des résultats de l'étude financée par le conseil général.

Pana Reeve

Le Général Monfort à la Réunion

Le Général Jean-Paul Monfort, commandant les services militaires adaptés (SMA) des Dom est sur l'île. Sa visite à la Réunion, après 4 jours à Mayotte, entre dans le cadre d'une tournée de l'ensemble des RSMA. "Je viens voir l'environnement du régiment, les partenaires et tous les sites où nous sommes implantés... Voir aussi comment sont installés les personnels, rencontrer les cadres, les stagiaires. Je discute beaucoup, chaque fois que je peux, avec ces derniers pour savoir quelles sont leurs motivations, d'où ils viennent, qu'est-ce qu'ils envisagent de faire après le RSMA... Je regarde l'infrastructure ainsi que nos engins pour savoir quelles sont les difficultés que nous avons pour les réparer, pour les entretenir". À noter que généralement, les engins du RSMA son

destinés aux ateliers d'apprentissage et sur les chantiers d'application des stagiaires. Pour le cas de la rivière du Mât, c'est une demande exceptionnelle de la municipalité et de la sous-préfecture - à laquelle le régiment a répondu favorablement car il y avait urgence.

Créé en 1965, le quatrième Régiment du Service Militaire Adapté (4^e RSMA) est aujourd'hui implanté sur quatre sites à la Réunion. La formation dispensée sert à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes Réunionnais. Le RSMA de la Réunion est le plus volumineux en effectif avec quelque 650 stagiaires. L'ensemble du SMA avoisinera l'année prochaine les 3 000 volontaires avec environ 500 officiers.

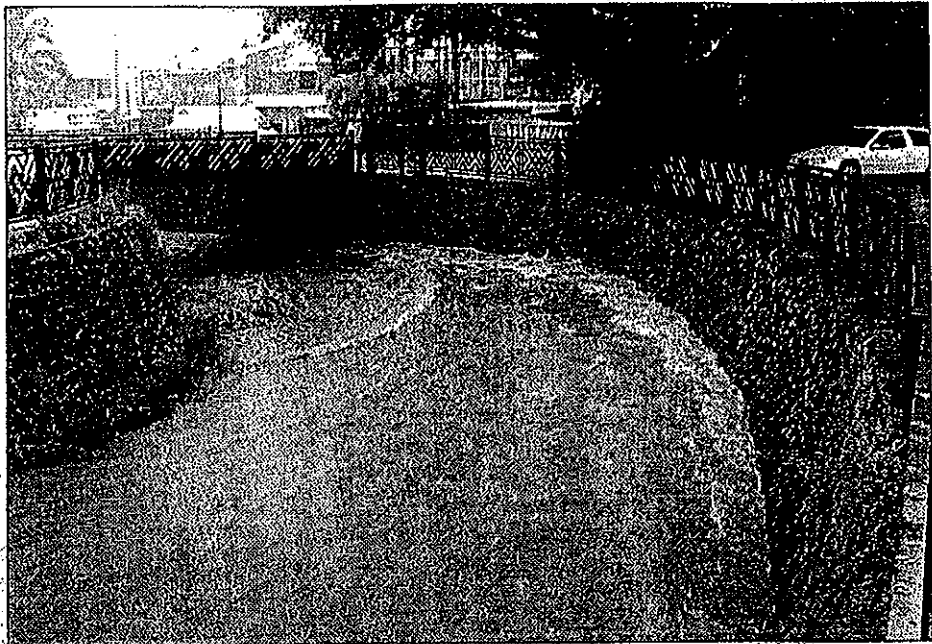
P.R.



Le Général Monfort (4^e à partir de la droite) entouré des responsables du 4^e RSMA (à sa gauche), du premier adjoint de Saint-André Serge Camatchy et du sous-préfet Jean-Michel Quiard, en visite à la rivière du Mât, hier.

Quinze ans de réflexion

Pas moins d'une quinzaine d'années auront été nécessaires pour arrêter le projet et trouver les financements. Débutée en 1988, la réflexion sur l'endiguement de la ravine Sèche a enfin donné ses conclusions : le cours d'eau fera l'objet d'une dérivation. Un scénario préféré à l'aménagement du réseau existant. Une solution jugée trop coûteuse en travaux et en foncier. Coût du projet retenu : treize millions d'euros.



Une crue centennale aurait des conséquences désastreuses sur le centre ville dans l'état actuel du canal (archives avril 2003).

Il a d'abord fallu se battre contre le permanent. Il faut désormais s'attaquer à l'exceptionnel. Dans les années 80, les aménageurs ont apporté une première réponse aux risques d'inondations et d'érosions inhérents à l'écoulement de la ravine avec l'aménagement de son lit et la construction de murs de protections.

La ravine Seche prend sa source dans les hauts de Dioré, et présente la particularité de traverser le centre ville de Saint-André, depuis le chemin Morin jusqu'à la confluence avec la ravine Payet, avant de se jeter dans la rivière Saint-Jean.

1 700 HABITATIONS MENACÉES

Les aménagements existant protègent le centre ville contre un débit maximum de 70 m³ par seconde. L'équivalent d'une crue décennale. Problème, en cas de crue centennale, le débit de la ravine

doublerait pour atteindre 150 m³ par seconde. Des écoulements toujours torrentiels. Des crues aussi dévastatrices que soudaines.

Selon les études, 1 700 habitations, soit près de dix milles personnes, seraient directement concernées en cas de montée exceptionnelle des eaux. Un risque particulièrement élevé dans l'Est compte tenu de la pluviométrie importante dans la région. Le site de Takamaka détient ainsi le record du monde du genre avec 800 mm d'eau tombés en 24 heures. Une crue centennale sur le centre ville provoquerait des dégâts considérables notamment aux niveaux des avenues Bourbon et Ile de France. Clotilda en 1987 et Firinga en 1989 avaient déjà provoqué d'importantes inondations dans le centre ville de Saint-André. La résistance de certains ouvrages serait même directement menacée (pont Auguste).

Pour la municipalité, deux solutions d'aménagements étaient pressenties : soit une restauration du canal existant doublée d'un réaménagement de tous les ouvrages de franchissement, soit une dérivation vers la rivière du Mât d'une partie des eaux de la ravine Sèche. C'est ce second scénario qui a été retenu. Il offre en effet la protection maximum contre une brusque et massive montée des hauts en permettant le détournement de quelque 80 m³ d'eau à la seconde. Ne laissant, au maximum, que 70 m³ (en gardant le repère de 150 m³ pour une crue centennale), s'écouler jusqu'au centre de Saint-André.

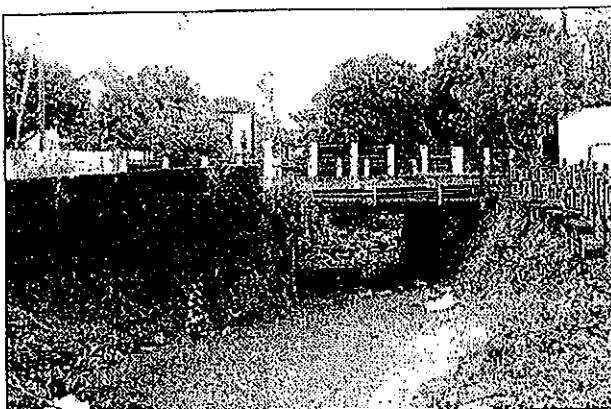
UN BUDGET COLOSSAL

La dérivation ne représente que 1% du débit de la rivière du Mât. La plus grande rivière pérenne de l'île avec ses 34 km de long. Le site retenu pour la dérivation se situe — à vol d'oiseau — à deux kilomètres en amont du centre ville, à un kilomètre du village de Dioré. Le projet demandera la construction d'un ouvrage de prise d'eau qui n'autorisera que le passage d'une certaine hauteur. Le surplus sera lui déversé vers

un canal bétonné d'une longueur de 1 850 mètres jusqu'à la rivière du Mât. Le foncier reste à acquérir par la municipalité. Les dernières études de faisabilité ont été validées lors du dernier conseil municipal. Au mieux, les travaux devraient débuter en 2006 pour une livraison courant 2007.

Au total, l'endiguement de la ravine Sèche coûtera treize millions d'euros. Un coût colossal comprenant les études préliminaires et les travaux mais aussi la reprise partielle du canal du centre ville et de certains ouvrages de franchissement (rehaussement du tablier du pont Minot, reconstruction du pont Auguste...), une étude paysagère depuis le centre ville jusqu'au point de dérivation avec l'aménagement des berges en promenade. Sans oublier l'acquisition du foncier nécessaire par la mairie. Sur ces 13 millions d'euros, 80% sont financés par l'Etat dans le cadre du PPER (Programme pluriannuel d'endiguement des ravines). Reste tout de même 20% à la charge de la commune : soit environ trois millions d'euros. Un financement lourd pour la mairie mais la sécurité du centre ville, ça n'a pas de prix.

Philippe Madubost



Le pont Auguste, jugé trop fragile en cas de forte montée des eaux, fera l'objet de travaux.

CHRONIQUE

Inondés à l'heure du goûter...

Comme tous les mercredis, Alexandre, 5 ans, et Émeric, 4 ans, se trouvaient chez leur mère Ginette Lebon née Dolphin à Bras-des-Chevrettes. C'était un jour comme les autres sauf que ça n'arrêtait pas de pleuvoir et au lieu de s'amuser dehors, les deux marmailles sont restés à l'intérieur de la petite case située à l'entrée de chemin Dolphin au lieu dit Menciol. Vers 10 h 30, les enfants étaient en train de prendre leur goûter quand tout à coup "Brrrrrr, comme le bruit des courants de la rivière". Ginette poursuivit le récit de sa mésaventure : "L'eau pénétrait de partout. Le niveau augmentait à vue d'œil. C'est entré par le

garage avant d'inonder la cuisine, le salon, les trois chambres à coucher, jusque dans les toilettes". Ginette indiquait que le niveau de l'eau atteignait les 20 cm dans toutes les pièces.

CANIVEAUX BOUCHÉS

"Émeric est plus courageux que son frère aîné. Alexandre ; lui, est plutôt fragile en raison de son état asthmatique. Il avait très peur. Il s'est agrippé à moi. Il voulait sortir puis rattraper une de ses savates emportées l'eau mais je lui ai dit de ne pas bouger. J'avais peur aussi des risques d'électrocution car il y

avait des prises partout mais fort heureusement le compteur a sauté". Le niveau de l'eau n'a baissé dans la maison que lorsque quelques riverains ont dégagé les caniveaux, bouchés par des déchets divers. "Combien de fois j'ai dit aux riverains de ne pas jeter leur saleté dans le canal", s'empare la sexagénaire, tout en faisant le tour de toutes les pièces de la maison : "Je crains pour le frigidaire car l'eau est entrée dedans donc le moteur doit être abîmé". Tous les meubles ont été touchés, de même que l'armoire dans la chambre. Les matelas sont aussi mouillés, sans qu'il soit possible de les sécher car la pluie continuait à tomber.

Émeric et Alexandre n'avaient pas fini de prendre leur goûter lorsque l'eau a envahi toutes les pièces de la maison.



Effet de surprise



Audrey était seule avec ses petits frère et sœur au moment de l'inondation.

Plusieurs familles ont été surprises par l'inondation comme l'étaient Ginette Lebon et ses petits-enfants au niveau du chemin Dolphin. En effet, dans une autre maison, Audrey 14 ans, William 9 ans et Anne-Laure 5 ans étaient seuls, en train de regarder

la télé au premier étage quand l'eau a pénétré au rez-de-chaussée. "Lorsque je suis descendue, il y avait de l'eau partout" a raconté l'adolescente qui n'a pas attendu ses parents pour commencer à nettoyer la cuisine et le salon, remplis de boue.

73 ans, seule, terrorisée

Toujours dans le quartier de Menciol, chez Marie-Alice Mollère, 73 ans, les problèmes ont commencé très tôt. "Vers 2 h du matin", raconte la granmoun. Elle vit seule et avait très peur car sa cour a été complètement inondée : "C'était carrément la rivière dehors. Ça faisait un bruit infernal. L'électricité est coupée. Il faisait noir mais j'ai vu que l'eau menaçait de pénétrer dans la maison, alors j'ai téléphoné à tout le monde" : à ses enfants, à ses voisins, aux pompiers puis à son médecin traitant à qui elle a demandé d'alerter les services tech-

niques de la mairie. Les employés municipaux n'ont pas donné signe de vie, en revanche les pompiers sont venus pour voir si la granmoun était réellement en danger. Le camion des pompiers ne pouvait accéder à sa case vu l'état déplorable du chemin, complètement raviné.

Et les filles de Marie-Alice de pousser un coup de gueule : "Ça fait plus de 15 ans que nous demandons à la mairie de trouver une solution pour sécuriser les cases contre l'inondation et réparer le chemin mais toujours rien. Aucune solution".



Le chemin menant vers la case de Marie-Alice Mollère est devenu impraticable.

Bras-des-Chevrettes coupé du monde pendant une heure

Bras-des-Chevrettes était coupée du monde pendant près d'une heure hier, entre 11 h et midi lorsque les courants dévalant les grosses étendues de champs de canne en pente ont débordé sur la route, emmenant dans leurs courses

folles des galets et autres détritus. La circulation a été coupée à deux endroits, au niveau du radier de Sarabé ainsi qu'au petit pont menant vers Bras-Mousseline, isolant complètement le cœur du village de Bras-des-Chevrettes.



Le petit pont reliant Bras-Mousseline et Bras-des-Chevrettes a été sérieusement endommagé.



Les quelques travaux de réparation de la route menant vers Bras-des-Chevrettes sont à refaire.



Les courants dévalant les grosses étendues de champs en pente ont débordé sur la route de Bras-des-Chevrettes.

COLERE A SAINT-ANDRÉ

Dioré sort de l'ombre



A la demande des habitants en colère, Jean-Paul Virapoullé a organisé hier une réunion dans le quartier.

Mardi matin, une poignée d'habitants de Dioré, quartier des Hauts de Saint-André, a décidé de bloquer la route départementale 48 (route de Salazie) pour crier leur ras-le-bol face aux problèmes de circulation. Le chemin qui dessert leur secteur se transforme en véritable torrent à chaque fortes pluies. « On ne voit plus rien et évidemment on roule dans les nids de poule, explique un habitant. Vous savez, j'ai crevé deux pneus en même temps à cause de ça. Et je ne suis pas la seule puisque tout le monde est dans la même situation. »

Leur mouvement de colère et le fait de bloquer la route leur ont permis d'obtenir une rencontre avec le sénateur-maire de Saint-André. C'est donc hier

matin, dans la maison de quartier, qu'a eu lieu cette réunion. La liste de leurs revendications est longue. Ainsi, pour ce qui est de la route, ils demandent qu'une réfection totale soit lancée puisque les réparations au coup par coup ne tiennent pas. « Un camion vient boucher les trous très sommairement et dès la prochaine averse, tout est à recommencer, assure ce père de famille. Ce qu'il nous faudrait c'est avant tout quelque chose de durable. »

Le sénateur-maire, qui connaissait très bien les revendications des habitants, avait préparé sa visite, avec à la clé un document faisant une ébauche de prévision financière pour de vrais travaux. Son souhait serait de demander des aides au Département.

SAINT-ANDRÉ ET SAINTE-SUZANNE

Des torrents d'eau dans les cases

Hier matin, une nouvelle fois l'eau a envahi la petite case des Benazet au chemin Cent-Gaulettes. Déjà dans la nuit, la famille a dû se réfugier chez des voisins. Un scénario qui se répète à chaque fois que de fortes pluies font rage. «On savait que ça allait

venir. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Sur les coups de deux heures, j'ai réveillé les enfants pour que l'on se sauve. Nous avons été hébergés chez des voisins.» Marie-Louise Benazet n'a plus que ses yeux pour pleurer. Avec des amis, avant que l'eau ne

monte dangereusement, elle a tenté de mettre quelques objets sur la table pour les épargner. Mais c'était peine perdue.

Chemin transformé en rivière

En fin de matinée, après une nouvelle inondation de la case et malgré l'accalmie, le torrent continuait à se déverser dans sa case de façon impressionnante. Plus d'un mètre cinquante d'eau mar-ron stagne au fond de la cour. La voiture de la famille a été recouverte. Le propriétaire, Christian Daunes est aussi désespéré qu'elle. «Je suis arrivé ici j'avais à peine dix ans et il n'y avait pas

ce problème. Je pense que tout cela est lié à des constructions qui ont été réalisées n'importe comment. Cela fait peut-être une quinzaine d'années que nous avons commencé à voir l'eau débouler dans nos cours.»

Un peu plus bas, après avoir traversé la case des Benazet, le torrent emprunte la cour de Simon Paleressompoullé. Lui, ne mâche pas ses mots. D'autant qu'au passage, la case de son frère a été complètement inondée. «Ces dix dernières années, nous aussi on a eu le même problème. On était obligé de se sauver chez les gens et de tout racheter à chaque fois. Après

Par deux fois en vingt-quatre heures, Marie-Louise Benazet et ses deux enfants ont vu passer dans leur case du chemin Cent-Gaulettes de Saint-André un torrent d'eau. Et ce n'est pas la première fois. Dans le quartier, la colère gronde et on montre du doigt un mauvais drainage des eaux qui viennent de la quatre voies. Mêmes problèmes d'inondations à la Marine Sainte-Suzanne.

nous la ramasse un peu d'argent et nous la construit in autre case.»

L'habitant du chemin Cent-Gaulettes a bien réfléchi avant de bâtir. La case a été surélevée et surtout, pour éviter que les eaux ne stagnent dans le jardin, il a posé son mur sur des barreaux qui laissent partir le torrent. L'eau sort avec une rare violence de sa cour et se déverse dans le chemin qui, du coup, ressemble à s'y méprendre à une véritable rivière.

«On va s'en souvenir aux prochaines élections»

«C'est l'eau qui vient de la quatre voies qui arrive jusqu'ici, croit savoir le Saint-Andréen. Ils n'ont pas fait les caniveaux suffisamment profonds et donc tout tombe sur le chemin Lagourgue. D'ailleurs tous les riverains de ce chemin ont de l'eau dans leur cour, quand ce n'est pas dans leur case». Toujours selon Simon

Paleressompoullé, l'écoulement suit les pentes naturelles et s'engouffre dans le chemin Rio et emprunte toutes les voies possibles. D'où son arrivée au chemin Cent-Gaulettes et surtout les inondations des cases du secteur.

Le Saint-Andréen rappelle que la même chose se produisait voilà quelques années au chemin Maunier et au chemin Lefaguyès où les mêmes cas de figure se présentaient. «C'était toujours l'eau de la quatre voies qui passe au-dessus qui venait inonder toutes les cases. La mairie a pris les dispositions et le problème est réglé, assure-t-il. Alors pourquoi ne pas faire la même chose ici? A chaque fois les élus viennent nous voir, nous promettent monts et merveilles. Mais une fois que le soleil revient, ils nous oublient. Nous, on va s'en souvenir aux prochaines élections!»

Chez son frère, Simon a dû défoncer le mur et débayer le tout sous la pluie battante pour

tenter de limiter les dégâts. L'homme est furieux et on le comprend.

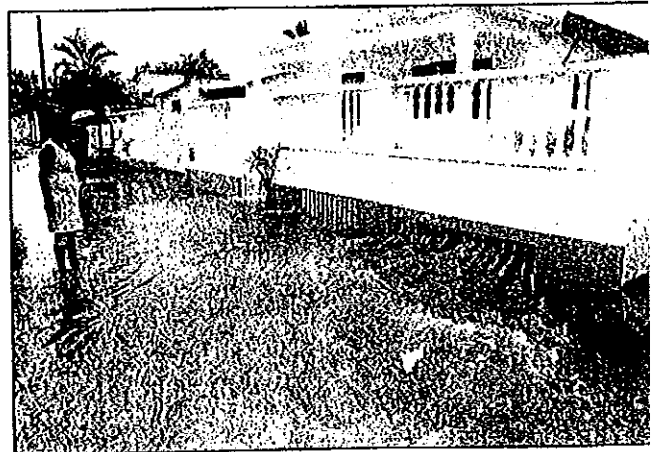
Toujours à Saint-André, du côté de la Cressonnière, Marie André a dû lancer un appel au secours en fin de matinée. L'eau a dangereusement monté dans sa case. Il a fallu que des voisins lui viennent en aide pour secourir ses enfants. La jeune mère de famille est aujourd'hui sinistrée. Elle a été hébergée et a tout perdu. Dans le quartier de la Marine à Sainte-Suzanne, même

scénario et des familles ont passé une bonne partie de la journée, raclettes et serpillières en mains.

L'accalmie de l'après-midi aura apporté un peu de baume au cœur de tous ces sinistrés. Mais ces pluies diluviennes de saison sont là pour rappeler que de simples mesures de précaution permettraient d'éviter bien des désagréments.

Mady LEBEAU

Photos
Emmanuel Grondin



Un habitant du chemin Cent-Gaulettes a surélevé sa case et posé son mur sur des barreaux qui laissent partir le torrent.

Route de Salazie rouverte

A Salazie, la route principale ainsi que celle de Grand-Ilet ont été rouvertes à la circulation, même si la plus grande prudence reste toujours de mise. Le réseau rou-

tier a payé un lourd tribut avec notamment un éboulement sur la route de Takamaka et le bitume totalement emporté Cambourg, au niveau du P-ton Armand.

MAISONS INONDÉES À RIVIÈRE-DU-MÂT-LES-BAS, ÉBOULIS À GRAND-ÎLET...

Dioré, ton chemin fout le camp

Finalement, au regard de la situation dans l'Ouest et dans le Nord de l'île, la région Est a été pour une fois relativement épargnée par les fortes pluies de ces derniers jours, hormis "quelques points délicats à gérer", pour reprendre l'expression de Claude Villeneuve, sous-préfet de Saint-Benoît, qui a dû transformer le PC Chikungunya en PC Orsec.

Textes : Yves Mont-Rouge - Photos : Richel Ponapin

textes : Yves Mont-Rouge - Photos : Richel Ponapin



Le chemin de Dioré, impraticable hier matin, a été rendu à la circulation dans le courant de la journée, grâce à l'intervention des Services techniques de Saint-André.



La petite maison dans la... piscine.

Cascades en furie route de Salazie, chemins ravinés transformés en de véritables rivières, champs de cannes lessivés, plaques d'enrobé et accotements emportés par les eaux, nids de poule à gogo, coupure momentanée d'eau et d'électricité dans certains villages, notamment à Grand-Îlet et à Hell-Bourg, petit éboulis, rivières en crue, formation de bassins à même la chaussée sous les ponts, cours et maisons inondées, glissement de terrain... les fortes pluies de ces dernières heures ont entraîné, comme à l'accoutumée, leur lot de difficultés que les municipalités ont dû gérer dans l'urgence, dans la nuit de samedi à dimanche.

À Salazie, suite à une coupure de courant dans les écarts, les services municipaux aidés des sapeurs-pompiers ont été contraints de transférer dans un centre d'hébergement du centre-ville, toutes les personnes se trouvant sous assistance respiratoire ainsi que les malades dialysés. Toutes ces actions ont été directement coordonnées par le 1^{er} Orsec de la sous-préfecture de Saint-Benoît.

DES VILLAS "PIEDS DANS L'EAU"

À Saint-André, dès 2 heures du matin, hier, les pompiers et les services techniques de la mairie, accompagnés du 1^{er} adjoint Serge Camatchy, se sont rendus au lotissement privé "Les Cannelles" à la Rivière-du-Mât-les-Bas où plusieurs maisons ont été inondées. Les eaux provenant d'un champ de cannes avoisinant ont littéralement traversé les habitations pour former un immense bassin sur la petite route du lotissement, bloquant ainsi plusieurs familles. À l'image des Grondin, surpris en plein sommeil par la montée des eaux. "Nous avons essayé de sauver quelques meubles, mais l'eau a envahi toutes les pièces de la



Au lotissement "Les Cannelles" à la Rivière-du-Mât-les-Bas (Saint-André), villas pieds dans l'eau, au sens propre du terme.

maison. C'est la deuxième fois que nous nous retrouvons dans une telle situation. L'année dernière, quasiment jour pour jour, nous étions confrontés à la même chose. Le problème provient du champ de cannes qui se trouve juste derrière la maison. Il faudrait creuser un canal ou installer des buses pour dévier les eaux de ruissellement", précise Pascaline Grondin, la locataire de la maison. Toujours à Saint-André, les services tech-

niques sont intervenus avec des engins dans le courant de la journée d'hier pour rendre praticable la route de Dioré, qui dessert un petit village de quelques 200 âmes. Sous la violence des eaux, ce chemin bordé de champs de cannes, a été raviné à plusieurs endroits, coupant ainsi le village du reste de la commune.

"À chaque forte pluie, tous ces écarts ruraux comme Dioré, Bras-Mousseline et Bras-des-

Chevrettes sont durement touchés. Les chemins se transforment en ravines pour évacuer naturellement l'eau venant des nombreux champs de cannes", explique Serge Camatchy. Hormis ces désagréments ou dégâts d'ordre matériel, aucune vie humaine n'a été mise en danger par les fortes pluies. "Les gens ont manifestement bien respecté les consignes de sécurité", constate le sous-préfet Claude Villeneuve.

SAINT-ANDRE ET SAINTE-SUZANNE

Des torrents d'eau dans les cases

Hier matin, une nouvelle fois l'eau a envahi la petite case des Benazet au chemin Cent-Gaulettes. Déjà dans la nuit, la famille a dû se réfugier chez des voisins. Un scénario qui se répète à chaque fois que de fortes pluies font rage. «On savait que ça allait

venir. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Sur les coups de deux heures, j'ai réveillé les enfants pour que l'on se sauve. Nous avons été hébergés chez des voisins.» Marie-Louise Benazet n'a plus que ses yeux pour pleurer. Avec des amis, avant que l'eau ne

monte dangereusement, elle a tenté de mettre quelques objets sur la table pour les épargner. Mais c'était peine perdue.

Chemin transformé en rivière

En fin de matinée, après une nouvelle inondation de la case et malgré l'accalmie, le torrent continuait à se déverser dans sa case de façon impressionnante. Plus d'un mètre cinquante d'eau marron stagne au fond de la cour. La voiture de la famille a été recouverte. Le propriétaire, Christian Daunes est aussi désespéré qu'elle. «Je suis arrivé ici j'avais à peine dix ans et il n'y avait pas

ce problème. Je pense que tout cela est lié à des constructions qui ont été réalisées n'importe comment. Cela fait peut-être une quinzaine d'années que nous avons commencé à voir l'eau débouler dans nos cours.»

Un peu plus bas, après avoir traversé la case des Benazet, le torrent emprunte la cour de Simon Paleressompoullé. Lui, ne mâche pas ses mots. D'autant qu'au passage, la case de son frère a été complètement inondée. «Ces dix dernières années, nous aussi on a eu le même problème. On était obligé de se sauver chez les gens et de tout racheter à chaque fois. Après

Par deux fois en vingt-quatre heures, Marie-Louise Benazet et ses deux enfants ont vu passer dans leur case du chemin Cent-Gaulettes de Saint-André un torrent d'eau. Et ce n'est pas la première fois. Dans le quartier, la colère gronde et on montre du doigt un mauvais drainage des eaux qui viennent de la quatre voies. Mêmes problèmes d'inondations à la Marine Sainte-Suzanne.

nous la ramasse un peu d'argent et nous la construit in autre case.»

L'habitant du chemin Cent-Gaulettes a bien réfléchi avant de bâtir. La case a été surélevée et surtout, pour éviter que les eaux ne stagnent dans le jardin, il a posé son mur sur des barreaux qui laissent partir le torrent. L'eau sort avec une rare violence de sa cour et se déverse dans le chemin qui, du coup, ressemble à s'y méprendre à une véritable rivière.

«On va s'en souvenir aux prochaines élections»

«C'est l'eau qui vient de la quatre voies qui arrive jusqu'ici, croit savoir le Saint-Andréen. Ils n'ont pas fait les caniveaux suffisamment profonds et donc tout tombe sur le chemin Lagourgue. D'ailleurs tous les riverains de ce chemin ont de l'eau dans leur cour, quand ce n'est pas dans leur case». Toujours selon Simon

Paleressompoullé, l'écoulement suit les pentes naturelles et s'engouffre dans le chemin Rio et emprunte toutes les voies possibles. D'où son arrivée au chemin Cent-Gaulettes et surtout les inondations des cases du secteur.

Le Saint-Andréen rappelle que la même chose se produisait voilà quelques années au chemin Maunier et au chemin Lefaguyès où les mêmes cas de figure se présentaient. «C'était toujours l'eau de la quatre voies qui passe au-dessus qui venait inonder toutes les cases. La mairie a pris les dispositions et le problème est réglé, assure-t-il. Alors pourquoi ne pas faire la même chose ici? A chaque fois les élus viennent nous voir, nous promettent monts et merveilles. Mais une fois que le soleil revient, ils nous oublient. Nous, on va s'en souvenir aux prochaines élections!»

Chez son frère, Simon a dû défoncer le mur et débayer le tout sous la pluie battante pour

tenter de limiter les dégâts. L'homme est furieux et on le comprend.

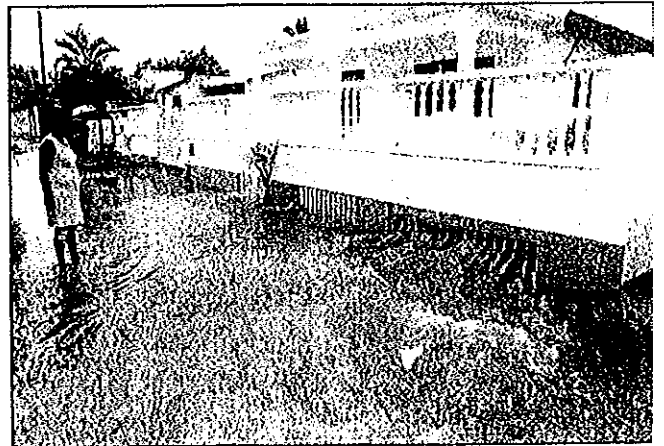
Toujours à Saint-André, du côté de la Cressonnière, Marie André a dû lancer un appel au secours en fin de matinée. L'eau a dangereusement monté dans sa case. Il a fallu que des voisins lui viennent en aide pour secourir ses enfants. La jeune mère de famille est aujourd'hui sinistrée. Elle a été hébergée et a tout perdu. Dans le quartier de la Marine à Sainte-Suzanne, même

scénario et des familles ont passé une bonne partie de la journée, raclettes et serpillières en mains.

L'accalmie de l'après-midi aura apporté un peu de baume au cœur de tous ces sinistrés. Ces pluies diluviennes de samedi sont là pour rappeler que de simples mesures de précaution permettraient d'éviter bien des désagréments.

Mady LEBEAU

Photos :
Emmanuel Grondin



Un habitant du chemin Cent-Gaulettes a surélevé sa case et a posé son mur sur des barreaux qui laissent partir le torrent.

Route de Salazie rouverte

A Salazie, la route principale ainsi que celle de Grand-ilet ont été rouvertes à la circulation, même si la plus grande prudence reste toujours de mise. Le réseau rou-

tier a payé un lourd tribut avec notamment un éboulement sur la route de Takamaka et le bitume totalement emporté à Cambourg, au niveau du P. ton Armand.

Saint-André : Dioré, l'éternel recommencement

Dans le quartier de Dioré, on a malheureusement l'habitude. Après chaque forte pluie, l'écart se retrouve coupé du monde, la route d'accès devenant totalement impraticable. Pour la population, la coupe est pleine alors que du côté de la municipalité on promet des réponses dans les prochains jours.

Mieux qu'un jeu vidéo, éviter les nids-de-poule sur la route de Dioré relève d'un véritable jeu de rallye. Une route une fois de plus malmenée par les fortes

pluies du week-end dernier. Résultat : un axe coupé à la circulation samedi et une partie de la journée de dimanche. L'intervention des équipes municipales ayant permis de rouvrir la circulation.

Un éternel recommencement pour les 250 habitants du quartier des hauts, bien décidés à faire bouger les choses. Pour la secrétaire de l'association "Mieux vivre à Dioré", Yvette Bolon, "chaque année c'est la même chose. Nous ne sommes qu'à 5 km du centre-ville de Saint-André, mais après chaque

forte pluie nous sommes coupés du monde". En rappelant l'action menée conjointement "par des habitants et des agriculteurs l'année dernière qui avaient bloqué la route pour montrer leur mécontentement".

"UN PEU DE PATIENCE"

Il y a bien l'alternative du passage par Sarabé, "mais se pose alors le problème des radeurs qui jonchent la route", poursuit la secrétaire. Pour elle, "on nous promet toujours des solutions, mais pour l'instant

on continue d'attendre". Une réunion de quartier prévue la semaine dernière - mais annulée à cause de la pluie - devait d'ailleurs aborder le sujet de l'axe, sujet majeur de discussion dans le village. Certains habitants expliquent d'ailleurs avoir pris le réflexe de faire des réserves quant l'orage gronde, avant de se retrouver bloqués par les éléments. Une difficulté avec laquelle les riverains ont appris à composer, en n'imaginant pas de quitter le quartier pour déménager dans les bas, "tant nous restons attachés au calme et au cadre de vie de Dioré", illustre Yvette Bolon. Du côté de la municipalité et de son premier adjoint, Serge Camatchy, on promet des réponses rapides en demandant "un peu de patience à la population, alors qu'une étude est en cours" et qu'une solution est sur le point de voir le jour par la création de caniveaux de chaque côté de la chaussée pour permettre l'écoulement des eaux. "Un dossier que nous souhaitons voir examiné au plus vite en commission du conseil général", poursuit l'élue, qui "espère une première réponse sous dix jours avec un planning à la clé".

P.M.

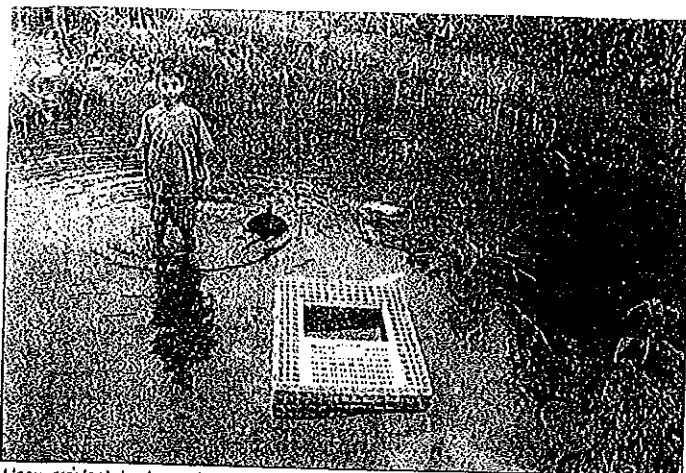
"Nous ne sommes qu'à 5 km, mais après chaque forte pluie nous sommes coupés du monde", commente Yvette Bolon (photos R.P.).



Ce week-end, le chemin était de nouveau impraticable pour les riverains.

SAINT-ANDRÉ

Rebelote pour la famille Grondin



L'eau provient du champ de canna jouxtant leur case, qui est inondée dès que le niveau de l'eau dépasse le petit muret de protection dans leur fond de cour (photos Richel Ponapin).



Les enfants ont aidé les parents à déplacer les meubles avant le départ chez la tante où ils seront hébergés jusqu'à la fin de Diwa.

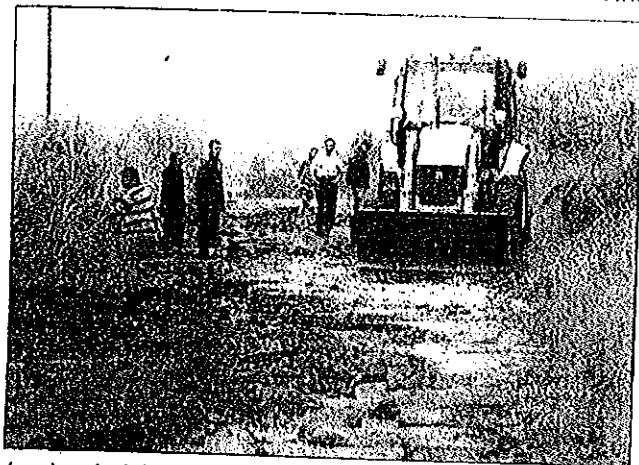
La route de Dioré, de nouveau ravivée

Dans les hauts de Saint-André, le chemin à l'entrée de Dioré a de nouveau été fortement endommagé, devenant impraticable sur un tronçon d'environ 150 m.

"La solution retenue c'est de construire des caniveaux d'écoulement sur les deux côtés de la route. Les négociations avec les propriétaires des terrains avoisinant sont en cours", selon Serge Camatchy. En attendant, un engin de

la commune a réaménagé provisoirement la chaussée et dévié le cours de "la rivière". Non sans peine car le puissant courant provenant des hauts de Réduit ou de Sarabé a causé de sérieux dégâts sur le chemin complètement raviné. Les habitants de Dioré doivent faire le détour à Bras-des-Chevrettes pour rejoindre leur domicile. Comme à chaque grosses pluies,

P.R.



Le chemin à l'entrée de Dioré a de nouveau été fortement endommagé et devenu impraticable sur un tronçon d'environ 150 m.

Saint-André a vécu ce week-end les mêmes difficultés que lors des fortes pluies d'il y a deux semaines. La famille Grondin du lotissement Camelle à Rivière-du-Mât-les-Bas a de nouveau été inondée, pratiquement de la même façon. "Il était 9 h 30 quand l'eau a envahi d'un coup toutes les pièces de la maison : la cuisine, les chambres, le salon, les toilettes et la salle de bain deve-

nus impraticables", raconte Pascaline Grondin, mère de trois enfants de 15, 10 et 4 ans. Ceux-ci ont été hébergés chez leur tante hier après avoir aidé leurs parents à sauver les meubles, portant encore les traces des 15 cm d'eau qui avaient déjà traversé la maison.

Il s'agit de la troisième inondation vécue par les Grondin après une première en février 2005 et celle d'il y a deux se-

maines. L'eau provient du champ de canna jouxtant leur case, qui se trouve du coup "au milieu d'une rivière" dès que le niveau de l'eau dépasse le petit muret de protection dans leur fond de cour.

En fin de matinée, des agents des services municipaux ont creusé un canal pour dévier l'eau et les mettre provisoirement hors de danger, "en attendant des travaux plus importants" comme l'a signalé le premier adjoint Serge Camatchy. Jacky et Pascaline Grondin ont reçu la visite de Jean-Marie Virapoulle et de quelques agents municipaux.

Ils attendent avec impatience d'être relogés dans une autre maison. D'autant que leur petit dernier est asthmatique et que "la leptospirose rôde dans le secteur".

P.R.

SAINT-ANDRÉ : d'importants dégâts sur le réseau routier

A Saint-André, en l'absence du sénateur-maire Jean-Paul Virapoullé, actuellement retenu au Sénat, c'est le premier adjoint Serge Camatchy, qui a dirigé les opérations sur le terrain, ainsi que le PC Orsec, basé à la mairie du centre-ville.

Serge Camatchy et Pierre Catapoullé, directeur général des services (DGS) avaient fait réparer le village du 3e âge pour accueillir les familles sinistrées. Mais tout compte fait, personne n'a eu recours au centre d'hébergement. La solidarité familiale a joué. "A vrai dire, outre le cas problématique du lotissement les Cannelles à Rivière-du-Mât-les-Bas, il n'y a pas eu de grosses inondations. A Saint-André, c'est surtout le réseau routier qui a fait les frais de ces intempéries", fait remarquer Serge Camatchy.

Les chemins Dioré, Bois-Rouge, Valentin, Brunet, Cent Gaulettes ont été ravagés. Point commun entre tous ces chemins : ils sont tous bordés par

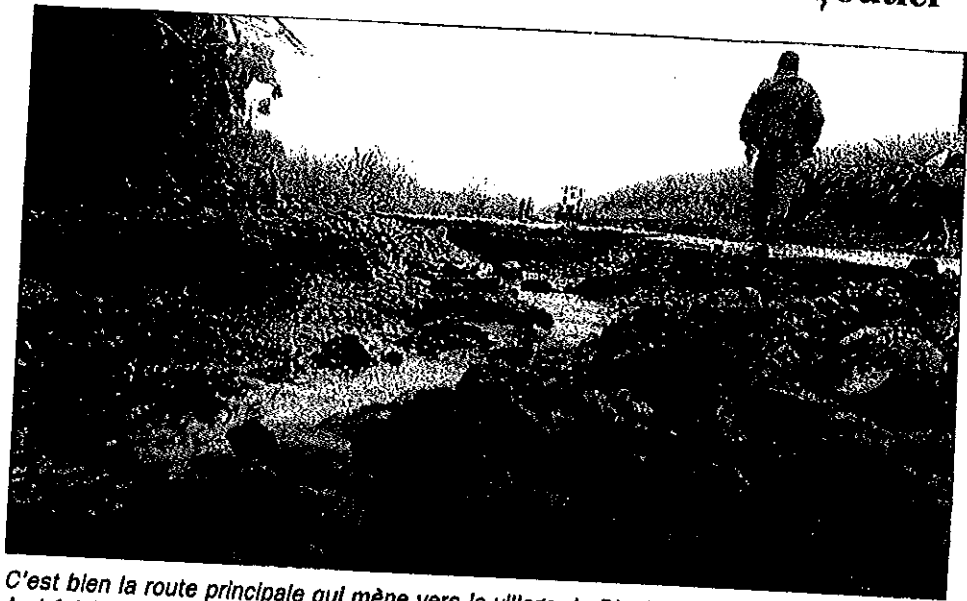
d'immenses champs de cannes. Et le scénario est le même à chaque forte pluie. Les eaux pluviales dévalent les champs de cannes et transforment aussitôt ces voies de circulation en de véritables ra-

vines. Hier, les équipes communales sont intervenues afin de les rendre carrossables.

Concernant le lotissement "Les Cannelles" à Rivière-du-Mât-les-Bas, il faudrait terminer le canal d'évacuation. Les

habitants de ce secteur en ont vraiment ras-le-bol. Tout comme ceux du village de Dioré, fatigués de voir leur route emportée à la première goutte de pluie.

Y.M.



C'est bien la route principale qui mène vers le village de Dioré dans les hauts de Saint-André (photos Richel Ponaplin).

SAINT-ANDRE

Dioré quartier oublié

A chaque forte pluie, la route communale qui dessert le quartier de Dioré dans les hauts de Saint-André est ravinée et emportée par les eaux. Les réparations de fortune réalisées par la mairie ne suffisent plus aux habitants.

Bernadette Pounoussamy habite à l'entrée du quartier de Dioré. L'assistante maternelle en a assez de voir sa case inondée dès que les fortes pluies durent un peu. Sa coquette petite maison sert de dévidoir naturel pour la route. Les graviers, les morceaux de bitume entraînés par les eaux de pluie depuis le quartier de Dioré se déversent chez elle. Elle a bien tenté de monter un mur pour se protéger de ce torrent qui prend comme lit le chemin de Dioré et traverse sa case, mais les eaux violentes ont eu raison de ce barrage. Hier, avec une poignée d'autres habitants, elle a tenu à crier son mécontentement face à la énième inondation de la route, qui dessert le quartier, et de sa case.

«Des nids d'autruches!»

«Je ne suis pas la seule, nous sommes plusieurs dizaines de familles à ainsi être complètement inondées régulièrement, peste Bernadette Pounoussamy. En plus la route se transforme en ravine, le bitume et le revêtement est emporté ce qui provoque ensuite des accidents et donc des dégâts sur nos véhicules. On ne parle plus de nids de poules ici, mais de nids d'autruches!»

François Robert avoue ne plus compter le nombre de fois où il a dû changer de pneus, éventrés parce qu'en roulant il n'a pas vu une crevasse. «Dernièrement, c'était dimanche et



Les habitants de Dioré se sentent lésés par la municipalité. A chaque forte pluie leur route est emportée. Les réparations de fortune ne suffisent plus.

un de nos voisins est lui aussi entré dans une crevasse. Elle était tellement profonde qu'il a fallu l'intervention d'un tracteur pour le sortir de cette fâcheuse position.»

Le 16 février de l'année dernière, les mêmes circonstances climatiques avaient généré les mêmes problèmes, et le sénateur-maire Jean-Paul Virapoullé était venu présider une réunion dans la maison de quartier. Il avait sorti une ébauche de travaux envisagés pour sortir Dioré de cette impasse et promis de solliciter le Département pour obtenir des aides.

Une année s'est écoulée, l'eau a encore coulé sur la route de Dioré mais les réponses attendues ne sont pas arrivées. Alors, les habitants s'élèvent et menacent. «Si dans les dix jours nous n'avons pas de réponse, nous allons durcir le mouvement», prévient Yvette Bolon.

Le quartier se sent plus que jamais délaissé. Depuis le début des campagnes de démoustication, ils affirment n'avoir pas vu l'ombre d'un démoustiqueur. «Pourtant ici, pratiquement tout le monde a attrapé le chikungunya. Pour la distribution des répulsifs et des anti-moustiques, nous n'étions même pas au courant.»

«Ça ne peut plus durer!»

Dioré n'est pas non plus desservi par une ligne d'autobus. Les panneaux d'arrêt de bus ont été installés depuis plus de deux ans, mais aucun service n'a suivi. «Ici, nous n'avons aucune permanence de la municipalité ni d'autres administrations, regrette encore Yvette Bolon. Quand l'année dernière nous nous sommes révoltés, pendant un mois, une fois par semaine on a vu venir quelqu'un, ensuite tout s'est arrêté.»

Il a été question de concertation avec des propriétaires de champs de canne qui bordent la route pour obtenir l'autorisation de creuser des caniveaux qui faciliteraient l'écoulement des eaux. Là encore, les habitants n'ont pas de nouvelles des éventuelles négociations. «Une fois que la pluie a tout raviné, un engin passe et bouche les trous avec du gravier. Mais c'est un éternel recommencement. Ça n'est d'aucune utilité, il s'agit d'un pansement sur une jambe de bois!»

Brandissant le dernier bulletin municipal où il est inscrit que «Soleil y lève pour tout le monde», une des habitantes s'indigne : «Pas pour Dioré en tout cas. Dimanche dernier, nous avions une vieille dame malade, l'ambulance n'a même pas pu venir la chercher parce que la route était impraticable. Ça ne peut plus durer!»

Mady LEBEAU

DES HABITANTS MONTENT AU CRÉNEAU

"Dioré fait-il encore partie de Saint-André?"

Les grosses gouttes d'eau qui l'ont définitivement débordé le vase. Après la nouvelle coupure de la route à la suite des fortes pluies, les habitants de Dioré montent au créneau en dénonçant le manque de réactivité de la commune... Une rencontre devrait avoir lieu aujourd'hui.

Un délai de dix jours. C'est le temps que laissent les habitants du village de Dioré à la municipalité pour leur proposer "des actions concrètes". "Assez de bla bla, on ne fait que boucher nos yeux avec des promesses", s'empare Yvette, une riveraine, par ailleurs membre de l'association "Mieux vivre pour Dioré". Au centre de la colère : la route d'accès, une nouvelle fois défoncée par les fortes pluies de ces derniers jours, interdisant toute retraite aux 250 habitants de l'écart, situé dans les hauts de Saint-André. "Quand la route est coupée, nous n'avons plus de possibilité pour circuler, le chemin de Sarrabé étant lui aussi impraticable par temps de forte pluie", résume une autre. Une coupure qui aura débuté samedi soir pour se terminer lundi, après l'intervention des équipes de la mairie. Mais hier c'était encore avec difficulté



Les habitants ont souhaité poser hier devant la cour de l'école transformée en mare par les pluies.

que l'automobiliste pouvait se frayer un chemin entre les nids-de-poule. Cette route, les habitants veulent en finir en demandant sa réhabilitation une fois pour toutes.

UNE ACTION "SURPRISE"

Une doléance que les riverains affirment avoir exposée à la municipalité il y a maintenant un an, lors d'une rencontre organisée dans le village "Pourquoi ce qui est bon pour

Bras-des-Chevrettes, Cressonnière ou Cambuston ne serait pas bon pour nous. Dioré fait-il encore partie de Saint-André?", tempêtent les riverains. Mais la liste des revendications ne s'arrête pas là. Les habitants souhaitent voir leur village desservi par une ligne de bus, avec la construction en parallèle d'un abribus pour les enfants qui utilisent le bus scolaire via "des grands cars alors qu'il n'y a qu'une dizaine de marmottes. Qu'on mette des mini-bus, l'argent économisé servira

pour la route", ironise Marie-Ange. Les riverains promettent une action "surprise" en cas de non avancée sur leurs demandes en dénonçant dans la foulée "l'absence de démonstration sur Dioré". Une première réponse devrait leur être apportée aujourd'hui, une rencontre étant programmée en mairie. Pour les riverains : "so-leil i lèy pou tout moun... mais pas pour Dioré", en référence au slogan communal de la dernière fête de la liberté

P.M.



Les riverains exigent la réhabilitation définitive de la route.

"Impossible d'aller plus vite"

Joint hier par téléphone, le premier adjoint de la commune, Serge Camatchy dit comprendre l'impatience des riverains, en précisant avoir déjà pu s'entretenir avec certains d'entre eux. Pour l' élu, il y a un besoin de "transparence" dans ce dossier, en disant "non au coups de force, mais oui au dialogue". Une délégation devrait ainsi être reçue cette après-midi en prémices d'un conseil d'adjoint en présence du

maire. Pour le 1^{er} adjoint, il serait impossible d'aller "plus vite dans ce dossier, alors qu'il y a une procédure à respecter, des financements à boucler et des négociations à mener à terme". La commune souhaite dans un premier temps construire un canal pour évacuer l'eau avant d'étudier le dossier de la réhabilitation de la route, que la mairie souhaiterait voire déclasser en chemin départemental.

LES COURS REPRENENT À SALAZIE ET SAINT-ANDRÉ

La tempête fait encore parler d'elle

Après les fortes pluies, l'orage de la nuit de mercredi à jeudi est une manifestation de plus de Diwa.

À la Cise on a croisé les doigts très fort hier soir. De peur de voir les efforts déployés depuis plusieurs jours par les agents sur le terrain pour rétablir l'alimentation partie en fumée à cause des forts orages qui se sont abattus dans la nuit de mercredi à jeudi sur l'île. Au final, plus de peur que de mal dans l'Est, même si la foudre a mis à mal quelques équipements de mesures, mais pas de dysfonctionnement dans le réseau n'a été constaté dans la journée, notamment à Salazie où la situation était jugée proche de la normale. Du côté d'IDF, les agents ont par contre dû s'employer de nouveau avec, hier matin, 2 400 foyers privés de courant principalement à Bras-Panon et Saint-Benoît. Là encore, la situation était jugée globalement normale en fin de journée, même si quelques interventions restaient à accomplir chez des particuliers. Pour ces derniers, plusieurs habitations ont une nouvelle fois les frais de Diwa, à l'image de la famille Tevane, dans le quartier de la Cressonnière, à Saint-André. La famille a été inondée trois fois en un mois !



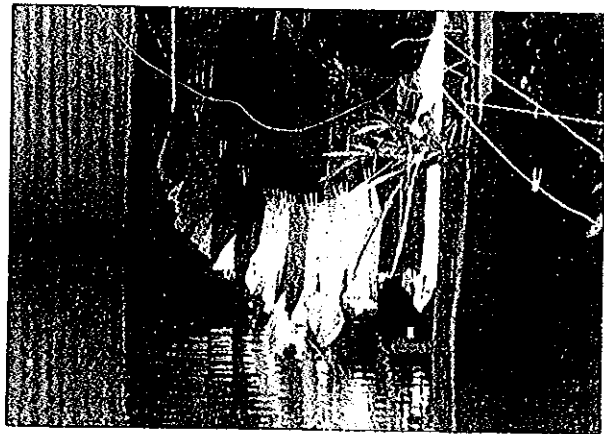
La famille Tevane, à Saint-André, a été inondée 3 fois en un mois (photos R.P.).

L'eau a de nouveau envahi la cour et la maison, avant que la commune n'intervienne dans le courant de l'après-midi avec un tracto-pelle pour casser un pan de mur et évacuer les flots. La municipalité a promis à la famille un relogement dans les meilleurs délais. L'orage ayant également inondé de nombreuses écoles, mais aussi la cantine scolaire, la commune a décidé hier matin de fermer écoles, crèches et garderies pour ne faire courir aucun risque aux marmailles. Les établissements rouvriront ce matin leurs portes, tout comme à Salazie où la vie reprend petit à petit ses droits. Avec le rétablissement de l'eau et de l'électricité, mais aussi de la

circulation notamment sur la RD 52, les écoles et le collège seront ouverts ce matin après près d'une semaine de fermeture... sous réserve

d'un nouvel aléa climatique. Météo France avait émis hier soir un nouvel avis de forte pluie pour le cinque

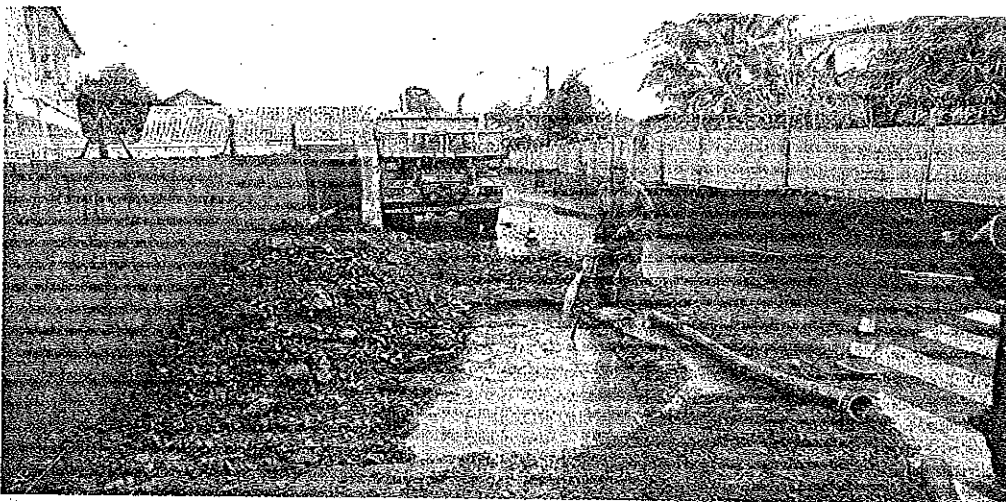
P.M.



Le linge devra encore attendre pour sécher !

Les dégâts de Jade estimés à 7 millions

Les dégâts engendrés par la tempête en avril dernier sont estimés à plus de sept millions d'euros sur Saint-André, dont une grande partie pour la réfection des voiries. La mairie demande la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



La commune attend la décision de Paris quant à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (Photo archives R.P.).

Le montant des réparations s'annonçait conséquent. Il le sera. Le chiffrage des dégâts engendrés par le passage de la tempête sur la commune, les 9 et 10 avril dernier, fait état d'une addition de sept millions d'euros. Premières concernées : les voiries communales, avec des réparations estimées à environ quatre millions d'euros pour la réfection des chaussées et des réseaux, emportés ou cassés (chemins Rate-non, Sarabé, Vayaboury, Corbeille d'Or...). La remise en état des chemins d'exploitation est elle estimée à deux millions d'euros. Un dossier prioritaire à moins de deux mois du début de la campagne sucrière. Concernant les bâtiments communaux, les réparations se chiffrent à environ un million d'euros.

Une enveloppe qui concerne en priorité les écoles dont certaines

ont dû faire face à des remontées de la nappe phréatique, en plus des inondations (école Raphaël Vidot).

LE CCAS SOLICITÉ

Les autres établissements concernés en priorité : les écoles Capucines, Georges Marie Soba, Bras-des-Chevrettes ou encore Henri Morange, l'une des plus touchées. Plusieurs CASES ont également fait les frais de la tempête, à Champ-Borne et la Rivière-du-Mât-les-Bas notamment.

Le bilan de la commune a été compilé dans un volumineux dossier transmis à la sous-préfecture de Saint-Benoît. Désormais, la municipalité attend la décision du gouvernement quant à la reconnaissance de l'État de catastrophe naturel. Il permettrait à toute personne ayant souscrit une assurance dommage sur son habitation, automobile ou entre-

prise d'être automatiquement couverte contre les dégâts notamment les inondations, ruissellements d'eau, de boue, les glissements ou effondrements de terrain. Et à la municipalité de se voir ouvrir les portes du fonds de secours de l'État.

La décision pourrait intervenir dans le courant du mois de juin lors du prochain conseil interministériel. Le CCAS de la commune statuera par ailleurs prochainement sur 25 dossiers de demandes d'aides à des particuliers (pertes de meubles, vêtements, électroménagers...) ou à de petites entreprises pour un montant de 21 000 euros. Les pertes liées aux maraîchages sont elles estimées à environ 400 000 euros. Quatorze dossiers d'aides ont été remontés par la DAF. L'occasion de s'apercevoir que seize dossiers liés à Gaël restaient toujours en attente de règlement...

P.M.

DANS L'EST

Déluge éclair sur Saint-André

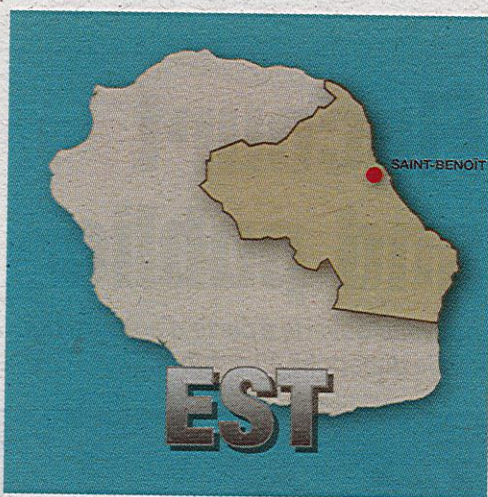
Début d'après-midi difficile hier pour les habitants de l'Est en général et de Saint-André en particulier. Il a plu depuis la nuit de samedi mais c'était hier aux alentours de 13 heures qu'un orage d'une rare violence, accompagné d'éclairs et de coups de tonnerre, provoquant la panique chez plusieurs habitants. La foudre est même tombée sur champ de canne, où des traces de combustion ont été repérées. En plus de la coupure d'électricité dans les foyers, quelques cases ont été inondées, notamment dans les hauts de Saint-André comme à Dioré mais aussi à Salazie.

De puissants torrents dévalaient dans les ravines mais heureusement aucun débordement

n'a été signalé. Par ailleurs, les chaussées devenaient impraticables à divers endroits en raison de la montée subite des eaux. C'était le cas à l'entrée de Bras-des-Chevrettes mais aussi sous les ponts de la Cressonnière et de Pente Sassy. La plus impressionnante inondation concernait le pont de la quatre voies au niveau de Petit-Bazar. Des automobilistes ont été pris aux pièges au milieu des flots. Du coup, pour ceux qui voulaient rejoindre Saint-Benoît, la déviation vers le centre-ville de Saint-André s'imposait. Ce n'était pas sans conséquence pour la circulation sur la quatre voies où l'on a assisté à un embouteillage monstre pendant près de deux heures. Un véhi-

cule 4x4 bloqué à l'entrée de la bretelle de Petit-Bazar était en partie à l'origine de ce bouchon : sa conductrice, prise de panique, était proie à une violente crise de nerf. La quinquagénaire pleurait et criait à tue-tête et refusait de passer le volant à son compagnon. Les pompiers de Saint-André, déjà débordés, ont dû prendre en charge la dame qui devait être transportée à la clinique Saint-Benoît. On notera enfin que le niveau d'eau a rapidement baissé dès que la pluie s'est arrêtée vers 15 h 30. La ville de Saint-André a retrouvé son allure normale du dimanche après-midi : les rues étaient de nouveau désertes.

P. R.



À VOTRE SERVICE

Quotidien

Agence Est: Tél.: 0262 50 04 91;
fax: 0262 50 56 96;
e-mail: gr-andre@lequotidien.re
Centre commercial La Cocoteraie,
97440 Saint-André

Publicité: 02 62 92 15 12; resa.regiepub@lequotidien.re
Annonces classées: 02 62 92 15 15; pa@lequotidien.re
Abonnements: 02 62 92 15 14;
abonnements@lequotidien.re

Est express

La Plaine-des-Palmistes

Les élus vont rencontrer SFR

Suite à notre article d'hier sur le collectif de riverains qui s'oppose à la pose d'une antenne-relais dans leur quartier pavillonnaire, la mairie indique que le choix de l'emplacement est intervenu après plusieurs mois de négociation, l'opérateur téléphonique ayant préalablement ciblé le domaine des Tourelles ou le toit de la mairie alors que la commune proposait des sites plus éloignés, plutôt situés en périphérie. Suite au recours gracieux déposé auprès du maire par le collectif, des élus de la majorité ont sollicité un entretien avec SFR qui aura lieu la semaine prochaine. La mairie regrette que les opposants ne se soient pas manifestés plus tôt, notamment lors de la réunion d'information qui s'est tenue à l'hôtel de ville, et ajoute que cet entretien ne présume en rien du sens de la réponse qui sera donnée au recours gracieux.

Saint-André

Opération « Apprends à nager »

Du 16 au 27 octobre, la piscine municipale Michel-Debré accueille le matin de 9 heures à midi les enfants de 6 à 12 ans dans le cadre de l'opération « Savoir nager ». Ce dispositif gratuit permet aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité. Pour y participer, l'inscription est obligatoire au service de sports au 0262 58 88 60.

Saint-Benoît

Octobre Rose contre le cancer du sein

Du 4 au 31 octobre, la ville participe pour la première fois à Octobre Rose, la mobilisation nationale de lutte contre le cancer du sein. En collaboration avec la Ligue contre le cancer, le GHER, Run dépiages, l'association Un autre regard mais aussi des établissements scolaires de Saint-Benoît, la commune a mis en place un programme riche destiné à sensibiliser tous les publics et détaillé sur le site internet de la collectivité (www.saint-benoit.re). À noter la tenue d'une marche rose le 14 octobre dans les rues de la ville, dont le départ sera donné à 8 h 30 devant la mairie.

Coupures d'eau mardi et mercredi

En raison de travaux de pose d'équipement, Cise-Réunion informe ses abonnés que la distribution en eau sera interrompue ce mardi 3 octobre sur les secteurs de rue Corbeille d'Or et chemin de Ceinture, puis le lendemain mercredi sur la route de Takamaka et toutes les voies adjacentes. La remise en eau se fera dès achèvement des travaux.

Quartiers libres à Petit-Saint-Pierre

L'opération Quartiers libres, sorte de Jeux sans frontières entre quartiers bénédictins, revient aujourd'hui à partir de 14 heures sur le plateau vert de Petit-Saint-Pierre à Sainte-Anne. Différents jeux et animations sont au programme.

SAINT-ANDRÉ

Limiter les inondations

Dans le cadre d'une révision du PPRI prévue pour septembre 2019, la mairie a commandé une étude d'inondabilité du territoire, afin notamment de sécuriser le centre-ville et la plaine de Bois-Rouge.

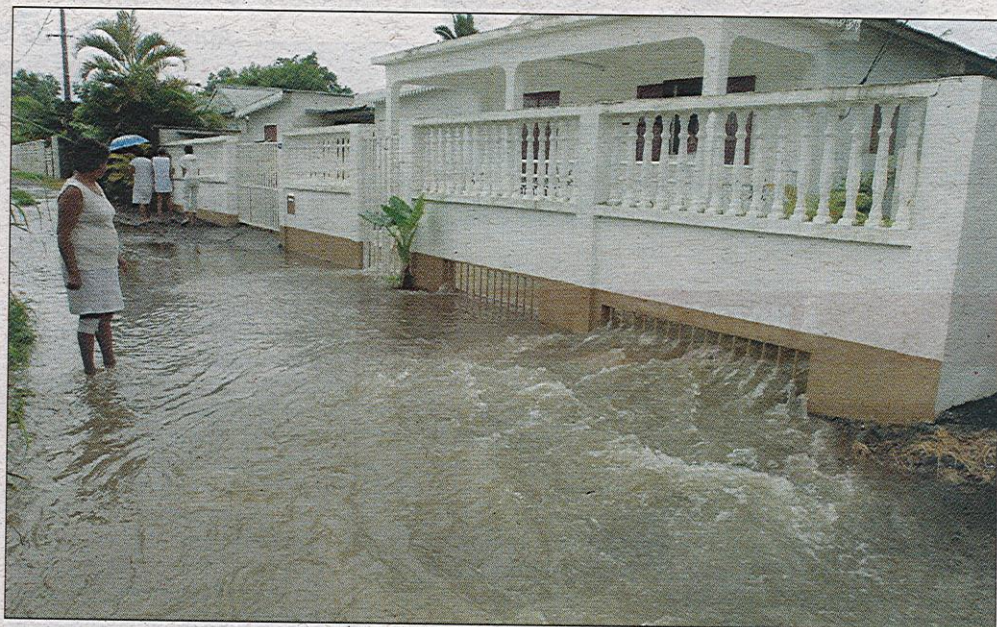
Trois ans seulement après l'approbation du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de Saint-André, la mairie vient d'engager avec les services de l'Etat dans une procédure de révision du document visant à desserrer l'étau qui restreint fortement, selon la collectivité, les possibilités d'aménagement du territoire.

« Le préfet a accepté de remonter la révision de notre PPRI sur la pile des dossiers. Nous avons une opportunité exceptionnelle, certaines communes attendent cela depuis dix ans », se réjouit Alain Sinarety, élu en charge de l'aménagement.

Pour la commune, l'enjeu consiste à réduire les contraintes dans certaines zones identifiées en aléas fort ou moyen pour les inondations, comme à Champ-Borne, Grand-Canal, dans le centre-ville ou à Ravine-Creuse. L'aléa fort correspond, pour une crue centennale, à une hauteur d'eau supérieure ou égale à un mètre, avec éventuellement des vitesses d'écoulement supérieures à 1 mètre par seconde. Par aléa moyen, on entend des inondations comprises entre 50 centimètres et 1 mètre.

Éviter « l'anarchie »

Même en zone classée en aléa fort, les constructions restent en théorie envisageables, sous condition de « ne pas aggraver les risques et les conditions d'écoulement ». La mairie annonce une série de réunions d'information avec la population, en partenariat avec



Le chemin Cent-Gaulettes lors d'une inondation. (Photo Emmanuel Grondin)

les services de l'Etat, dès la deuxième semaine d'octobre à Bras-des-Chevrettes, au centre-ville et à Champ-Borne. Un préambule aux consultations qui se tiendront dans le cadre d'une future enquête publique.

« L'idée c'est d'affiner au cas par cas les situations des uns et des autres. Voir s'il y a nécessité ou pas de réaliser des travaux », expose Alain Sinarety, tout en rappelant que la collectivité ne pourra pas tout mettre en œuvre seule. Et qu'il revient à chaque habitant d'assumer ses responsabilités. « Chacun doit prendre les mesures appropriées pour la protection de ses biens, mais il ne faut pas que ce soit l'anarchie. On a lancé une étude d'inondabilité pour tout le territoire avec des focus

sur la ravine Sèche et son embouchure, mais aussi l'embouchure de la rivière Saint-Jean qui entraîne les inondations de la plaine de Bois-Rouge et de la Marine de Sainte-Suzanne », détaille l'élue en charge de l'aménagement.

L'étude a été financée conjointement par la Cires, la Cinor, Sainte-Suzanne et Saint-André car elle devra déboucher sur la réalisation de travaux d'endiguement de l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Un chantier souvent promis dans le passé par des élus de part et d'autre de la rivière Saint-Jean, mais jamais entrepris. La donne a changé, argue Alain Sinarety: il y a désormais « un enjeu industriel majeur ».

« La réalisation du centre de va-

lorisation énergétique des déchets nécessite l'aménagement de la plaine de Bois-Rouge », fait-il valoir, en insistant la fermeture annoncée du site d'enfouissement de Sainte-Suzanne en 2020. Selon lui, les financements au titre du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) sont disponibles et la Région aurait déjà verrouillé « entre 7 et 9 millions d'euros de fonds européens » pour les travaux d'endiguement, mais aussi pour l'aménagement de la ravine Sèche. Le cours d'eau, qui déborde lors des fortes pluies, est la cause du classement en zone rouge d'une partie du centre-ville. L'objectif sera de purger tous les freins à l'écoulement des eaux.

Thierry LAURET

SEMAINE BLEUE

Des objets lointan dans les écoles

Trente gramoumes interviendront mardi dans des écoles de Saint-André pour parler de leur jeunesse et présenter des objets de leur vie d'autrefois. C'est l'une opérations programmées de lundi à dimanche à l'occasion de la Semaine bleue.

Grainoir à maïs, fanal pour charrette bœuf, moulin à café, fer à repasser au charbon, alambic à géranium, lampe à pétrole... Autant d'objets de la vie quotidienne que les gramoumes présenteront mardi dans trois écoles de Saint-André (Petit-Bazar, Raymond-Allard, Raphaël-Vidot), une opération programmée par le centre communal d'action sociale (CCAS) et le Pôle seniors de la mairie dans le cadre de la Semaine bleue.

« Nous avons lancé un appel aux adhérents des clubs de 3^e âge et aux usagers du CCAS pour qu'ils nous ramènent des objets. Ça a été un vrai succès, nous en avons collecté plusieurs dizaines », relate le responsable du service d'aide à domicile Patrick Ponamale, organisateur de la manifestation. La contribution de deux collectionneurs, Luco Martin et Georges Sellaye, a été particulièrement précieuse.

Briser la solitude

Marie-Ange Bègue, 79 ans, se fait déjà un plaisir de parler aux élèves de Petit-Bazar de son enfance et de sa jeunesse dans les années 50-60. Et particulièrement des paillasses lointan, fabriquées à partir de gonis ou de sacs de farine remplis de paille ou de feuilles de banane, puis cousus entre eux: « Il fallait



Les gramoumes ont collecté plusieurs dizaines d'objets pour engager la conversation avec les enfants sur la vie lointan. (Photo E.M.)

en changer régulièrement, parce que c'était plein de bestioles ! » Avec une dizaine d'amies, elle montrera comment on fabriquait ces marteaux de fortune sur lesquels ont dormi des générations de marmailles.

Cette journée intergénérationnelle, conforme au thème de la Semaine bleue (« Faire société »), sera l'un des temps forts de la manifestation, qui débutera lundi avec une journée d'information au centre de social de Bras-des-Chevrettes.

Prévention des chutes avec la Sécurité sociale, explications d'un notaire sur la succession, mais aussi ateliers culinaires sont au programme. La semaine se poursuivra avec une journée festive mercredi au Case du chemin du Centre, une journée gastronomique à la salle des fêtes de Champ-Borne jeudi, une découverte du Jardin des 1001 Saveurs vendredi et la manifestation de clôture dimanche au Colosse, avec messe et bal.

La Semaine bleue est aussi l'occasion de redynamiser l'offre de loisirs pour les plus de 60 ans, qui représentent 9% de la population saint-andréenne. Alors que la commune abrite 25 clubs du 3^e âge il y a 20 ans, elle n'en compte plus que neuf aujourd'hui. Le Pôle seniors, créé en mai et basé au Case du chemin Lebon, vise justement à fédérer les gramoumes et à les aider à sortir de la solitude.

E.M.

SAINT-ANDRÉ

La menace de la ravine Sèche

Ce cours d'eau, qui traverse tout le centre-ville, menace de déborder à chaque saison des pluies. La commune prévoit d'engager des travaux d'ici à 2019 pour recalibrer deux ponts trop étroits.

Tout le monde garde en mémoire cette scène de chaos, le 3 décembre dernier, quand la RN2 avait été complètement submergée au niveau de l'échangeur de Petit-Bazar, provoquant des kilomètres de bouchons entre Sainte-Suzanne et Saint-Benoît. En cause: des pluies exceptionnelles (plus de 564 mm relevés en 24 heures à Bellevue Bras-Panon), mais aussi, très vraisemblablement, un débordement de la ravine Sèche au niveau du pont Auguste, quelques centaines de mètres en amont, dont les eaux se sont déversées sur l'avenue d'Île-de-France.

Alors que la saison des pluies est de retour, ce scénario catastrophe peut-il se reproduire? Ce n'est pas à exclure, tant la ravine Sèche constitue une menace récurrente pour le centre-ville. Par beau temps, ce cours d'eau qui s'élance des hauts de Dioré a des airs de ruisseau inoffensif. Mais lors des fortes pluies, il se transforme en furie avant d'aller se jeter dans la rivière Saint-Jean, entre Petit-Bazar et Commune-Bègue-les-Bas, où la vitesse d'écoulement peut atteindre les 5 mètres par seconde.

Éviter des inondations majeures

Ce péril est à l'origine du classement en zone rouge (inconstructible) d'une bande de dix mètres le long de la ravine Sèche dans le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) adopté en 2014. Un plan dont la municipalité a déjà engagé la révision avec les services de l'État, pour desserrer les lourdes contraintes d'urba-



Le pont Auguste est l'un des principaux obstacles à l'écoulement d'une crue centennale de la ravine Sèche. (Photo E.M.)

nisme qui pèsent entre autres sur le centre-ville et ses commerces (notre édition du 30 septembre).

Dans cette optique, la sécurisation de la ravine Sèche est un enjeu majeur.

Il y a trois ans, la mairie avait envisagé de passer un «deal» avec la Région – cette dernière aurait financé la construction d'un canal de près d'un kilomètre pour dériver la ravine vers la rivière du Mât, en contrepartie de l'ouverture de la carrière de Dioré. Mais le projet est au point mort.

La commune a donc revu ses plans pour se prémunir d'inon-

dations majeures en centre-ville. «Dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations (Papi) lié au PPRI, nous disposons d'une enveloppe de sept millions d'euros du fonds européen Feder pour réaliser des travaux d'aménagement», souligne l'élue en charge de l'aménagement Alain Sinarety.

D'ici à 2019, la municipalité compte utiliser ces fonds pour recalibrer deux passages sur la ravine Sèche: le pont Minot, sur l'avenue de Bourbon; et le pont Auguste, sur l'avenue d'Île-de-France. Construits il y a plus de cinquante ans, ces deux ouvrages

qui marquent les extrémités sud et nord du centre-ville sont sous-dimensionnés et présentent un fort risque d'embâcle. «Ce sont les principaux obstacles à l'écoulement d'une crue centennale», rappelle Alain Sinarety.

De son côté, la Direction régionale des routes a également pris des mesures, en faisant vérifier le réseau d'écoulement des eaux le long de la quatre-voies et en ajoutant des avaloirs. Histoire d'éviter aux automobilistes de revivre la mésaventure de décembre dernier...

Edouard MARCHAL

SAINT-ANDRÉ

La ravine Sèche consolidée

Dans l'attente de travaux d'endiguement actuellement à l'étude dans le cadre d'une révision du PPRI, la commune a fait réaliser des travaux d'enrochement sur les berges de la ravine Sèche fragilisées par le passage de Fakir.

Est

En bref

Cirest

Collecte des DEEE

Chaque mois, la Cirest met en place dans les quartiers des bennes de collecte pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Rendez-vous demain mercredi de 9 heures à 17 heures dans les quartiers de la Cressonnière (espace Pierre-Roselli) à Saint-André et de Bras-Canot (parking du Case, chemin Prévoisy) à Saint-Benoît pour y déposer ses appareils hors d'usage.

Saint-André

Retour de la brocante

Après un mois de trêve des confiseurs, la brocante ABCD fait son retour ce dimanche 3 février sur le parking de Gifi dans la zone commerciale de la Cocoteraie. Renseignements au 0692 873195.

Saint-Benoît

Les Bringelles au Bisik

Quatre femmes, quatre amies, quatre voix... Le quatuor vocal Les Bringelles ouvre la saison du Bisik vendredi à partir de 20 heures. L'occasion pour la salle bénédictine de présenter ses vœux, sa programmation et ses projets pour la nouvelle année. Buvette et restauration sur place. Infos et réservations au 0692.87.45.72. Entrée: 5 euros en prévente sur internet, 6 euros sur place.

Fermeture de la sous-préfecture

La sous-préfecture informe que ses services resteront exceptionnellement fermés au public aujourd'hui pendant toute la journée.

Voitures emportées par les flots, maisons et boutiques inondées: les riverains de l'avenue Ile-de-France se souviendront longtemps des dégâts subis lors du passage de la tempête tropicale Fakir, en avril dernier. Comme souvent lors de forts épisodes pluvieux, la ravine Sèche était sortie de son lit pour déverser ses eaux dans le centre-ville de Saint-André.

Dans le cadre d'une révision de son Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) lancée en septembre 2017, la commune a commandé une étude d'inondabilité de l'ensemble de son territoire. Cette phase préalable obligatoire aboutira à la mise en œuvre d'un Plan d'intervention et de prévention des inondations (PAPI) dans lequel seront détaillées les mesures à engager pour sécuriser la ravine Sèche.

Situation urgente

Sans attendre ces travaux lourds d'endiguement, qui ne s'achèveront pas avant plusieurs années, la collectivité a fait réaliser des travaux de renforcement des berges de la ravine Sèche sur six zones situées entre le collège Morin, le pont Minot et la jonction avec la grande rivière Saint-Jean. Fragilisées, voire emportées par les crues de Fakir, les portions de berges non

endiguées ne fourniront aucune protection en cas de nouvelle montée des eaux.

La mairie a mandaté des entreprises pour renforcer les berges avec des enrochements non-liés, autrement dit des blocs qui ne sont pas assemblés avec du béton, mais seulement empilés. Un choix dicté par l'urgence de la situation, explique l'élu en charge de l'aménagement Alain Sinarety, en faisant valoir que la pose d'enrochements non-liés ne nécessite pas d'études environnementales poussées.

« On a sécurisé les berges avec des blocs qui ont été récupérés dans le lit même, pour ne pas qu'elles s'affaiblissent s'il y a de nouvelles crues, pour que les attaques en berge n'aggravent pas la situation, précise Alain Sinarety. On protège en priorité les habitations ou les murs, les endroits les plus sensibles comme à l'arrière du collège Morin. Ou encore la partie qui va de la traversée de Petit-Bazar jusqu'à la jonction avec la rivière Saint-Jean, où il y avait des affouillements très conséquents qui menaçaient des extensions de maison. »

Des constructions « sans permis qui ne respectent pas la servitude de dix mètres de non-constructibilité par rapport aux berges » de la ravine Sèche, insiste l'élus à l'aménagement, en soulignant le danger encouru par certains habitants. C'est le cas notamment le long du chemin Miguel, où plusieurs maisons surplombent le cours d'eau



Chemin Morin, des enrochements protègent les murs des habitations. (Photos T.L.)

au risque d'être emportées par les flots en cas d'affaissement de la berge. Un risque qui ne pourra être contenu qu'après les travaux d'endiguement qui seront certainement prescrits dans le futur PAPI.

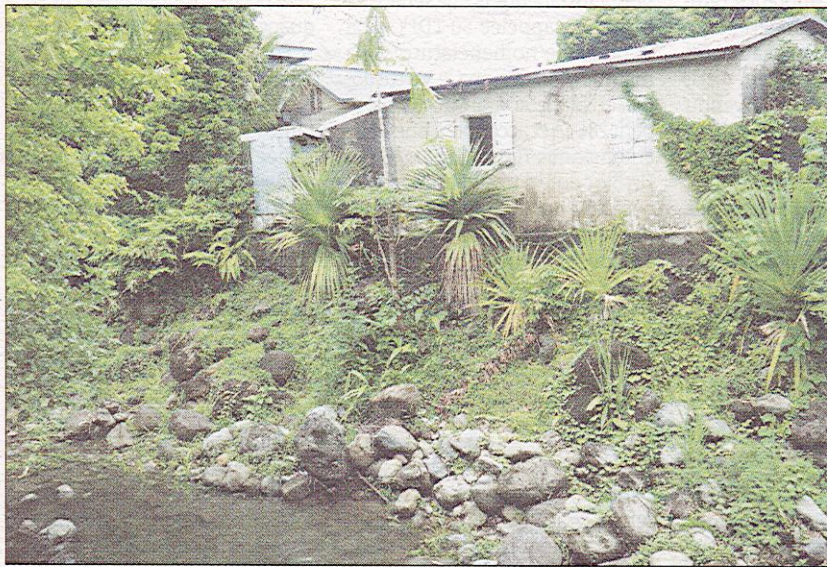
Engagés au début du mois dernier, les travaux d'enrochement de la ravine Sèche ont brièvement été interrompus pendant les congés du BTP avant de reprendre dès le

14 janvier, ce qui a permis de les mener à terme avant les récentes grosses averses. Le montant des travaux, environ 1,4 million d'euros, devrait être remboursé à la commune par la Cirest, dans le cadre du transfert de compétence institué par la loi sur la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi).

« Les études pour la révision du PPRI sont en cours. Cela concernera

aussi l'endiguement de la grande rivière Saint-Jean et tout le secteur de la Marine de Sainte-Suzanne. C'est pour cela que les deux communes et les deux intercommunalités, la Cirest et la Cinor, participeront aux investissements. On espère avoir un programme arrêté de travaux avec des financements adossés en septembre, si tout va bien », indique Alain Sinarety.

Thierry LAURET



Une case en bordure de la ravine Sèche.



Un véhicule emporté par la crue lors du passage de Fakir. (Photo E.M.)

Le pont de Bois-Rouge remplacé



Le pont Bailey doit laisser place à un ouvrage pérenne.

Il a beau être très court et ne permettre le passage que d'un seul véhicule à la fois, le pont Bailey de Bois-Rouge n'en demeure pas moins un ouvrage stratégique. L'équipement qui enjambe la grande rivière Saint-Jean est en effet fréquenté pour tous les cachalots qui entrent et sortent de la sucrerie de Bois-Rouge, ou encore par les poids lourds qui alimentent la centrale thermique voisine d'Albioma.

« Ce pont est une liaison provisoire qui date de 2000. C'est un pont Bailey, un des derniers qui existent, il n'est évidemment pas normal qu'il desserve la principale zone industrielle de l'Est. Je vais l'effacer et le remplacer par un vrai pont armature métal-béton, afin d'offrir une liaison sécurisée », indique Alain Sinarety, élu en charge de l'aménagement de la ville de Saint-André.

Dans le cadre de son projet de construction d'un port et d'une nouvelle zone industrielle, la col-

lectivité se voit contrainte de réaliser un ouvrage pérenne et d'une largeur plus adaptée. Le futur pont devra être équipé d'une passerelle pour les piétons, laquelle fera office de liaison entre les sentiers littoraux de la Cirest et de la Cinor.

Diagnostic complet

« La portée du pont n'est pas très longue, mais cela nécessite quand même des travaux lourds. Les études sont déjà lancées par le GIP (groupe d'intérêt public) Bois-Rouge pour établir un diagnostic complet de l'état de l'ouvrage actuel, depuis les piles jusqu'au tablier. Ensuite on saura précisément quels sont les travaux à mener pour que l'ouvrage tienne un an ou deux, le temps de réaliser la nouvelle liaison. On en profitera pour rétablir la continuité hydraulique, parce que les piles du pont provoquent des inondations », détaille Alain Sinarety.

T.L.

Le Quotidien EST

À VOTRE ÉCOUTE

0262 50 04 91

C. Cial La Cocoteraie
97440 Saint-André

qr-andre@lequotidien.re